TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de HEARN & HARRISON, Nos 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum.. 54
Même date l'an dernier 54
Aujourd'hui Minimum 39
Même date l'an dernier 38

La Patrie

Pronostics pour les prochaines vingt-quatre heures



Toronto, 23. — Vent violent, de nord et du sud-ouest, ondées ce soir.
Jeudi. — Vent violent, temps pluvieux.

24E ANNEE—No 50—DIX PAGES | MONTREAL, MERCREDI, 23 AVRIL 1902 | LE NUMERO: UN CENTIN

Premier Congres

Des Médecins Vétérinaires de la province de Québec

Le Maire Hayes de la Ville de Richmond souhaite la bienvenue aux disciples de St-Eloi

(De notre envoyé spécial)

Richmond, 23.—Les médecins vétérinaires de la province de Québec se sont assemblés dans la jolie petite ville de Richmond mardi après-midi afin de procéder à l'élection des officiers devant composer leur premier bureau d'administration. Comme on a dû le constater lors de la dernière session provinciale les membres de cette profession ont fait adopter un bill les érigant en corporation sous le titre "Association des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec".

Trente-quatre des membres des plus influents de cette profession s'étaient donc donné rendez-vous pour jeter les bases de leur institution. Depuis longtemps les vétérinaires désiraient en venir à ce bienfaisant résultat, mais à chaque circonstance pour une raison ou pour une autre le projet tombait à l'eau. Des adversaires intéressés lui firent en plusieurs occasions une guerre sérieuse qui mit chaque fois ce projet dans l'impossibilité d'être exécuté mais heureusement que ces derniers devant l'unanimité des vétérinaires durent faire suite et marcher avec la majorité.

Les médecins-vétérinaires présents au Congrès étaient les suivants :

Dr F. V. Daubigny, directeur de la Faculté Vétérinaire de l'Université Laval de Montréal.
Dr M. C. Baker, professeur d'anatomie vétérinaire à l'Université McGill, Montréal.
Dr John Duchesne, Québec, attaché au département d'agriculture.
Dr H. Pilon, M.P.P., Vaudreuil.
Dr Théodule Daubigny, professeur de chirurgie vétérinaire.
Dr A. H. Hall, Québec.
Dr J. D. White, Québec.
Dr Leister, Richmond.
L. G. Fredette, Granby.
Dr Gus. Boyer, conférencier agricole.
Dr J. H. Vigneau, Trois-Rivières.
Dr Louis Oct. Maufette, vétérinaire de l'Institut vaccinogene de Montréal.
Dr M. A. Piché, Montréal.
Dr J. A. Tellier, vétérinaire inspecteur pour les maladies contagieuses.
Dr P. P. Gatien, St-Hyacinthe.
Dr C. A. Decary, St-Martin.
J. Gordon McPherson, Montréal.
Dr J. A. Marcil, Ste-Martine.
Dr Albert Dauth, Coteau du Lac.
Dr J. A. Janel, Sherbrooke.
Dr Ed. Lahaie, Nicolet.
Dr H. P. Cleveland, Dayville.
Dr O. Fortin, Lachine.
Dr J. A. A. Lefebvre, Joliette.
Dr A. Lespérance, Montréal.
Dr P. H. Laurin, professeur de matière médicale à la Faculté Vétérinaire, Laval, Montréal.
Dr E. P. Ball, Leeds Village.
Dr P. E. Maurice, vétérinaire de la corporation de Montréal et de la prison.
Dr D. Généreux, Montréal.
Dr A. A. Etienne, inspecteur des viandes et du lait pour la ville St-Hyacinthe.
Dr Guil. Aldarie, L'Epiphanie.
Dr J. J. McCarry, inspecteur des aliments pour la ville de Montréal.

La séance s'est ouverte à 3 heures dans la salle du palais de justice de l'endroit, où tous les membres étaient réunis. M. le maire de Richmond, le Dr Hayes, au début de la séance adressa la parole aux délégués et leur offrit une courtoise hospitalité.

Puis le Dr Gustave Boyer fut unanimement nommé président de l'assemblée, au milieu des applaudissements de ses confrères. Le but de l'assemblée était d'élire dix gouverneurs lesquels composent maintenant le bureau administratif. Le résultat du ballottage pour l'élection des divers gouverneurs a donné le résultat suivant :

Drs A. H. Hall, Québec, 34 voix.
John Duchesne, Québec, 33 voix.
J. H. Vigneau, Trois-Rivières, 30 voix.
J. A. Tellier, St-Hyacinthe, 20 voix.
J. J. McCarry, Montréal, 28 voix.
O. T. Lyster, Richmond, 26 voix.
J. D. White, 27 voix.
MM. Piché, Montréal, 25 voix.
Gus. Boyer, Rigaud, 25 voix.
G. Alarie, L'Epiphanie, 24 voix.

D'autres membres furent aussi mis en nomination. Tels que les Drs V. T. Daubigny, D. McEachran, A. Dauth, H. Pilon, D. Généreux, Cleveland, M. C. Baker, L. H. Lorrain, E. Lahaie, Ball, Gingras, C. McEachran, Mais les dix premiers ayant réuni le plus grand nombre de votes furent déclarés élus par le président et sans contestation d'aucun des membres présents.

Le nouveau bureau se composera ainsi comme suit, pour le district de Montréal: MM. M. Piché, J. J. McCarry, Gus. Boyer, G. Alarie, Lyster, et J. A. A. Tellier.

Pour le district de Québec: MM. J. Duchesne, Hall, White et L. H. Vigneau. Puis l'assemblée s'ajourna en proposant un vote de remerciements à l'adresse de l'honorable M. Deschesne, commissaire de l'agriculture pour le généreux intérêt qu'il a manifesté à la profession en l'aidant de son influence,notamment pour l'aberal de Norfolk.

D'autres votes de remerciements furent aussi adressés à M le maire de Richmond, puis au président de l'assemblée et l'assemblée s'ajourna.

Le soir à 7 heures les nouveaux gouverneurs composant désormais le bureau provincial des médecins-vétérinaires pour deux années se réunirent et procédèrent à l'élection de leurs dignitaires et de leurs officiers.

Président d'honneur, l'honorable M. Deschesne.

Membres honoraires :

Les Drs D. McEacharan, F. R. C. V. S., principal de l'école de médecine comparée à l'Université McGill.
W. Patterson, M. D. et M. R. C. V. S.
M. le professeur O. Bruneau, V. S.

Le Dr V. T. Daubigny, directeur de l'école vétérinaire Laval à Montréal.

Président actif, Dr John Duchesne, Québec.

J. J. McGarry, Montréal, vice-président ; J. A. A. Tellier, St-Hyacinthe, secrétaire-trésorier et archiviste.

Dr Hall, Québec, secrétaire correspondant et régistraire.

Les Drs Gus. Boyer, Rigaud, et M. Piché, Montréal, accesseurs pour l'école vétérinaire Laval de Montréal.

Les Drs Hall et White, accesseurs pour l'école anglaise McGill de Montréal.

Dr G. Alarie, examinateur, en rapport avec l'article 17 de l'acte d'incorporation.

M. J. A. Hudon, de la société légale Deschesne et Hudon, ..uébec, aviseur du bureau.

M. Delage, N. P., M. P. P., sera le notaire de l'association.

La séance se continua très tard dans la soirée.

On a discuté toutes les questions intéressant l'association.

Les délégués sont partis ce matin satisfaits de ce qui s'était fait à la convention et persuadés qu'elle sera féconde en bons résultats.

Les médecins-vétérinaires étant ainsi incorporés, les intérêts de la profession seront sauvegardés et son prestige ne cessera d'augmenter.

Les officiers du bureau provincial ont été choisis parmi les membres les plus avantageusement connus, pour leurs connaissances, leur esprit d'initiative et leur constant dévouement à la profession. Le choix est une garantie du succès futur de l'association.

LA SANTE DE WILHELMINE



La Haye, 23.— Le bulletin suivant a été affiché ce matin, au château de Loo :
"La reine Wilhelmine a passé une nuit tranquille. Sa température, le matin, continue de baisser. La patiente prend une nourriture suffisante."

ON SE BAT TOUJOURS

Deux autres combats dans le Sud-Africain

Les Anglais attaquent sans succès une troupe boer —Ils demandent du renfort

Londres, 23.—Une dépêche reçue au War Office dit que dans un engagement qui a eu lieu à Oliver's Farm, près de Fricksburg, le 20 avril, deux officiers et trois soldats anglais ont été tués ; trois officiers et dix soldats blessés et quatre soldats faits prisonniers.

UN ECHEC

Londres, 22.—Lord Kitchener rapporte aujourd'hui, que les Anglais ont attaqué sans succès une force boer à Ookeip, Transvaal Occidental. On a envoyé des renforts.

Il ne donne aucun détail de l'affaire.

A QUAND LA PAIX

Toronto, 23. — Le correspondant du "Globe" M. G. N. Ford, dit :

"Sir Charles Dilke est l'un des députés aux Communes des plus laborieux et des mieux renseignés. Je lui ai demandé s'il pensait que la paix serait faite avant le couronnement. Il a répondu qu'il n'avait pas le moindre doute à ce sujet.

"La paix sera faite si elle ne l'est pas virtuellement déjà, a-t-il dit. Je n'ai eu aucun doute sur le résultat depuis que la conférence avec les chefs boers a été ouverte. Le départ de ceux-ci, pour aller conférer avec les burghers, confirme mon opinion."

Sir Charles Dilke a ajouté qu'il ne croyait pas que le gouvernement eût traité avec les délégués boers en Europe, mais qu'il est possible que les délégués qui ont pris part à la conférence dans le sud de l'Afrique aient traité avec eux.

Il est certain que Sir Charles exprime l'opinion des députés de la Chambre qui est plus optimiste et mieux renseignée que le public. Les députés conçoient généralement que les chefs boers sont arrivés à une entente expérimentale avec lord Kitchener et lord Milner et qu'ils sont retournés à leurs commandos convertis, reconciliés et partisans de la paix.

Les délais causés par ces consultations et les négociations qui se feront après le retour des délégués retarderont l'armistice et la déclaration de paix jusqu'au commencement de juin.

C'est là l'opinion des plus prudents observateurs.

LE BILAN D'UNE SEMAINE

Londres, 23. — Kitchener rapporte de plus que les Boers ont échappé à une poursuite à l'est de Prétoria. Les pertes des Boers durant la semaine dernière, ont été, d'après le rapport de dix-huit tués, dix-neuf blessés, trois cent vingt-six capturés et dix qui se sont rendus.

Washington, 23 — Le président Roosevelt a placé devant le cabinet, hier, le rapport du colonel Crowder qui a fait l'enquête sur l'expédition de chevaux et de mules de Chalmette, Le., au sud de l'Afrique. Bien que le rapport soit incomplet, le président est venu à la conclusion qu'il n'est pas prouvé qu'il y ait eu violation de neutralité et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu d'intervenir.

PARMI LES CANADIENS

Ottawa, 23—Lord Minto a reçu hier la dépêche suivante :

Le Cap, 22—Le caporal F. S. McL. Howard, blessé à Kleinhardt River, est dangereusement malade à Klerksdorp. Son père, M. S. Howard, demeure au No 27 rue St-Luc, Montréal. Les soldats McClinchy et Frederick Krans manquent à l'appel, à Klerksdorp. Le père du premier demeure au No 23 1-2 rue Vallée, Montréal, et celui du second à Palmerston, Ont. S. J. Cairns est dangereusement malade à Bloemfontein, de la fièvre entérique. J. Drury est aussi dangereusement malade à Klerksdorp. J. Arthur Wilson, Robert D. Dense et W.Robinson, étaient dangereusement malades à Elandsfontein le 13 avril. Dense est un Montréalais, Wilson est de Toronto et Robinson, de Halifax.

LES CANTONNIERS DU PACIFIQUE

Le choix du troisième arbitre n'est pas fait

Les difficultés de la compagnie du Pacifique avec ses cantonniers ne sont pas encore réglées. Le point actuellement en litige a trait à la nomination d'un troisième arbitre pour régler les différends. Les deux arbitres de la compagnie et des cantonniers n'ont pu encore s'entendre sur le choix à faire. Tous les noms qui ont été suggérés jusqu'ici ont été rejetés par l'une ou l'autre partie. L'on a même refusé d'accepter l'arbitrage du juge McDougall, de Toronto, parce que son nom avait d'abord été mentionné par les journaux. Ce refus a surpris tout le monde, car le juge McDougall est universellement connu pour son impartialité et sa sympathie envers les classes laborieures.

Les négociations menacent d'être prolongées encore longtemps.

LE PERE LACOMBE A WATERLOO

Le Rév. Père Lacombe était à Waterloo, dimanche dernier. C'était la première fois que le zélé missionnaire visitait cette paroisse, et l'appel qu'il a fait aux fidèles à la messe n'est pas resté sourd. Les paroissiens se sont montrés généreux pour l'œuvre grandiose que poursuit le saint prêtre.

Dans l'après-midi, le Père Lacombe s'est rendu à Knowlton, pour les vêpres. Là aussi son appel a trouvé de généreux échos dans le cœur des fidèles. Le missionnaire est ensuite revenu à Waterloo où il a donné une conférence à l'hôtel de ville. Il y avait salle comble et c'est avec un plaisir mêlé d'admiration que l'on a écouté la parole sympathique et spirituelle du conférencier.

A TERRENEUVE

Prorogation du Parlement

St-Jean, Terreneuve, 23. —La législature coloniale a été prorogée hier. Le gouverneur, sir Cavendish Boyle, a félicité la colonie dont les progrès industriels sont encourageants.

MONTREAL-EXPERT

La ville de Waterbury demande à nos autorité de lui dire ce que c'est que la picote

A Waterbury (Connecticut) vient de faire son apparition une maladie sur la nature de laquelle les autorités de cette petite ville se chamaillent comme dans les métropoles. Est-ce de la picote, n'est-ce pas de la picote. Désespérant de s'entendre, on a écrit au président de notre commission d'hygiène pour lui demander des experts.

L'échevin Ames a répondu dans les termes suivants à "M. Faribault," qui a signé la requête adressée de Waterbury :

"Si les autorités sanitaires de Waterbury demandent officiellement les services comme arbitre, d'un officier de notre département, le bureau d'hygiène prendra en considération la valeur d'une pareille demande. Mais votre requête n'émane que d'un groupe de citoyens en controverse avec les autorités constituées, le mieux que je puisse faire pour vous, c'est de recommander, de ma propre autorité, certain médecin de pratique privée capable d'agir comme expert dans vos différends, vous laissant ensuite la tâche de vous entendre vous-mêmes."

HERBERT B. AMES,
Président de la commission d'hygiène.
On attend la réponse.

AU PALAIS

Le juge Doherty vient de rendre jugement dans une cause de Mount vs Farrell et al. Il s'agissait d'une action prise par un des héritiers de feu le docteur Mount demandant le partage d'une portion des propriétés appartenant à la communauté existant entre son père feu le docteur Mount et dame M. J. Farrell, sa mère, la présente défenderesse. Après un long exposé des nombreuses question de droit soulevées dans cette cause, le savant juge a renvoyé l'action se basant sur le fait que le demandeur ne pouvait pas exiger un partage partiel seulement des biens de la communauté et de la succession de son père.

—Une action en séparation de corps vient d'être prise "in forma pauperis" par dame Marguerite Labelle contre son mari Léon G. Desjardins.

—Le juge Fortin a rendu jugement ce matin nommant M. Douglas Watson Ogilvie, un des exécuteurs testamentaires de feu John Ogilvie, son père, en remplacement de l'hon. sénateur A. W. Ogilvie, décédé dernièrement.

—L'hon. juge Fortin a attiré l'attention, en Cour de Pratique, sur les défectuosités qui se rencontrent souvent dans les requêtes présentées pour la nomination de commissaires de la Cour Supérieure. Dans un grand nombre de cas, on omet de produire des affidavits et d'établir que la nomination demandée est nécessaire. Le savant juge a exprimé l'espoir qu'on tiendrait compte de ces remarques.

GREFFE DES FAILLITES

Geo. C. Smith commerçant a consenti à faire cession à la demande de C. A. Harwood, avocat.

—Une demande de cession a été faite par L. A. Delorme à Victor Daubeuf, du Hâvre, France, et Augustin Comte, de Montréal, faisant affaires en cette ville comme importateurs sous le nom de Daubeuf et Comte. A. Comte a produit un consentement personnel de cession.

IMPRESSION ARTISTIQUE

de toutes espèces, pour Circulaires, Pancartes, Catalogues, Pamphlets, Papeterie d'Affaires, etc. C'est la grande Spécialité de l'Imprimerie de "LA PATRIE" qui entreprend tout Travail Ordinaire et de Luxe à des conditions exceptionnelles de Bon Marché.

Quotations fournies sur demande.

Téléphonez : Bell Main 733 ou Marchands 672 et nous vous enverrons l'un de nos représentants.

REMIS A HUITAINE

Le bill du pont de la rive Sud à Montréal est remis à mardi prochain

M. le sénateur Mackay, président de la Commission du Port, M. David Seath, secrétaire et M. John Kennedy, ingénieur en chef des travaux du port, qui étaient allés hier, à Ottawa, pour surveiller le bill du pont projeté entre Montréal et la Rive Sud, afin de protéger les intérêts de la Commission du Port, étaient de retour ce matin. Le bill a été remis et ne passera en comité que mardi prochain.

UNE BONNE RAFLE

Plus de 200 femmes arrêtées hier soir à New-York

New-York, 23. — L'une des râfles les plus importantes qui aient jamais été faites a eu lieu hier soir à New-York, dans les rues East 1, 2, 3 et 9 et la 2e Avenue. Dans quatorze maisons la police — 200 hommes sous le commandement de l'inspecteur Cress — a arrêté plus de 200 femmes.

RELACHE SEULEMENT

M. Ethier, le sympathique artiste du Proctor prend une semaine de congé

Plusieurs dames se sont adressées à la direction du théâtre Proctor pour savoir si M. Ethier, qui ne figure pas au programme cette semaine avait quitté ce théâtre. La direction nous informe que cet artiste fait relâche pour une semaine, et jouera la semaine prochaine le rôle de Mathis dans "The Bells."

"The Lost Chord" a remporté hier soir, au Proctor, un succès colossal.

M. ROBLIN

Partira pour Londres le 7 mai

Winnipeg, 23. — M. Roblin, le premier ministre, partira pour Londres le 7 mai, afin d'assister au couronnement du roi Edouard. Il sera accompagné de l'hon M. Rogers, et l'hon. M. Campbell le rejoindra à Londres plus tard.

L'ASSOCIATION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Cette importante corporation savante visitera notre ville en juin prochain

Plus de cent cinquante membres de l'Association Américaine Médico-Psychologique visiteront notre ville le 17 ou le 20 juin prochain. M. T. J. W. Burgess, surintendant médical de l'asile de Verdun a écrit une lettre au conseil de ville, afin qu'il contribue dans la mesure de son bon vouloir à la réception des distingués visiteurs.

La réunion aura lieu à l'hôtel Windsor. Bien que les membres de l'Association Médico-Psychologique aient déjà visité la plupart des grandes villes du continent, c'est la première fois que Montréal aura l'honneur de les recevoir.

Il voudrait que les citoyens d'ici fissent leur possible pour que les étrangers emportent de leur séjour parmi nous, une bonne impression.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Adjudication de quelques contrats

La commission de l'aqueduc a adjugé hier, sur proposition de l'échevin Sauvageau, le contrat de la fourniture des vêtements des employés du département, à M. Normandin, au coût de $13 chacun.

La fourniture du charbon a été confiée à M. J. O. Labrecque pour 200 tonnes à raison de $3.80 la tonne, pour la station de bas-niveau ; et à M. Andrew Boyle pour 130 tonnes à raison de $3.92 la tonne pour la station du haut niveau.

L'échevin Larivière a proposé que certaines bornes-fontaines à cinq bouches fussent remplacées par d'autres plus petites et à deux ou trois bouches seulement à certains endroits où la pression n'est pas suffisante. Adopté.

On croit pouvoir réaliser ainsi par l'application de ce système une économie appréciable avec un meilleur service.

EMEUTES A PATERSON

Conséquences de la grève

Paterson, N.-Y., 23. — Des émeutes ont eu lieu hier soir à Paterson. Dans la journée, 1,100 a des teinturiers de fabriques de soie s'étaient mis en grève. Ils gagnaient $9 par semaine et voulaient en avoir onze. Ceux qui travaillaient à l'heure étaient payés 16 cents 1-2 et en voulaient 20.

Dans la soirée, le nombre des grévistes est monté à 1,400. Une bande de grévistes a pénétré de force dans les fabriques Dexter et Lambert et a saccagé les ateliers. M. Sterrett, gérant, a été grièvement blessé à la tête. Quand la police est arrivée sur les lieux, les grévistes avaient disparu.

Une autre bande s'est réunie aux filatures Astley et Bailey et a saccagé également les ateliers. M. Bailey a été jeté dans une cuve remplie de soie et de teinture et a été brûlé par les acides. Les cuves ont été renversées. Là encore les grévistes se sont dispersés avant l'arrivée de la police.

LE NOTAIRE TERRAULT

Des témoins continuent à le défendre

La commission des finances a reçu hier une lettre signée d'un nom fort connu, qui fait le plus grand éloge de M. Terrault. Le signataire de cette lettre serait venu plusieurs fois au bureau de M. Terreault à l'hôtel de ville, pour lui demander de faire sur l'heure certains travaux de cotisation étrangers à son devoir d'employé civique.

M. Terreault a toujours refusé d'accéder aux demandes du signataire bien que les démarches eussent été renouvelées à maintes reprises. L'auteur de la lettre se dit heureux d'offrir aujourd'hui ce témoignage désintéressé en faveur de M. Terreault, maintenant qu'il le voit attaqué de ce côté.

L'EVALUATION DES PROPRIETES

Les évaluateurs municipaux commenceront leur travail avec le mois de mai MM. Dillon et Ferns auront à faire l'évaluation des propriétés au sein des quartiers St-Antoine-Sud, St-Antoine Est, St-Laurent, Centre, Ste-Marie Est, et d'un tiers du quartier St-Denis. MM. Morin et Fitzpatrick, celles des quartiers Ste-Marie Ouest, Hochelaga, St-Gabriel, et St-Antoine.

MM. Lamontagne et Emard prennent charge des quartiers St-Jean-Baptiste, St-Jacques Nord, St-Jacques Sud, quartier Ouest et d'un tiers du quartier St-Denis. MM. Langevin et Owens ont à évaluer les propriétés des quartiers St-Louis et Ste-Anne, du quartier Est, et d'un tiers du quartier St-Denis.

LA ROUTE DU ST-LAURENT

L'hon. M. James Sutherland, ministre de la marine, l'hon M. J. Israel Tarte, ministre des Travaux Publics et les pilotes de Montréal et de Québec, feront, demain, l'inspection du chenal, entre Montréal et Sorel, à bord du "Frontenac." La partie du chenal entre Varennes et Verchères a été considérablement améliorée. On a fait disparaître 9 des douzes tangentes (courbes)— ce qui réduit d'autant les accidents probables. Les excursionnistes se rendront également compte de l'efficacité du système des lumières et des bouées.

LES RELIEURS

Les membres de la succursale 91 de la Fraternité Internationale des Relieurs sont priés de se rendre à leur lieu de réunion ordinaire, jeudi le 24 du courant, à 8 heures du soir. On y discutera l'échelle des gages et la durée des heures de travail des unionistes.

LA TAXE SUR LE BLE EN ANGLETERRE

Londres, 23. — Hier soir, la chambre des Communes s'est occupée de la taxe sur le blé. Celle-ci a été adoptée par 283 voix contre 197.

La Bibliotheque Carnegie

La commission des finances reprend plus sérieusement que jamais cet important projet

Vive discussion sur le choix des livres

Il y a environ un an, le milliardaire américain Carnegie offrit à la municipalité de Montréal un don de $150,000 pour "la construction d'une bibliothèque gratuite", pourvu que la cité s'engageât à contribuer annuellement $15,000 pour l'achat des livres et l'entretien de l'établissement. On n'a pas entendu parler du projet depuis l'an dernier.

Désireux de favoriser l'établissement de cette institution si précieuse à la jeunesse studieuse et aux ouvriers intelligents de notre ville, M. l'échevin Laporte a repris le projet, l'a étudié à fond et l'a soumis à une nouvelle discussion de la commission des finances. La discussion s'éleva ex-abrupto et roula, roula. On en conclut que l'unanimité de la commission favorise le projet en soi, mais avant même que l'offre de Carnegie soit acceptée, que le projet prenne du corps, on commence à se chamailler sur les questions de détails, sur le choix des lieux, etc.

L'échevin Laporte voudrait surtout en faire une bibliothèque de référence où chacun, surtout le pauvre qui ne peut s'instruire autrement, irait puiser dans des livres plutôt scientifiques, que littéraires les renseignements pratiques qui lui manquent.

Il suggère même pour éviter le conflit religieux, d'exclure d'avance de la bibliothèque tout ouvrage de fiction, peu utile en soi, et dont la portée morale est toujours difficile à limiter.

Les échevins anglais sont au contraire d'avis que la bibliothèque soit complète, comme toutes les bibliothèques qui méritent ce nom. Seulement, les bibliothécaires devront s'y connaître suffisamment pour refuser à telle personne tel ouvrage ne lui convenant pas.

Selon les échevins Sadler et Ekers, la bibliothèque de Montréal, puisqu'elle sera publique, devra avoir un contrôle civique.

L'échevin Laporte revient à son idée première et prétend que les bibliothèques sont suffisantes en notre ville qui fournissent aux lecteurs des livres d'amusement. Ce qui manque, c'est une bibliothèque où les gens d'art, de profession, ou de métier puissent trouver des renseignements propres à leur travail particulier, des ouvrages techniques. Sans compter qu'une bibliothèque de ce genre ne soulèverait guère de discussion, tandis qu'une bibliothèque purement littéraire.... Il croit que consacrer annuellement $10,000 à l'achat des livres et $5,000 aux frais d'administration et d'entretien, serait convenable et suffisant.

L'échevin Ekers doute que M. Carnegie consente à fonder une bibliothèque de ce genre particulier.

L'échevin Sadler est d'avis qu'il serait ridicule d'espérer imposer des taxes spéciales pour une bibliothèque qui ne serait pas absolument gratuite et libre à tous.

L'échevin L. A. Lapointe déclare qu'en mauvais livre ne peut être bon pour quelques-uns et que, conséquemment, les mauvais livres ne devront point entrer dans une bibliothèque publique.

L'échevin Giroux rapporte aussi que dans les meilleures bibliothèques, — à Boston, par exemple, — se trouvaient des livres "réservés" utiles à certaines gens mais dont la circulation journalière n'est pas autorisée.

L'échevin Sadler dit que la fameuse bibliothèque de Boston est sous un contrôle purement civique, que le clergé n'a rien à y voir ; et il votera pour que l'offre de Carnegie soit acceptée à la condition que le contrôle de notre bibliothèque soit aussi civique.

L'échevin Laporte demande à l'échevin Sadler si c'est son intention de remplir la bibliothèque de "dirty books" ?

L'échevin Sadler riposte qu'il n'ambitionne pas de voir la bibliothèque devenir un dépotoir de toutes les ordures littéraires ramassées par la police dans les bouges, mais qu'il tient à ce que notre bibliothèque soit une institution digne de ce nom dans laquelle se trouveront tous les ouvrages littéraires qui se trouvent ordinairement dans les bibliothèques bien tenues.

L'échevin Ekers conseille de demander à M. Carnegie s'il considère "publique" une bibliothèque ne contenant que des livres de science. Quant à lui, il déclare qu'il votera contre le projet si quelque ministre du culte doit collaborer au choix des livres.

L'échevin Payette surenchérit que cette bibliothèque devant appartenir au public, devra contenir les livres demandés par le public. Le conseil de ville, chargé des intérêts du public, devrait par conséquent se charger du choix des livres sans que personne autre ne s'en mêle...

L'échevin Laporte mit un terme aux discussions inutiles en donnant avis qu'il proposera à la prochaine assemblée de la commission une motion demandant la construction à Montréal d'une magnifique bibliothèque de consultation générale.

ECHOS D'OTTAWA

La motion Charlton—Le nouveau contingent—Dans les comités

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23. — Le gouvernement a l'intention de laisser entrer en franchise les outils, les machines et certains matériels nécessaires à la nouvelle fabrique de carabines Ross à Québec.

—Le "Citizen" condamne la motion Charlton demandant une politique de clémence et d'amnistie pour les Boers.

—Les drapeaux sont déployés ici pour la fête de saint Georges, patron de l'Angleterre.

—Superbe réception chez Lady Davies, hier soir.

—M. et Mme Sifton assistaient, hier, à Brockville, au mariage de la nièce du major Walsh.

—Sir Thomas Shaughnessy était ici hier pour affaires concernant le Pacifique.

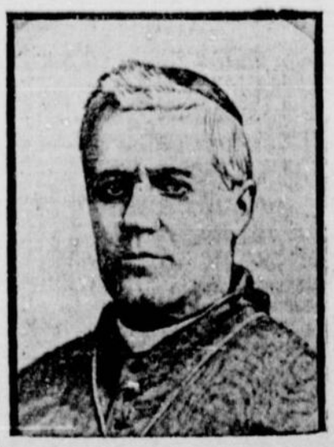
—Banquet de la St-Georges, ce soir. Parmi les orateurs seront MM. Gordon, Powell et Carling.

—Six cent dix-huit hommes ont offert leurs services, à Ottawa seulement pour le contingent sud-africain. Hier 42 ont été enrôlés. 125 sont déjà partis, et 200 au moins partiront encore pour Halifax d'ici à quelques jours.

—La convention conservatrice se réunira ici mercredi, le 30 courant, pour choisir des candidats à la législature pour la ville. La convention libérale aura lieu le 29.

—Devant le comité des comptes publics ce matin, M. James Robertson, de la maison Thomas Robertson & Co., de Montréal, a été entendu au sujet de son contrat pour la fourniture de certains matériaux à la Quarantaine de la Grosse-Isle.

—Le comité des chemins de fer du Sénat a adopté, ce matin, le bill de la compagnie du pont du détroit de Canso, le bill de la "Knapp tubular steamship Company" et celui de la compagnie de chemin de fer "Western Alberta."



Le Cardinal GUISEPP SARTO, que Léon XIII aurait désigné comme son successeur.

IL S'ETAIT NOYE

On repêche dans le canal le corps d'un homme disparu

Vers 8.15 heures, hier soir, les officiers de la morgue reçurent avis qu'un cadavre venait d'être repêché dans le grand bassin, à la Côte St-Paul. On fit immédiatement transporter le corps à l'établissement de MM. C. Dumaine & Cie, et des recherches furent instituées pour la prompte identification du défunt. On se souvint qu'un nommé Anselme Leroux, No 2a petite rue St-Antoine, était disparu de son domicile, il y a plus d'un mois, et des informations prises dans ce sens démontrèrent que les soupçons étaient bien fondés.

Les vêtements du noyé et divers objets que l'on trouva sur lui, entre autres un porte-monnaie et un trousseau de clefs, furent reconnus par M. Pacifique Leroux, comme appartenant bien à son frère Anselme.

Le défunt était célibataire, âgé de 47 ans, et travaillait aux scieries de MM. Larivé et Dubé, rue St-Antoine. Samedi, le 29 mars dernier, il partait de son domicile, vers 6 heures, du soir pour, disait-il, aller à l'église Notre-Dame. Et on ne l'avait plus revu depuis cette date.

Il y aura enquête du coroner.

DE FORTES RECLAMATIONS

Résultant de la catastrophe de St-François du Lac

(Correspondance spéciale)

Sorel, 23.—Les familes des victimes de la catastrophe de St-François du Lac, réclament, paraît-il, pour chacune, $2,000 d'indemnité, et l'on dit que la Cie est assez disposée à acquiescer à cette demande.

UN FORGERON ARDENT

Changea sa nourriture et éteignit le feu

Il n'y a pas jusqu'aux robustes forgerons qui découvrent quelquefois que malgré leur exercice journalier et leur bonne santé habituelle, si leur nourriture n'est pas choisie avec soin, des troubles s'en suivent ; mais en certains cas un changement de nourriture pour une de bonne qualité soulagera rapidement le patient, car des hommes aussi actifs ont généralement une bonne constitution et peuvent, avec un petit changement de diète, se débarrasser facilement de leur maladie.

I. E. Overdorf, Vilas, Penn., un forgeron, dit : "Il y a environ deux mois, je fus si malade de troubles d'estomac que je dus abandonner mon travail. Vers dix heures chaque matin je souffrais de douleurs cuisantes dans l'estomac, tellement que j'étais dans l'impossibilité de travailler. Notre épicier insista pour me faire changer ma nourriture à déjeuner et faire usage du Grape-Nuts Breakfast Food à la place des aliments ordinaires, tels que viandes, patates, etc. J'en fis l'essai et je commençai à changer un peu.

Le nouvel aliment convint parfaitement à mon estomac et toutes les douleurs cessèrent. Je devins de mieux en mieux tous les jours et maintenant je puis travailler mieux qu'il y a des années.

Je suis mille fois reconnaissant aux manufacturiers du Grape-Nuts pour les grands bienfaits que leur aliment m'a comblé. 50 1

Un Canadien Français d'avenir

Hector Décarie pourrait bien devenir le champion des hommes forts du monde entier—Les Montréal n'ont vraiment pas de chance—Résolution dans le monde du baseball aux Etats-Unis Une belle joute de quilles à St-Hyacinthe—Courses de chevaux à St-Rémi—Notes et faits

ATHLETISME

SERA-T-IL LE CHAMPION DU MONDE? UN CANADIEN-FRANÇAIS SERAIT LE DIGNE SUCCESSEUR DE LOUIS CYR ET HORACE BARRE.

Depuis que nous avons rendu publique, **la** décision qu'avait prise le champion des hommes forts, Horace Barré, de se retirer de l'Arène Athlétique et d'abandonner à jamais son titre honorifique, nous avons reçu en maintes circonstances un nombre incalculable de lettres nous demandant quel était celui qui pourrait réclamer ce titre tant convoité.

Or, sensément parlant, nous ne pouvons répondre d'une manière affirmative à de telles questions, attendu que plusieurs personnes le réclament depuis longtemps et que de plus il n'y a jamais eu de concours sérieux à cet effet. Cependant, il se trouve à Montréal un Canadien-français qui, paraît-il, est doué d'une force surhumaine et qui au dire de plusieurs personnes dignes de foi, serait le digne successeurs de nos deux célébrités. Nous voulons parler d'Hector Décarie, de St-Henri. Ce jeune homme, bien que n'étant âgé que de 21 ans est ni plus ni moins que merveilleux sous ce rapport. En plusieurs occasions, Décarie a su faire connaître la mesure de sa force herculéenne en accomplissant des exploits qui tenaient réellement du prodige. Fort de ses capacités et fortement encouragé par ses nombreux amis, notre jeune compatriote ne craint pas de pousser l'audace jusqu'à son extrême limite et lance à cet effet un défi à tous les hommes forts du monde entier, sans exclure bien entendu l'ex-champion Horace Barré. Comme on peut le voir, cette déclaration est aussi sérieuse que formelle et ceux qui en douteraient n'auront qu'à manifester le désir d'acquiescer à ses légitimes désirs, chose qui serait accueillie avec joie par les admirateurs du jeune athlète, futur champion du monde. Nous n'avons pas la liberté de dire ouvertement tout ce que nous connaissons de la force de Décarie, cependant pour donner une faible idée de ses capacités, nous dirons que le moindre de ses tours de force est de lever au bout du bras, d'une seule main, l'énorme poids de 260 livres.

Aux hommes forts maintenant de juger de sa valeur et d'avouer si oui ou non, il possède des droits au championnat de l'univers.

BASEBALL

LA GUIGNE S'ACHARNE APRES EUX. NOS JOUEURS SONT ENCORE BATTUS PAR UN POINT

Hartford, 23 — Les Montréal, n'ont en vérité pas de chance de ce temps-ci. Leur jeu est pourtant aussi effectif que celui de leurs adversaires et ils ont invariablement le dessous.

Hier encore, ils jouaient avec les Hartford, et chose étrange ils se faisaient battre par le même résultat que lors de la joute précédente, soit 1 à 0. Il est vrai cependant que leurs erreurs furent assez nombreuses, mais la clef du mystère est toujours la même. Dooley à la qualité de savoir trouver de bons joueurs, au champ ou sur les buts, mais par contre, ils ne valent quasi rien comme frappeurs. De là, la véritable cause de leurs défaites incessantes.

Résultat des joutes d'hier:

A Hartford—

		R.	H.	E.
Hartford	00000010x	1	5	0
Montréal	000000000	0	6	5

Batteries: Miran et Lawson; Souders et Raub.

Empire: Lieut. Root, des Naval Reserves.

A Manchester—

		R.	H.	E.
Worcester	110000010	3	2	8
Manchester	000101000	2	8	2

Batteries: Bressler Hasting et Cressgam Morrissey, Whitting, Egner et Chandler et Thackara.

DANS LA LIGUE NATIONALE

A New-York—

		R.	H.	E.
Boston	000202021	7	11	2
New-York	000002001	3	7	0

Batteries: Willis et Kittredge, Sparks et Yeager.

Empire: O'Day.

A Pittsburg—

		R.	H.	E.
Pittsburg	00000211x	4	13	1
Cincinnati	000000000	3	8	1

Batteries: Leever et Zimmer; Stimmel et Bergen.

Empire: Cantillon.

A Philadelphie:

		R.	H.	E.
Brooklyn	000001000	1	9	2
Philadelphie	30000001x	4	3	4

Batteries: Ketson et Ahearn; Félix et Jacklitsch.

A Chicago —

La pluie a arrêté la partie St-Louis-Chicago, durant la troisième inning. Le score était alors de 1 à 0 en faveur du Chicago.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc
Pittsburg	4	0	1,000
Chicago	4	1	800
Philadelphie	4	1	800
Brooklyn	3	3	500
New-York	2	3	400
Boston	2	4	333
Cincinnati	1	4	200
Saint-Louis	0	4	000

LES CONSEQUENCES D'UNE DECISION DE COUR

Philadelpgie, 23.— Le jugement récemment rendu dans la cause de Napoléon Lajoie prendra une tournure extrêmement sérieuse, si on le met à exécution, attendu qu'une cinquantaine de joueurs seront également affectés par cette décision inattendue. Jugeons-en par la publication des noms de ceux qui encoureront la même pénalité que le fameux Lajoie.

Chicago — Garvin, Sullivan, McFarland, Daly, Strang, Davis, Green, Jones.

Baltimore. — Hughes, McGinnity, Robinson, McGraw, Kely, McGann, Seibach, Seymour.

Philadelphie.— Lajoie, Fraser, Bernhard, Duggleshy, Lave Cross, Monte Cross, Hartsell, Flick.

Cleveland — Schreckengorst, Bradley, McCarty, Taylor.

Detroit.— Mercer, Miller, Gleason, Barrett, Holmes, McGuire.

St-Louis. — Powell, Harper, Sudhoff, Padden, Wallace, Burkett, Heidrick.

Washington.— Orth, Carnick, Townsend Wolverton, Delehanty, Keister.

Boston.— Young, Dineen, Warner, Collins, Hickman, Stahl, Freeman.

LES QUILLES

A ST-HYACINTHE

Une forte partie de quilles a été jouée mardi soir dans les salles du club Philarmonique entre deux équipes de ce club.

Parmi les joueurs il y en a quatre qui ont dépassé 600.

SENIORS

	Séries			Total
L. Ringuet.	163	173	186	512
C. Lussier.	160	180	172	512
R. Dussault.	235	173	199	607
J. H. Marin.	147	195	161	503
T. Monette.	237	191	224	652
N. J. Chaput.	173	191	179	543
				3,339

JUNIORS

	Séries			Total
R. Flibotte.	137	167	179	483
L. A. Cadoret.	179	247	191	617
J. Boivin.	178	188	200	566
A. Forgue.	161	217	203	581
H. Sicotte.	194	223	285	622
T. A. Bédard.	197	134	221	552
				3,421
				3,339
Maj. pour les Jeunes				82

COURSES DE CHEVAUX

AVIS IMPORTANT AUX AMATEURS DE CHEVAUX

Tous ceux qui ont manifesté le désir de prendre part aux grandes courses du circuit Canadien qui doivent avoir lieu au Parc de Lorimier les 15, 16, 17 et 18 juillet sont avertis que les inscriptions pour les "stakes" 1, 4, 7 et 10 seront refusées après le 1er mai.

COURSES DE CHEVAUX A ST - REMI.

On est actuellement en frais d'organiser, pour les 23 et 24 juin prochain de grandes courses de chevaux à cet endroit. Des bourses assez considérables seront distribuées à cet effet pour la circonstance.

Voici le programme officiel de ces intéressants évènement:

1er jour, 23 juin—

	Bourses
Classe de Green	$40.00
Classe de 3 minutes	75.00
3 milles sans arrêts	100.00

2e jour, 24 juin—

	Bourses
Classe de 2.40	$75.00
Classe de 2.22	100.00
Course ouverte	100.00

Honoraires d'entrée 5 p.c. et 5 p.c. additionnel. Inscriptions refusées après le 14 juin.

On nous informe que les stalles, le foin et la paille seront fournis gratuitement aux propriétaires de chevaux trotteurs.

Pour toutes informations s'adresser à M. HERMAS THERRIEN Secrétaire

St-Rémi, P.Q

LA CROSSE

ILS JOUERONT EN PRESENCE DU ROI

Londres, Angleterre, 23.— Samedi prochain le 26 avril, les membres du club de crosse Toronto joueront une grande partie d'exhibition à Lords avec le club du Duc D'Argyle. On nous affirme que le Roi Edouard y assistera en personne.

NOTES

RENSEIGNEMENTS DIVERS

—Les Mascottes iront jouer une partie de baseball dimanche prochain avec les Valleyfield à ce dernier endroit.

—Montréal ne semble pas très fort de ce temps-ci, mais d'ici au 1er de mai, il peut se produire de grands changements.

—Les Cincinnati ont retenu les services d'un porc "instruit" comme Mascotte.

—A part Matthewson, les New-York qui étaient réputés si puissants, nous paraissent au contraire bien faibles.

—On dit que Toronto aura deux pitchers des Chicago de la ligue Nationale.

—Les Philadelphie ont gagné avec Félix et Jacklitz dans la boîte.

—Nous prévoyions depuis longtemps que la fameuse rencontre entre Bob et Jim n'aurait pas lieu.

—Hughey McGovern et Frank McCloskey se sont battus durant dix rondes hier soir à Pittsburg et n'ont obtenu aucun résultat.

—Fitzsimmons s'est battu durant trois rondes avec l'ex-champion J. J. Corbett hier soir. Les quelques spectateurs présents ont pu assister à une exhibition comme rarement on a eu l'occasion d'en voir. Il n'y a pas eu de sang.

LE CLUB DE POLO CANADIEN



Quelques-uns des superbes chevaux "bronchos" qui participeront aux joûtes de polo qu'entreprendront les membres du club de polo Canadien, dans un avenir prochain. Parfaitement dressés pour ce genre de sport, ces superbes bêtes provoqueront l'admiration de ceux qui auront l'avantage de les voir à l'œuvre. — (Cliché Laprés & Lavergne, 360 rue St-Denis.)

SERVICE SUBURBAIN

LE GRAND TRONC

L'horaire d'été du Grand Tronc, pour le service suburbain, sera inauguré lundi prochain, le 28 avril. Il y aura plusieurs importants changements dans le service; ceux qui suivent intéressent particulièrement les personnes qui passent la belle saison dans les localités suburbaines.

VERS L'OUEST. — Le trains qui partait de Montréal à 5.20 heures a.m. pour la Pointe Claire et les stations intermédiaires partira à 5 heures a.m., arrivant à la Pointe Claire à 5.30, tous les jours excepté le dimanche.

Un nouveau train partira tous les jours excepté le dimanche de la gare Bonaventure à 6.25 heures a.m., pour Vaudreuil, arrêtant à Dominion, Lachine et toutes les stations entre Lachine et Vaudreuil.

Un nouveau train quittera la gare Bonaventure à 7.30 a.m., excepté le dimanche pour Dorval et arrivera à ce dernier endroit à 7.50 a.m.

Le train actuel du dimanche quittant Montréal à 9.30 a.m., circulera à l'avenir, tous les jours et le train quittant la gare Bonaventure à 12.10 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, circulera tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à Dorval et arrivera à cet endroit à 12.42 p.m.

Le train quittant actuellement Montréal à 12.10 p.m., le samedi seulement, partira désormais à 1.35 p.m. et arrivera au quai de Lachine à 1.55 p. m., arrêtant aux stations intermédiaires.

Le train qui part actuellement de Montréal à 1.30 p.m., le samedi seulement, circulera tous les jours, arrivant à Vaudreuil à 2.20 p.m. et arrêtera aux stations intermédiaires entre Lachine et Vaudreuil.

Un nouveau train quittera Montréal à 2.15 p.m., le samedi seulement, et arrivera à Vaudreuil à 3.05 p.m. Il arrêtera à Dominion, Convent et à toutes les stations entre Lachine et Vaudreuil.

Un nouveau train laissera Montréal, à 3.55 p.m., tous les jours excepté le dimanche, pour Dorval, arrivera à ce dernier endroit à 4.20 p.m., arrêtant aux stations intermédiaires.

Le train partant de Montréal à 4.10 p.m., arrêtera tous les jours à Dorval, Strathmore, Valoisville, Lakeside, Pte-Claire, Beaconsfield, Beaurepaire, Ste-Anne de Bellevue, Vaudreuil et il arrêtera aussi aux autres stations, le dimanche, quand il sera signalé.

Un nouveau train quittera Montréal, à 5.45 p.m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Vaudreuil, à 6.35 p.m., et arrêtant aux stations intermédiaires entre Lachine et Vaudreuil.

Le train qui part actuellement de Montréal à 8.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche arrêtera à Dorval quand il sera signalé.

Les trains qui partent de Montréal, à 9.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche, circuleront tous les jours, entre Montréal et Vaudreuil et arriveront à ce dernier endroit à 9.50 p.m., arrêtant à tous les points intermédiaires.

SERVICE DE L'EST

Le service de l'Est est aussi changé comme suit:

Les trains quitteront Pointe - Claire, à 5.40 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 6.15 a.m. et arrêtant aux stations intermédiaires.

Les trains quittant actuellement Vaudreuil à 7.50 a.m., partiront à 7.15 et arriveront à Montréal, à 8.10 a.m. tous les jours excepté le dimanche et arrêteront à toutes les stations entre Vaudreuil et Lachine.

Un nouveau convoi partira de Dorval à 8.05 a.m., et arrivera à Montréal à 8.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche, arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Un nouveau train quittera Vaudreuil à 8.00 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, à 8.40 a.m., il arrêtera à toutes les stations entre Vaudreuil et Lachine à l'exception de Bay View, Dixie et Lachine, mais il arrêtera à ces stations le dimanche.

Un nouveau train quittera Vaudreuil à 11.10 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, à 12.05 p.m., arrêtant à toutes les stations.

Le train qui part actuellement du quai de Lachine à 1.05 p.m., le samedi seulement, partira de Dorval à 1.00 p. m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 1.25 comme maintenant et arrêtant à toutes les stations.

Un nouveau train quittera le quai de Lachine à 2.06 p.m., le samedi seulement arrivant à Montréal à 2.20 p.m.

Le train qui part maintenant de Vaudreuil à 2.25 p.m. tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, partira désormais à 2.25 p.m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Montréal, à 3.20 p.m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Le train qui part actuellement de Vaudreuil à 4.40 p.m., le samedi seulement, partira à 3.10 p.m., arrêtera à toutes les stations, arrivant à Montréal à 4.05 p.m.

Un nouveau train partira de Dorval à 5.20 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrêtant à Dixie et arrivant à Montréal à 5.45 p.m.

Les trains partant de Vaudreuil à 6.05 p.m., arrêteront à Beaconsfield à 6.19 p.m., à Lakeside à 6.24 p.m., à Dixie à 6.34 p.m., en outre des arrêts qu'ils font maintenant.

Le train qui part actuellement du quai de Lachine à 6.55 p.m., partira à 6.45 et arrivera à Montréal à 7.05 p.m.

Le train qui part actuellement de Vaudreuil à 6.40 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrêtera en outre à Dixie à 7.06 p.m.

Un nouveau train partira de Vaudreuil à 9.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 9.50 p.m., et arrêtant aux stations intermédiaires.

Le train qui part maintenant de Dorval à 10.30 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, circulera tous les jours et partira de Vaudreuil à 10.00 p.m., arrivant à Montréal à 10.55 p.m., comme actuellement et arrêtera aux stations intermédiaires.

Les trains du service de Montréal et St-Paul, quittant Montréal à 8.01 a.m., partiront à 8.40 a.m., arrivant à St-Paul à 8.55 a.m.

Le train quittant St-Paul à 6.00 a.m., arrêteront à Saint-Henri à 8.08 a.m., au lieu de partir à 6.10 comme à présent.

Le train partant de St-Paul à 6.00 a.m., arrêtera à St-Henri à 6.08 a.m., au lieu de 6.10 comme à présent.

Le train quittant St-Paul à 8.20 a.m., tous les jours, excepté le dimanche partira à 9.00 a. m., St-Henri, 9.10 a. m., arrivant à Montréal à 9.15 a.m.

Le train qui quitte Montréal à 6.15 p.m., n'arrêtera pas à Lachine et à Bay View, mais sauf cette exception, il arrêtera aux stations intermédiaires comme à présent, arrivant à Vaudreuil à 7 heures p.m.

Les indicateurs indiquant le nouvel horaire sont maintenant entre les mains des agents du Grand Tronc; on peut se les procurer sur demande.

GOLD SOAP
(SAVON D'OR)
Est un Savon Pur, Honnête, Economique.

Ventilation

La Semelle intérieure Résilia s'éloigne de la semelle extérieure quand le pied est levé.

Elle aspire ainsi de l'air frais, à travers une petite valve dans le talon, qui l'enferme à l'intérieur.

Quand l'on s'appuie sur la semelle intérieure, l'air contenu dans les canaux entrecroisés est alors projeté vers le haut autour des bas, à travers une rangée de perforations, sous la courbe du pied.

La valve ne fonctionne que dans un sens.

Elle renferme ainsi l'air à l'intérieur quand le pied est levé, le forçant à circuler autour des bas, et hors du haut de la chaussure.

Trépointe Goodyear—qualité de $5.00.

La Chaussure Slater

MONTREAL TORONTO OTTAWA LONDON — 47 Rue St-Laurent, 225 Rue St-Jacques, 2381 Rue Ste-Catherine, 1551 Rue Ste-Catherine — Agences dans toutes les autres villes et villages

mer-j-n-o

A GRANBY

Granby, 23 — Nous pouvions voir cette semaine, un certain individu de cette ville, se promener en automobile. Après avoir parcouru les rues les plus populeuses, la provision d'huile se trouvant épuisée, la voiture cessa de marcher; alors notre homme se trouvant encore loin de chez lui, dû s'atteler au véhicule, en jurant contre ce nouveau mode de voyager devenu encore moins attrayant par les applaudissements des curieux groupés sur son passage.

—La construction de notre nouveau bureau de poste est la question du jour. Les travaux commenceront cette semaine. Les architectes sont MM. Dussault et Pageau de Québec.

—Mlle Rose Bernier qui était allée à Montréal pour subir une opération est revenue chez elle, vendredi soir, sinon complètement remise, du moins, tout à fait hors de danger.

—M. Ernest Tartre, notaire, est parti samedi soir, pour Waterloo, où il doit remplacer au bureau son père, qui part pour la Colombie Anglaise, pour affaires personnelles.

—Mlle Blanche de Grosbois, est allée passer quelques jours chez son père M. le Dr de Grosbois, de Roxton Falls; elle doit revenir pour terminer ses études.

—Dimanche le 20, les membres de l'Union St-Joseph célébrait dignement la fête de leur Saint patron. Quoique le temps ne fut pas favorable, la Société se rendit en corps à l'église où des places spéciales leur avaient été réservées.

La parure rehaussait encore l'éclat de cette fête. La messe fut chantée par M. le curé Gill, assisté de diacre et sous-diacre. Le chœur de chant fit entendre la messe du second ton harmonisée. Voici le programme: Entrée, Marche impériale russe, orgue; Offertoire, Invocation à St-Joseph; Sanctus, Prélude de G. Dethier, orgue; Sortie, Cantique de couronnement; Solistes, Miles D. Fournier, A. Massé, L. Paré, MM. A. Labonté, Dr A. Mathieu; Organiste, Mlle Clorinde Massé; Maître de Chapelle, M. Alph Lapointe.

Nous ne passerons pas sous silence l'éloquent sermon de circonstance donné par M. le vicaire Gingras. Il est à déplorer que la fanfare nous ait faussé compagnie. Nous avons attribué cela à la mauvaise température.

MORT MYSTERIEUSE D'UNE JEUNE FILLE

Paterson, N.J., 23.—Les autorités judiciaires de Paterson ont ouvert une enquête sur la mort d'une jeune fille, Mlle Mary Etta Shippee, qui offre certain rapport avec celle de Jennie Bosschiter, de triste mémoire. Mlle Shippee, fille d'un fermier des environs de Macopin, travaillait depuis quelque temps dans une filature de soie à Pompton Lake et logeait chez des amis à Wanaque. Cette jeune fille, âgée de 19 ans, était très jolie, bien que petite et frêle. Sa seule distraction était de faire des excursions à bicyclette dans les environs. Vendredi soir, elle a fait une promenade à bicyclette en compagnie d'un jeune homme que personne n'a reconnu. Rentrée à sa pension, la jeune Mary Etta Shippee, qui était aussi connue sous le nom de Marietta Odell, a été prise d'un mal subit et violent. Malgré les soins d'un médecin, elle est morte samedi matin.

Les circonstances dans lesquelles mourut cette jeune fille parurent suspectes et les médecins ont fait l'autopsie de son corps. Ils ont enlevé tous les viscères qui vont être soumis à l'examen d'un chimiste expert. On est porté à croire qu'elle a été empoisonnée, car dans un moment de lucidité, avant sa mort, la jeune fille a dit à la propriétaire de la pension qu'elle s'était arrêtée avec son compagnon de route dont elle n'a pas donné le nom, dans une auberge sur la route et avait bu un verre de bière à laquelle elle avait trouvé mauvais goût. Peu d'instants après avoir pris cette boisson, elle s'est sentie malade et s'est empressée de rentrer à la pension.

La police est à la recherche du jeune compagnon inconnu de Marietta Shippee, lequel a disparu comme par enchantement depuis vendredi soir. Cette disparition semble étrange et confirmerait les soupçons qui pèsent sur lui.

LES EPOUX GINGRAS

Ils sont acquittés par le jury et remis en liberté

Le juge Bosse a fait une charge formidable contre les accusés

(De notre correspondant particulier)

Québec, 23. — Comme on l'avait prévu, le jury, saisi de la cause des époux Gingras hier l'après-midi, après avoir entendu une forte charge du juge contre les prisonniers, a prononcé un verdict d'acquittement après trois-quarts d'heure de délibérations.

Sur motion de leurs avocats les deux inculpés ont été remis de suite en liberté.

Département des Incendies

RE Soumissions pour pompes à incendie

Relativement à l'annonce qui a été publiée, demandant des soumissions pour deux pompes à incendie, ceux qui se proposent de soumissionner sont par les présentes avertis que la capacité des pompes en question devra être de 1,000 gallons impériaux à la minute, au lieu de 1,200 gallons, comme il est indiqué dans l'annonce.

Les intéressés devront donc agir en conséquence.

(Par ordre).

L. O. DAVID, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 22 avril 1902.

SOUS LA LOI DE LIQUIDATION

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure. No 64. Dans l'affaire de La Société Anonyme des Débats, en liquidation. Par un ordre de la Cour Supérieure, les soussignés ont été autorisés à demander des soumissions cachetées, lesquelles seront reçues à leurs bureaux, No 211-212, Edifice de la Banque des Marchands, jusqu'à midi, le premier de mai 1902, pour l'actif suivant de la dite liquidation.

Lot No 1.—Dettes de livres, $489.59.

Lot No 2.—Dû par les souscripteurs, $1,644.

Un chèque accepté pour dix pour cent du montant doit accompagner chaque soumission, la balance payable en argent comptant, si la soumission est acceptée, et le chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée. La plus haute ni aucune des soumissions nécessairement acceptée.

Le dit actif est vendu sans garantie d'aucune sorte, et on peut obtenir toutes les informations des soussignés.

ARTHUR W. WILKS, J. WILFRID MICHAUD, Liquidateurs, 205 rue St-Jacques.

Montréal, 21 avril 1902. 22-23-29

Thos. SONNE
MANUFACTURIER
d'Auvents, Tentes,
Couvertures de Voitures, Couvertures pour Chevaux, Stores automatiques.
Toutes sortes de Tentes à louer.
Toiles imperméables et toiles cirées.
193 rue des Commissaires
coin St Sulpice, MONTREAL
Téléphone Bell Main 1161 mer-s—3m a

Broche Piquante
A PLUS BAS PRIX
J. Watterson & Co.,
45 à 49 rue Common,
Merc., s—jno MONTREAL

Bandages Dunlop
POUR VOITURES LEGERES
Très gros bandages pneumatiques en caoutchouc fort, faits spécialement pour la voiture légère et rapide qui devient si populaire parmi les messieurs.
Demandez nos prix. Nous pouvons vous donner le prix complet des roues et des bandages.
THE DUNLOP TIRE CO., LIMITED,
17-21 TEMPERANCE ST., TORONTO.
Marque de fabrique.
Succursale à Montréal: 7 Square Philippe.

Amusements

ALLEZ OU VA LA FOULE.
Tableaux vivants artistiques de Proctor
THE LOST CHORD, ROCK OF AGES, L'ANGELUS: dont l'influence est pure et sublime. OUR BOARDING HOUSE.—Une brillante comédie farce. VUES ANIMEES de PALEY.
10c DAMES. Tous les après-midi, excepté les samedis et jours de fêtes 10c
Téléphonez à Up, 2425 pour sièges réservés.
La semaine prochaine: THE BELLS.

Théatre des Nouveautés | 1861 rue Ste Catherine.
Tél. Bell Est 1205—CETTE SEMAINE.
DIVORCONS
Comédie en 3 actes de Sardou
Précédée de La Symphonie en Jaune Mineur
Comédie en 1 acte.
Soirées de Gala, Jeudi.
Prix: Matinées Jeudi et Samedi, 10c et 20c.
Soirées: 10c, 25c, 40c, Loges, 50c.

SCOTTISH UNION
and National Insurance Company of Edinburgh.
ETABLIE EN 1824
Total de l'Actif $41,222,472.83.
Fonds investis 23,933,472.83.
Investi en Canada 2,935,940.83.
Bureau à Montréal, 117 rue St-Frs-Xavier, WALTER KAVANAGH, Agent en chef et Sec.
Bureau d'administration de Montréal—Hon. L. J. Forget, sénateur; Charles F. Smith, Ecr., Thomas McDougall, Ecr., $1,000,000 — à prêter à taux modérés sur des garanties satisfaisantes.
J. O. LABELLE, agent spécial, Département Français. 63-1-a

VENTE A ENCAN
PAR BENNING & BARSALOU
Vente Speciale
Au-delà de 600 Rouleaux de Prélarts, pour planchers et Tapis d'escaliers.
A L'ENCAN
Les soussignés vendront à leurs salles de ventes Nos 86 et 88 rue St-Pierre.
JEUDI LE 24 AVRIL.
A 10.30 Heures a.m.
(Pour le compte d'une manufacture) — Au-delà de 600 pièces de prélarts pour planchers et tapis d'escaliers grandeurs de 2-4, 3-4, 5-8, 4-4, 5-4, 6-4, 8-4 et 10-4.
Qualités assorties; dessins nouveaux.
L'attention des Marchands de tapis et de nouveautés est attirée sur cette vente importante.
Vente sans aucune réserve.
Conditions faciles.
BENNING & BARSALOU,
19-22-23 Encanteurs.

VENTE
— AU —
COMMERCE
Nouveautés, toiles de ménage, lainages, étoffes, frezes, mackinaws, cheviots, hardes faites, mercerie, chapeaux en feutre et en paille, chaussure, etc., à l'encan, à leurs salles de ventes Nos. 86 et 88 rue St-Pierre.
JEUDI, LE 24 AVRIL
A 10 HEURES A. M.
Vente sans réserve.
Lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.
Conditions faciles.
BENNING & BARSALOU,
19-22-23 Encanteurs.

PAR MARCOTTE FRERES.
Avis de Vente
Dans l'affaire de
G. LABONTE,
Nous vendrons au No. 1459 rue Sainte-Catherine,
Jeudi, le 24 du courant,
et les jours suivants, la balance entière du stock non vendu: une grande quantité de marchandises assorties: tweeds, flanelles, flanellettes, toiles, rubans, dentelle, broderies, gants, fil, soie, cachemires, serges à robes, articles de fantaisie et quantité d'autres marchandises.
Sans réserve et en lots pour le commerce.
Vente à 10 heures chaque jour.
MARCOTTE FRERES
47-4 Encanteurs.

PAR M. HICKS & CIE
QUEENS AUCTIONEERS M. HICKS & CO
JEUDI,
24 AVRIL.
Vente de beaux meubles et effets, à la résidence 21 rue Aylmer, à 10 heures a. m.
Vente de très beaux meubles, de bons tapis, etc., au No 469 rue St Denis, à 2.30 hrs p. m.
M. HICKS & CO., Encanteurs.
50—1

Par RAE & DONNELLY
THE PEOPLE'S AUCTIONEERS
457 ST-DENIS
—VENTE—
De beaux meubles de salon, de chambre à coucher, et de salle à manger, tapis, gazeliers en cuivre &
Nous avons reçu instruction de vendre à l'adresse ci-dessus près de la rue Sherbrooke, jeudi matin, le 24 avril, à 10 h. Tous les Meubles et Effets, comprenant
Deux beaux sets de salon, couvertures en meilleure soie, chaises dépareillées et autres, cabinet de salon, toiles métalliques, très bons rideaux et portières, lampe de salon, gazeliers en cuivre, tableaux, table de centre, vase, etc.
Set de salle à manger en volige de chêne, table à manger à extension, voiture pour le dîner et chaises avec sièges en cuir, comptant $175.00. Sofa-boîte, très bon tapis, services à thé et à dîner, coutellerie en argent, très belle glacière etc.
Service de chambre à coucher en chêne sec, sommier élastique, matelas en crin, couvertes et couvre-pieds en édredon, articles de chambre etc., grande armoire, prélarts anglais et ustensiles de cuisine.
Vente à 10 heures.
RAE & DONNELLY, Encanteurs.
Tout est en parfait ordre et doit être vendu car le propriétaire ne tiendra plus maison.
49-2

AUGMENTEZ VOS AFFAIRES
En vous procurant les
Commodités efficaces du Téléphone.
Nous vous chargerons le taux du Système d'Echange Privé à votre bureau, entrepôt ou manufacture.
La Cie du Telephone Bell du Canada.

Amusements

ACADEMIE | Toute cette semaine. Matinée Samedi
LE FAMEUX MAGICIEN
KELLAR
Prix spéciaux: 25c, 50c, 75c et $1.00, pas plus.
A venir—"Jefferson De Angelis."

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE, 21 AVRIL.
THE BIG SENSATION BURLESQUERS
20—blancs—20 10—noirs—10 8—actes de Vaudeville—8
Prix: 10c, 20c et 30c. La semaine prochaine: A Joly American Tramp.

THEATRE NATIONAL (en Français)
Rue Ste Catherine et Beaudry. Semaine du 21 Avril.
Grand Drame Patriotique Canadien Français
FAMILLE SANS NOM
Prix: Soirées, 15, 20, 30 et 40 cts.
Matinées, 10, 15, 20, et 25c.

FRANCAIS, CETTE SEMAINE—Matinées: Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Grande représentation d'Al. W. Martin,
UNCLE TOM'S CABIN
La semaine prochaine: "The Night before Xmas."

Théatre du Palais Royal
Coin Lagauchetière et St-Laurent. Tél. Bell Est 2367
Mardi, Jeudi et Samedi: Mat. 2.15 hrs.
Semaine du 21 Avril
"LES NOCES D'UN RESERVISTE"
Comédie en 3 actes de Chivot et Duru.
Avec—MM. Harmant et Rey-Duzil.
Mme Dartigny et Rey-Duzil.

Exposition de Chevaux
DE MONTREAL.



Un nombre limité de billets de saison à $4.00 chaque, donnant au porteur le droit au même siège durant cinq soirées, sont maintenant en vente au bureau de la succursale du "Star," coin des rues Peel et Ste-Catherine.
Tel. Up 1346. 48-3

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, 176 rue St-Jacques Mardi, le 6 Mai prochain, à midi, pour la réception du rapport annuel et autres états et l'élection des directeurs.

Par ordre du Conseil de Direction.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, le 31 mars 1902. 30-1m

ETABLI EN 1868
L. THERIAULT
Succr. VICTOR THERIAULT
Entrepreneur de Pompes Funèbres
16½, 18 rue St-Urbain et 231 rue Centre
Communications téléphoniques
SPECIALITE — Embaumage garanti dans tous les cas. 211-jno

PEINTURE . . DECORATION
J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES
Bureau: 210 St-André
Tél. Bell Est 1994
Atelier: 216 St-André.

COMMON SENSE
Tue les Rats, les Souris, les Gardons, les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les Pharmaciens, ou 381 Queen West, méfiez-vous des imitations. TORONTO

FILS METALLIQUES et TREILLIS EN FILS METALLIQUES
The British Wire Mfgr Co
325 St-Jacques, Montréal.

R·I·P·A·N·S
There is scarcely any condition of ill-health that is not benefited by the occasional use of a R·I·P·A·N·S Tabule. For sale by Druggists. The Five-Cent packet is enough for an ordinary occasion. The family bottle, 60 cents, contains a supply for a year.

Rails en Acier
Rails de Remplacement
Pelles à vapeur Marion.
Locomotives Porter
Voiturettes pour Minerai et Tombereaux à Bascule.
Brouettes! Grattoirs!
Pics. Pelles etc.
Tuyaux en spirale rivés.
Machineries d'occasion
JAMES COOPER
me s i n o MONTREAL.

Accessoires de tous genres pour
CONTRACTEURS
Pics, Pelles, Leviers, Brouettes, Acier et Fer en barre
W. H. C. MUSSEN & CO
763 RUE CRAIG
Téléphone Main 4344. 7—jno

MATERIAUX POUR
Constructions à l'Epreuve du Feu
TERRE CUITE, BRIQUE PRESSEE, Etc.
N. T. GAGNON,
204 Rue St Jacques.
244—merc-s—fa

Timbres américains à vendre au bureau de "La Patrie".

NOUVELLES DE PARTOUT

CORRESPONDANCE SPECIALE

A VALLEYFIELD

Un vieillard tué par un train du New-York Central

Valleyfield, 22. — Samedi matin, le Dr M. Lefebvre, coroner, était informé par l'agent de la station du New York Central, M. E. C. Cassidy, que le corps d'un individu avait été trouvé à côté de la voie du New York Central à environ 1 mille de la gare de St-Stanislas. M. Lefebvre se rendit immédiatement sur le théatre de l'accident. Là il constata que l'individu avait la colonne vertébrale brisée et en plus avait le bras cassé à deux endroits. On transporta le corps à la morgue de Valleyfield où l'enquête fut tenue samedi matin et se continua lundi.

L'individu tué est un vieillard du nom de Haworth, natif d'Angleterre et résidant en Canada à Valleyfield depuis une couple d'années.

C'était un ancien tisserand et était parti depuis 4 mois de cette villeyeux. Vendredi soir, il a pris le train à tal de Montréal, pour une maladie des le pour aller se faire soigner à un hôpi Montréal pour s'en revenir à Valleyfield. l'ar erreur, il a débarqué à la station de St-Stanislas. Ayant voulu s'en revenir à pied à Valleyfield, on suppose qu'il a été frappé par un convoi de fret qui venait de Maione, vers 10 heures environ. La mort a été instantanée. Ce n'est que le lendemain que deux jeunes gens du nom de Lefebvre s'aperçurent de l'accident. Après avoir entendu les dépositions du conducteur du train dans lequel était le vieillard, qui dit avoir débarqué le vieillard à St-Stanislas, et avoir entendu beaucoup d'autres témoins, le jury a rendu un verdict de " mort purement accidentelle, sans blâmer qui que ce soit." Les raisons sont que le vieillard a été très imprudent vu qu'il était sourd.

Il était âgé d'environ 70 ans. La seule personne qui le connaissait intimement ici, était un nommé Elliott.

Le défunt a un frère en Angleterre. Il a été enterré dans le cimetière protestant, vu qu'il était de la religion méthodiste.

C'est le N. Y. Central qui a payé les frais funéraires.

— Une importante délégation composée des principaux citoyens de cette ville doit se rendre à Ottawa cette semaine. Le but de la délégation est d'avoir une entrevue avec le ministre des Travaux Publics, aux fins de la construction d'un bur au de poste.

— Avec le printemps, les affaires reprennent à Valleyfield. Aussi nos marchands sont-ils très affairés.

—Nous avons eu un très bon marché mardi dernier. Les produits étaient très variés et se vendaient très bien à un bon prix. Les patates surtout sont en hausse.

— Tous les labours sont commencés dans les environs. La température est idéale. D'après les apparences, la récolte promet d'être très abondante.

— MM. Guindon & Cie, qui ont été victimes du dernier incendie du 3 avril dernier sont à faire reconstruire de l'autre côté du canal, en face du pont, un magasin temporaire, afin de reprendre leur commerce sans retard.

Par l'adoption du règlement No 172, le Conseil de cette ville peut maintenant augmenter le nombre des licences d'hôtels de notre ville à volonté. Il est rumeur que trois nouvelles licences seront accordées dans les quartier Ouest, Centre et Nord.

—On a commencé à faire les travaux de terrassement pour la construction du trottoir du N.-Y. Central. Le contrat a été accordé à M. Jos Lefebvre.

—Une rumeur courde circulait ici il y a quelque temps, voulant que le site du nouveau bureau de poste soit le terrain de M. Dion, dont les constructions viennent de passer au feu. Le site est magnifique, mais il ne rencontre pas l'approbation générale.

—La jolie résidence que M. C. A. Chicoine est à faire construire sur la rue Champlain avance très rapidement. Ce sera une des belles résidences privées de Valleyfield.

—La première excursion de la saison aura lieu samedi prochain, à Cornwall à bord du vapeur "Le Valleyfield." Le promoteur est M. C. H. Laberge, gérant du théâtre du Palais. L'excursion est faite dans le but d'aller au devant de la troupe "Side Tracked" qui jouera ici le lendemain.

—Plusieurs marchands de la rue Victoria se plaignent de l'état de cette rue. La rue Victoria qui est une des principales rues de notre ville devrait au moins payer d'apparence, surtout pour les étrangers.

A ST-CHARLES DU RICHELIEU

Saint-Charles, 21. — Dimanche, le 20 courant, avait lieu l'assemblée générale des patrons de la fromagerie située dans le rang en haut de la rivière, de la paroisse de St-Charles de Richelieu ; cette assemblée était convoquée par le propriétaire manufacturier M. Alphonse Jarret. Le rapport des opérations de l'année dernière a été lu par le secrétaire et trouvé satisfaisant. Après discussion il a été résolu de nommer le directeurs suivants : MM. Alfred Petit, Joseph Remy, Old. Chicoine, Félix Lusignan, Aimé Geoffrion et Philias Chicoine.

A une assemblée subséquente des directeurs tenue le même jour, M. Alfred Petit a été réélu président et M. Emile Foisy a été réengagé comme secrétaire-trésorier pour l'année courante.

A L'EPIPHANIE

Colporteur Syrien volé—Le pont de la riviere l'Achigan

L'Epiphanie, 23. — Il y a quelques jours, un colporteur syrien avait obtenu la permission de remiser sa voiture et ses marchandises dans la grange d'un cultivateur, près du village. Il alla se reposer à la maison lorsque quelques instants après, voulant se rendre à son magasin ambulant, il constata qu'un tramp était en train d'acheter des marchandises trop à bon marché et en remplissait son panier. Notre colporteur voulut lui faire rendre ces effets, mais le tramp, s'armant d'un couteau, aurait certainement fait un mauvais parti au syrien si celui-ci ne fut pas parvenu à lui arracher son arme et après s'être fait couper un doigt. Le tramp s'enfuit alors, mais fut rejoint à St-Henri de Mascouche par le détective Normandeau que le colporteur avait prévenu.

— M. Stanislas Héneau, meunier, vient de perdre un de ses fils des fièvres typhoïdes. C'est le seul cas qu'il y ait dans notre village ; espérons que ce sera le dernier.

— M. J. Charbonneau, ingénieur civil, de St-François de Sales, était ici hier, pour l'inspection du pont en rails de fer, bâti sur la rivière de l'Achigan. Il était accompagné de M. Labelle, propriétaire des carrières de Terrebonne.

— M. F. X. Chevalier, de Montréal, a fait l'achat de la résidence de Mme François Martel, décédée il y a quelque temps, presque subitement.

NOUVELLES DE BERTHIER

Berthierville, 23 — Le Révérend Messire Dorval qui a été reçu prêtre ces jours derniers est venu chanter sa première grand'messe ici dimanche. Le chœur de Berthier, sous la direction de M. Victor Allard, beau-frère de M. Dorval, avait préparé de beaux chants pour cette solennité. M. Lévesque, vicaire de la paroisse a donné le sermon de circonstance.

—La translation des corps du charnier au cimetière de Berthier se fera Lundi prochain le 28 courant ; 24 corps ont été déposés dans le charnier dans le courant de l'hiver.

—Melle Antoinette Lavallée, fille du notaire O. Lavallée, a laissé Berthier vendredi dernier pour aller se faire religieuse chez les sœurs de la Providence à Montréal

A ST-JEAN DESCHAILLONS

St - Jean Deschaillons, 23 — Madame Alexandre Laliberté doit partir demain pour Montréal, passer huit jours à visiter les grandes expositions de chapeaux.

—Nous avons 15 cas de picote dans la paroisse, seulement dans 3 familles, neuf dans une et 6 dans l'autre, un enfant en bas âge est mort hier et enterré le même jour.

—Il y a eu à deux heures cet après-midi une assemblée des Artisans Canadiens-Français, succursale St-Jean Deschaillons No 28.

—Les briquetiers doivent commencer leurs travaux cette semaine.

—Les travaux des églises St - Jacques de Paris-Ville et Ste-Philomène de Fortier-Ville, sont terminés. Encore deux magnifiques temples qui font honneur au comté de Lotbinière.

—M. et Mme Lucien Laliberté de Sainte-Philomène sont en promenades à St-Jean chez M. E. H. Laliberté, N.P.

A ST-DENIS

Saint-Denis, Rivière Richelieu, 23. — La succursale de Saint - Denis de l'Union Saint-Joseph de Saint - Hyacinthe a célébré dimanche sa fête patronale. La société, au complet, bannière en tête, a défilé par les rues du village, précédée de la fanfare de St-Denis, sous la direction de M. le notaire Dauray. A l'église, il y eut messe solennelle. L'allocution de circonstance a été donnée par M. le chanoine Michon, curé.

Le chœur de chant, accompagné par l'orchestre de la fanfare, a rendu avec art le " Te Joseph " à quatre voix de l'abbé Durocher, ainsi que la messe du second ton harmonisé. Le chant était sous la direction de M. J. B. Descosiers, maître de chapelle. M. L. O. Dauray présidait à l'orgue. Les membres de la société sont enchantés du succès de la fête.

Les officiers de notre succursale sont : M. F. X. Parnelle, président ; M. J. B. Fichard, secrétaire-archiviste ; et M. Ferrus Petrin, secrétaire-trésorier.

— Les funérailles du docteur J. B. Elphège Mailliet ont eu lieu hier matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A ST-SIMON

St-Simon, 23. — Agréable veillée dimanche, chez M. Brunelle, marchand général. Ses amis lui ont présenté son portrait au crayon, encadré, à l'occasion de son vingt et unième anniversaire. Le cadeau a été présenté par M. V. Sylvestre. Etaient présents : M. et Mme J. Marin, M. et Mme Ls Langelier, M. et Mme Dr A. Lafrenière, M. et Mme J. A. Beauchamp, M. de P. ; M. Anthyme Casson, M. O. Lincourt, M. F. Pandenault, H. St-Germain, N.P., H. Valcourt et sa sœur Lucie, N. Tétrault, fromager ; Le Vendal, et ses deux sœurs Régina et Alice ; A. Jodoin, N.P., de St-Hyacinthe ; E. Niquette, marchand de Clairvaux de Bagot ; H. Jodoin et ses deux sœurs Amenda et Pamélia ; Chs Emile Birtz, Henri et Hector Valcourt, Dovila Langelier, commis marchand, de St-Hugues, accompagnait sa sœur Marie Rose, institutrice ; Victor Sylvestre conduisait Mlle R. Lincourt ; Mlle Nancy Pandenault, accompagnée du héros de la fête ; Mlle Antoine Defranpres, institutrice, Mlle Thaïs Casson, institutrice, Mlle Aluda Hubert.

M. et Mme Brunelle ont su très bien faire les choses. On n'est retiré à une heure très avancée. Il y a eu de la musique, piano, cornet, baryton, chant, etc., etc.

A STE'ANNE DE PRESCOTT

Ste-Anne de Prescott, 23. — Madame veuve Joseph Bureste est morte la semaine dernière, à la suite d'une longue maladie.

—M. Georges Lafortière et Euclide Roy, de New-York, sont arrivés hier pour passer quelques mois dans leur famille.

—M. L. J. Gagné, scelleur de St-Victor a Alfred, est arrivé pour résider ici.

A ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

St-Philippe de Laprairie, 23.— Les réparations à l'église paroissiale avancent rapidement. Les travaux en bois seront bientôt terminés et il ne restera plus que les peintures et le posage d'un appareil de chauffage à eau chaude. Le coût des réparations s'élève à $7,000 environ. Après toutes ces réparations nous aurons certainement la plus belle église de la rive sud du fleuve.

—Lundi a eu lieu le mariage de M. A Godin me, Hortensia Legrand, Alexina Legrand et Clara Varin étaient en promenade chez M. Zénophile Legrand, marchand.

—Lundi a eu lieu le mariage de M. A Godin avec Mlle Corine Tremblay, M. Pierre Provost servait de temoin à la mariée et M. Philippe Martin au marié. Après la bénédiction nuptiale, les invités se sont rendus chez M. Provost, où un somptueux déjeuner les attendait.

—M. P. Z. Nadon, qui était malade se rétablit graduellement, et pourra bientôt reprendre ses occupations chez M. Noel Binette, marchand.

A ST-ANICET

St-Anicet, 23 — Jeudi dernier, le 17 avril était la fête patronale de la paroisse de St-Anicet. M. Manseau, le nouvel organiste et maître de chapelle avait commencé depuis quelques mois à organiser avec l'aide de quelques jeunes gens bien disposés, une fanfare pour la paroisse. Voyant que ses élèves faisaient beaucoup de progrès, il résolut de les faire jouer en public à la première occasion qui se présenterait. Il profita de la fête patronale. Tous les membres de la fanfare Manseau se rendirent chez leur chef dans l'après-midi. A trois heures p. m., on partit au son du tambour, pour aller saluer les principaux citoyens du village. On se rendit d'abord au presbytère saluer M. L'Abbé Toupin, curé qui les reçut avec la plus grande cordialité. De là, on se rendit à la résidence du maire, M. Pat. W. Lechev, chez M. L. N. Masson, pour saluer l'Abbé Ed. Prieur, ancien curé qui demeure avec son beau - frère M. Masson, et aussi pour saluer ce dernier en sa qualité de président de la commission des écoles de la municipalité. En partant de chez M. Masson, on se rendit au bureau de Poste, pour saluer M. Bourgeault, un des plus anciens résidents du village et l'un des plus anciens maîtres de poste du district de Beauharnois, il a 47 ans de service.

—Le 17 avril était justement le soème anniversaire de la naissance de M. Bourgeault M Bourgeault, est né à Lavaltrie le 17 avril 1822.

De là on alla au couvent, à l'extrémité du village, saluer les sœurs de Notre-Dame de la Merrie. En laissant le couvent on revint par différentes rues saluer d'autres citoyens importants, savoir : le Docteur Ach. Besner, N. Ant. Latulippe, marchand, M. Ed. Hensey, marchand ; M. Alf. Masson, marchand, M. D. Caza, marchand ; M. M. Moriarty, hôtelier.

Vers 6 heures, les musiciens retournèrent à la résidence de M. Manseau d'où ils étaient partis.

Tous les citoyens sont contents de la fanfare et n'ont que des louanges à faire à M. Manseau, et à ses élèves.

A L'ANGE GARDIEN

L'Ange Gardien, 22.—M. le notaire Demers, de St-Césaire, était ici, vendredi, par affaires.

—MM. Louis Brunelle, de Farnham, et D. O. Lécuyer, de cette paroisse, ont acheté le bloc McNulty.

—M. Elzéar Bourbeau, a acheté la maison en pierre de M. P. Roy, père, au coin de la rue du Pacifique.

—M. Eudore Brosseau, a acheté la terre de M. Hormisdas Bercelous.

—Dimanche, le 20 courant, étant la fête patronale de Saint-Joseph, les membres de l'Union Saint-Joseph, ont assisté en corps à la grand'messe. Le Rév. M. Nadeau, dans une belle allocution, a félicité les membres de cette société. La quête a aussi été faite par deux des membres.

—Un nouveau cas de variole s'est déclaré, dimanche, le 20.

—La question du pont de Magenta fera le sujet d'une vive discussion à la prochaine séance du conseil de la paroisse.

NOUVELLES DE JOLIETTE

Joliette, 23. — Le Rév. P. Léger, procureur du Collège, est parti pour aller rendre visite à un confrère dangereusement malade, le Rev. M. Olivier Duhaut, curé de Rustinié. Il est accompagné de MM. L. Bonin, curé de Ste-Mélanie, et A. Laferrière, curé de St-Ambroise, qui sont tous deux confrères du même collège Joliette. Il doit y avoir eu même temps dans la paroisse voisine une réunion préliminaire pour un conventum des élèves de cette classe, dans le cours de l'automne.

— Le collège Joliette a acheté de la succession Louis Robitaille un magnifique lopin de terre dans le voisinage des limites de la ville, entre le chemin public et la rivière, atteignant à un lot d'une quinzaine d'arpents que la corporation du collège possédait déjà à l'ouest du pont du chemin de fer le Grand Nord. On est actuellement à ériger à cet endroit les bâtisses convenables pour la culture modèle que l'on veut y faire.

— Monseigneur Lugas, curé de Cohoes, était de passage en cette ville hier, en visite chez sa sœur, Mme J. M. Perreault. Monseigneur doit commencer sous peu la reconstruction de son couvent qui a été détruit par un incendie, il y a quelques mois. Quant à l'école des Frères, qui a été également détruite dans le même accident, la reconstruction en est différée à l'année prochaine. La perte de ces deux importantes maisons d'éducation, construites au bénéfice de la jeunesse canadienne-française de Cohoes, et au prix de tant de sacrifices, a gravement affecté la santé d'ailleurs délicate de ce digne et dévoué pasteur. Espérons que les quelques jours de repos qu'il est venu prendre parmi les membres de sa famille à St-Jacques de l'Achigan et ici, lui seront favorables pour un retour à une parfaite santé.

— Dimanche prochain, suivant annonce faite au prône dimanche, l'ancien conseil d'administration de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette doit remettre les comptes, documents, titres, etc., concernant la dite administration, entre les mains du nouveau bureau de " l'Oeuvre et Fabrique " qui se compose maintenant de M. le curé et des trois marguilliers dernièrement élus. On verra ensuite ce qu'il y a à faire au sujet de la réparation ou de la reconstruction de l'église.

— M. Eugène Robillard, ex-négociant de St-Jean de Matha, arrive ici d'un voyage à Labelle. Il a été fortement encouragé d'aller faire en cet endroit un établissement de menuiserie, portes, chassis, etc. Il y aurait là beaucoup d'occupation dans ce genre d'ouvrage, paraît-il, car il y a de nombreuses constructions en perspective.

On nous informe que la décision est définitivement prise et que le dit établissement, qui comprendra aussi planeur et moulage, sera prêt vers le 15 de juin prochain.

— M. Wilfrid Gervais, de St-Jean de Matha, a fait une demande au conseil municipal de cette paroisse pour avoir le privilège de construire un aqueduc devant alimenter le village. La requête a été prise en considération et l'on adjugera bientôt sur ces conclusions.

— M. François Basinet, de Ste-Emélie de l'Energie, marchand, est venu en cette ville pour affaires concernant son commerce.

UNE BELLE FETE

Ottawa, 21.— Dimanche par un temps magnifique, l'Union St-Joseph d'Ottawa, célébrait sa fête patronale. Dès 9 heures, les membres en très grand nombre se mettaient en ordre de procession pour se rendre à l'église Ste-Anne où a eu lieu leur messe. Le chœur de chant de Ste-Anne a exécuté avec succès la messe de Guilman. Avant le sermon, M. Beausoleil, curé de Ste-Anne, est monté en chaire pour souhaiter la bienvenue aux membres de l'Union St-Joseph, et les féliciter des développements de leur Société. Le sermon véritable chef d'œuvre de littérature et d'éloquence a été donné par le Révd Père Lacoste, O.M.I., de l'Université d'Ottawa ; nous en donnons ici un court résumé :

" Serviteur fidèle et prudent, le Seigneur l'a établi chef de sa famille (Math. XXIV 45) "

Après la messe, la procession reforma ses rangs pour se rendre au Mont St-Antoine où fut servi un somptueux banquet qui fut rehaussé par la présence de Mgr Duhamel, de Mgr Routhier, de plusieurs autres membres du clergé, des présidents de la Société des Artisans, de la St-Jean-Baptiste, de l'Institut Canadien et de plusieurs succursales de la St-Joseph.

L'Union St-Joseph d'Ottawa mérite certainement nos félicitations pour son grand développement ; elle compte actuellement 5,000 membres formant 85 succursales répandues dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Espérons que sous peu, grâce à son admirable administration, l'Union St-Joseph d'Ottawa, comptera des membres dans toutes les provinces du Canada et même parmi nos compatriotes des Etats-Unis.

LE LAC MEGANNIC

Sherbrooke, 23.—Le Lac Mégantic est libre de glace. Les bateaux commenceront à circuler cette semaine.

Le jeune Berlureau est depuis peu en apprentissage chez un photographe.

—Eh bien, lui demande-t-on, commencez-vous à opérer vous-même ?

—Oh ! certainement. Mais comme je ne suis pas encore très habile, on ne me laisse faire que les portraits d'enfants !

LE COURONNEMENT

La ville des Trois-Rivières enverra une adresse au roi

Trois-Rivières, 23. — A l'instar de toutes les autres villes importantes de cette province, la ville de Trois-Rivières a résolu d'envoyer à Sa Majesté Edouard VII, à l'occasion de son prochain couronnement, une adresse de félicitations, et ce par l'entremise de lord Strathcona.

A la dernière séance du conseil de ville, M. l'échevin Tourigny a formulé une proposition à cet effet, laquelle a été adoptée unanimement.

Comme le faisait remarquer M. Tourigny, la ville de Trois-Rivières est une des plus anciennes du Canada et ne doit pas rester en arrière, surtout dans une circonstance comme celle-ci où il lui est donné d'affirmer sa loyauté envers la couronne britannique.

LES BARBIERS

Ils devront fermer leurs boutiques à à minuit aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 23. — Il y a quelque temps, nos figaros avaient présenté une requête au conseil demandant la permission de "raser" après minuit, le samedi. Nos barbiers avaient plein espoir que cette demande leur serait accordée et ils en jubilaient. Mais cette requête vient d'être rejetée.

LES COMMERCANTS DE BOIS DE PULPE

Ils se réunissent à Sherbrooke pour former une association

Sherbrooke,23.—Une réunion des commerçants de bois de pulpe a eu lieu, à l'hôtel Grand Central. Le but était de jeter les bases d'une association pour protéger le commerce de bois. Les commerçants de bois de pulpe présents étaient : MM. H. M. Price, A. J. Auger et G. E. Smith, Québec ; D. H. Pennington, Ste-Julie Station ; O. C. Morissette, Lac Mégantic ; E. W. Tobin, Prompton Falls ; E. C. Goodhue, Island Pond ; Robt. Scott, Scotstown ; Nap. Mercier, Arthabaskaville ; F. M. Pope, Bury ; O. Brouillard, Carmel ; J. A. Précourt, G. N. Hoige, W. W. Wallev, F. N. McCrea, B. C. Howard et A. C. Miquelon, Sherbrooke.

M. H. M. Price, de Québec, a été élu président pro-tem, et M. A. C. Miquelon secrétaire.

La nécessité d'une association de ce genre a été reconnue par chacun des membres présents et par les lettres de plusieurs autres commerçants qui n'ont pu assister. D'après ce qu'on a pu en juger par la première réunion tous les commerçants de bois de pulpe de la province de Québec se joindront à la nouvelle association dont le but principal est de protéger le commerce de bois par tous les moyens à la disposition des membres.

L'Association sera connue sous le nom de "l'Association des Commerçants de Bois de Pulpe de la Province de Québec." Il y aura une réunion des membres tous les mois qui pourront siéger à des endroits fixés par le bureau des directeurs lorsqu'il sera constitué.

A une grande séance des membres fondateurs de la nouvelle association, tenue dans l'après-midi, plusieurs questions importantes ont été discutées se rapportant au commerce de bois, ou mesurage, etc.

La première assemblée fait bien augurer des succès futurs de la nouvelle association, et qu'elle a été fondée sur des bases stables qui permettent à ses membre de s'accorder une protection mutuelle et de donner de plus grands développements au commerce de bois de pulpe, déjà considérable dans notre province en le soumettant à une certaine règlementation devenue nécessaire.

A PETIT METIS VILLAGE

Petit Métis, 23. — M. le notaire Michaud, résidant à St-Octave de Métis depuis nombre d'années, est allé s'établir à Fraserville. Il est remplacé par le notaire Gagnon.

— Le Dr Caron abandonne la paroisse de Sandy Bay pour aller s'établir à St-Paschal de Kamouraska.

— Le Dr Desrosiers, fils de Nap. Desrosiers, marchand, est définitivement établi à Sandy Bay.

— Une des maisons de M. P. H. A. Caron, à Petit Métis Village, occupée par des locataires ayant charge du bureau central de la Cie de Téléphone de Bellechasse, a failli être détruite par le feu. Un enfant de quatre ans, jouant imprudemment avec des allumettes, mit le feu dans la tapisserie et la lingerie, dans une chambre du grenier. La mère a sauvé son enfant à temps, car il ne pouvait pas comprendre le danger.

Avec l'aide de la brigade des pompiers volontaires, on a pu éviter un sinistre.

—Alexis Otis, forgeron, vient d'ouvrir une boutique dans notre village.

—Il y aura à Petit Métis Village une plus grande affluence de touristes que jamais, cet été. Déjà, les hôtels ont reçu beaucoup de demandes, pour pension et chambres.

LE SYNDICAT MARITIME

Lord Strathcona croit qu'il sera avantageux pour le Canada

Londres, 23.—Lord Strathcona et Mount-Royal, le haut commissaire du Canada, a été interviewé par un représentant du "Daily Chronicle", au sujet du nouveau syndicat maritime. Celui-ci, croit-il, aura d'excellents effets pour le Canada, particulièrement au point de vue du service rapide entre Liverpool et le Cap Breton. Si ce service est établi, pense lord Strathcona, il attirera une grande partie du trafic américain.

LE CAPITAL DU SYNDICAT

New-York, 23.—Le syndicat maritime formé par M. J. P. Morgue aura un capital de $170,000,000, dont $70,000,000 seront des actions préférentielles à 6 p. c. et $50,000,000 des actions ordinaires et $50,000,000 des obligations à 4½ pour cent.

Le syndicat aura une charte américaine.

Un journaliste rentre tous les soirs à la campagne, pour regagner une demeure isolée.

—Comment ! lui demande-t-on, vous n'avez ni canne à épée, ni revolver ?

—Mais non, fait-il simplement ; je n'ai d'autre arme que l'ironie !

Asthme Spasmodique Les inhalations procurent un soulagement temporaire, mais il est inutile d'essayer de guérir l'asthme en respirant de l'air ou de la boucane médicamentée, l'asthme étant une maladie constitutionnelle requiert un traitement qui nettoiera et tonifiera le système. Le Composé de Kola de Clarke est le seul remède qui puisse remplir toutes ces conditions, et il le fait d'une manière parfaite, on le voit par le grand nombre de guérisons remarquables, après que toute autre chose a échoué. Les médecins le recommandent. 4 bouteilles $5.00, franco par The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto.

UN PORTRAIT PAR JOUR

M. LOUIS ANTONIO BEDARD

Le portrait que nous donnons aujourd'hui est celui d'un officier public bien connu. M. Louis Antonio Bedard, greffier de la Cour de Pratique, que sa charge importante met en rapport quotidien avec les juges, les membres du Barreau et un grand nombre de plaideurs.

Toujours le sourire sur les lèvres et prêt à obliger tout le monde, M. Bedard est une des figures les plus sympathiques du Palais, et malgré la difficulté de ses fonctions qui l'obligent souvent à répondre à plusieurs personnes à la fois, sa bonne humeur et sa courtoisie ne font jamais défaut. Un tel employé ne peut manquer d'être populaire et aussi le nombre des amis de M. Bedard est légion.



M. L. A. BEDARD

(Photo Laprès & Lavergne, coin des rues Saint-Denis et Ontario)

Louis Antonio Bedard naquit à Montréal le 6 janvier 1861 et est le fils de M. Louis Bedard, notaire de cette ville, et de dame Edwidge Durand. Son grand'père, Charles Bedard, était originaire de St-Ambroise de la Jeune Lorette, Québec, et vint s'établir à St-Rémi, comté de Napierville, avec plusieurs de ses frères. Un de ses grands-oncles, M. Antonio Pedard fut le premier curé de la paroisse de St-Remi. La famille Pedard compte encore plusieurs autres membres dans le clergé : feu le Rév. P. J. B. Pedard, fondateur du village de la Flynn, Fall River, Etats-Unis ; feu M. Pierre Pedard, curé de St-Constant, et M. Hercule Pedard, P. S. S., de l'église Notre-Dame ; le Dr Pierre Bedard, du village de de Lorimier, est son frère.

Après avoir fait des études au collège Ste-Marie, M. Bedard entra dans le commerce, puis en 1887, avec la protection de feu l'hon. Honoré Mercier et de M. L. O. David, il entra comme commis au greffe de la Cour de Circuit. En 1890 M. le protonotaire Longpré le fit transférer au greffe de la Cour Supérieure et quelques années plus tard il fut nommé député protonotaire. A la mort de M. Tancrède Morrau, greffier de la Cour de Pratique, en 1897, le protonotaire actuel l'hon. M. Turcotte, nomma M. Bedard pour lui succéder et c'est depuis cette époque que, comme nous l'avons dit plus haut, il remplit cette charge importante à la satisfaction de tous. C'est encore M. Bedard qui est chargé de la préparation des dossiers pour la Cour de Révision et dans les rares moments de loisir que lui laissent ses devoirs onéreux, il s'occupe de rapporter les décisions les plus importantes de la Cour de Pratique. Comme nous le disions il y a quelque temps, depuis le nouveau Code de Procédure, la position de greffier de la Cour de Pratique est devenue très importante et nous ne saurions mieux terminer cette esquisse qu'en renouvelant la suggestion que nous faisions alors, de faire de cette charge un département spécial, avec une rémunération convenable pour le chef du bureau. En récompensant ainsi les services de M. Bedard le gouvernement aurait l'approbation de tous.

C'est le temps de nettoyer les rideaux de dentelle. Nous les nettoyons bien.

R. PARKER & CIE.,

Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Qué.

1958 RUE NOTRE-DAME.

Bell Tél. Main 2597. Marc. 23

Nous avons maintenant l'expérience et nous sommes parfaitement recommandables pour déménager vos meubles. Faites un essai.

KING'S CARTAGE & STORAGE

BUREAU,

380 rue St-Jacques.

Téléphone Main 565.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS.

NOUVEAU CATALOGUE DU PRINTEMPS

Contenant les illustrations et les prix de chaque article de ménage, maintenant prêt, envoyé gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse.

CHAPEAUX D'HOMMES.—Chapeaux de soie, dernières formes du printemps, de fabrication anglaise et américaine, **$5, $6, $7.**

Chapeaux Derby pour petits garçons.—Une variété complète pour petits garçons depuis 6 ans et plus ; aussi FEDORAS, CRUSHERS, etc.

CASQUETTES.—Pour jockeys, Golf, Tennis, Navigation, etc. N.B. Tous les genres de CHAPEAUX et CASQUETTES faits à ordre.

Complets tout faits pour Hommes.—Complets avec gilet à double breast, en serge bleu-marin, doublure unie et rayée, meilleur fini, **$14 et $16.50.** COMPLETS en TWEED ECOSSAIS, **$12, $15, $18.** COMPLETS en beau WORSTED ANGLAIS, dans les nuances medium et noire, les plus nouveaux dessins, **$14 à $23.**

Complets de Petits Garçons.—COMPLETS NORFOLK en HOMESPUN, noirs et gris pâle, façon et drab, 5 à 10 ans, **$5.50.** 11 à 15 ans, **$7.00.**

Chemises et Blouses, 90c, $1.00, $1.25.

Complets en Duck, toutes grandeurs, **$2.00 à $5.00.**

ARTICLES SPORTIQUES

Articles pour Lawn Tennis, Golf, Baseball et Agrès de pêche.

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO

MONTREAL

UN GRAND RECORD

Nous avons vendu 156 Engins en douze mois, durant l'année 1901. Ceci est une preuve que ceux qui emploient des machines à vapeur ont une grande confiance dans les engins que nous construisons. Ecrivez pour un Catalogue.

The GOLDIE & McCULLOCH CO., Limited,

Galt, Ontario

CONSTRUISANT AUSSI DES

Engins Wheelock,
Engins "Ideal,"
Engins à Gaz et à Gazoline
Bouilloires,
Pompes,
Turbines à l'Eeu,
Machineries pour moulin à fleur,
Gyrateurs Wolf,
Roues d'Emeri,
Machineries pour moulin à farine,
Machineries pour travailler le bois,
Machineries pour la pierre,
Machineries pour faire les douves et fonds de barils,
Poulies en bois,
Poulies en fer,
Arbres de Couche,
Appareils de Suspension,
Roues,
Accouplements,
Accouplements conducteurs Clutch,
Poulies conductrices Clutch,
Poulies pour chaines,
Coffres-forts,
Voutes et
Portes de Voute



E.N. CUSSON & CIE, Montréal. **"VICTORIA CROSS"** FAIT PAR L'UNION

Vogue Toujours Grandissante.

Vous Reunissez l'Economie

AU CONFORT ET A LA COMMODITE

Lorsque vous achetez un

Range à Gaz OXFORD



Ils ont des valves spéciales perfectionnées et des brûleurs qui fournissent une chaleur intense avec une quantité de gaz moindre que vous ne le croiriez possible.

Vous serez surpris de voir que la cuisine de la saison vous coûtera beaucoup moins cher en employant l'un de ces Ranges recommandebles — et assurément vous pouvez prévoir combien vous y gagnerez en ayant une cuisine, fraiche et par l'absence de saletés et de cendres durant l'été.

Il vaut mieux voir quel genre ou quelle grandeur vous conviendront le mieux. Tous les prix sont très raisonnables.

— VENDU A MONTREAL PAR —

J. A. SDALER	226 rue Bleury.
P. FORGET	927 rue St-Laurent.
KANE & MONTPETIT	2526 rue Notre-Dame
A. LALLEMAND	2699 rue Notre-Dame.
S. J. GRANGER	679 rue Ste Catherine.
G. ARCHAMBAULT	1610 rue Ste-Catherine.
J. & P. DAVIGNON	1062 rue Ontario.

The Guerney Massy Co., Limited, Montreal.

23-26—2 mai



Vous vous sentez vieux. D'heure en heure vous trainez à votre travail. Vous êtes toujours fatigué. La nuit n'apporte jamais de repos.

Quelle est la cause de tout cela ? Le sang impur. Débarrassez-vous de ces impuretés. Mettez votre sang dans un meilleur état. Refaites vos nerfs.

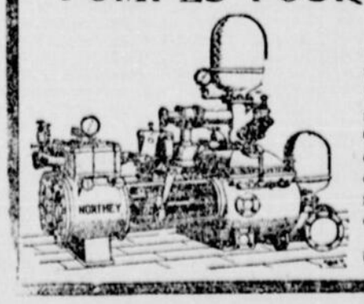
Les médecins nous racontent les plus grands succès avec la Salsepareille d'Ayer. Ce n'est qu'un Extrait Concentré Composé de Salsepareille.

"J'ai fait usage de la Salsepareille d'Ayer pour rendre mon sang pur et améliorer ma santé générale. Elle me procura la plus grande satisfaction que ne m'a jamais donnée aucun autre remède."—F. B. McCRAY, Tripton, Ill.

$1.00 chez tous les pharmaciens. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

POMPES POUR TOUS USAGES

Pompe à Incendie "Northey" pour Assureurs.



Une pompe à vapeur double, construite strictement d'après les spécifications des "Associated Factory Mutual Insurance Companies," dans le but de procurer aux assurés de cette Compagnie une Pompe à Incendie supérieure, dans le dessin, aux pompes ordinaires sur le marché. Cette pompe est construite avec des matériaux de la plus haute classe et c'est dans sa classe la meilleure pompe qu'il soit possible de construire.

Demandez des Catalogues et Spécifications

The Northey Company Limited, Toronto

792 Viaduc de la rue King.

POELES

Le temps est arrivé de vous acheter un bon Poêle de cuisine pour l'été. Nous en avons une ligne complète. Poêles, Ranges, Poêles à l'huile, etc.

The Elanagh Co NOTRE DAME & SEIGNEURS.

TEL. BELL MAIN ... 3407
MARCHANDS 1259
MONTREAL

La Patrie

Soyons prudents—Soyons vigilants

Le Board of Trade de Toronto a convoqué dans la capitale ontarienne pour les 4 et 5 juin prochain une assemblée extraordinaire des délégués de toutes les Chambres de commerce du Canada, afin de discuter avant le départ de M. Laurier les questions de commerce, de transport, de com unications par télégraphes et câbles, enfin de défense dans l'Empire.

On veut adopter des résolutions afin d'indiquer à Sir Wilfrid Laurier la ligne de conduite qu'on aimerait lui voir suivre à Londres.

Quel esprit va présider à ce congrès soudain ? Quel esprit a présidé et préside encore à son organisation ?

Si l'on réunit les Chambres de Commerce pour nous faire pousser sournoisement par elles à l'impérialisme, pour essayer de forcer la main à M. Laurier et à son gouvernement, il est bon de faire savoir aux impérialisants qu'il y a une foule de braves gens et de bons patriotes qui ont l'œil ouvert et qui n'entendent pas s'en laisser imposer par des résolutions bâclées en catimini sous l'œil et la dictée de jingoes.

Si, au contraire, on convoque des délégués sans arrière-pensée, sans parti-pris, de bonne foi, dans le seul but de manifester un courant d'opinion sur lequel on attirera l'attention de notre gouvernement fédéral, personne ne trouvera matière à redire.

Mais que les Chambres de Commerce et leurs délégués se souviennent que dans des questions comme celles que M. Chamberlain soumettra au congrès impérial à Londres et que l'on veut discuter au préalable à Toronto, il faut avoir en vue d'abord et par-dessus tout les intérêts suprêmes du Canada.

Nous croyons connaître le sentiment public dans notre pays, dans notre province particulièrement.

Or, le peuple de Québec, pour ne parler que de chez nous, a pris comme mot d'ordre la réponse du gouvernement Laurier à Chamberlain et il ne sortira pas de là. Le peuple de Québec, le peuple d'Ontario, nous en sommes sûr, enfin tous les citoyens libres qui habitent le Canada sont d'accord pour penser, pour croire que l'on ne doit pas modifier nos relations actuelles, que l'on ne doit pas échanger les libertés certaines et la majestueuse souveraineté de nos institutions pour des "schemes" à grande auréole, panachés, étincelants, mais décevants, pour des mirages de grandeur impériale.

Ce que nous avons, nous le savons, et nous en sommes satisfaits.

Soyons prudents, soyons sages, soyons vigilants autour des droits que nous avons conquis par des luttes parlementaires mémorables, par des sacrifices de sang.

Le développement de notre Commerce

En 1896, notre commerce avec l'étranger se chiffrait à $763,659 par jour, non compris les dimanches ; or, en 1901 pendant la dernier exercice financier, il s'est élevé à $1,236,112, soit une augmentation de près d'un million de dollars pour chaque jour ouvrable.

Pour la moitié de l'exercice expirée en décembre 1901, la somme de notre commerce avec l'étranger, comprenant les marchandises importées pour la consommation et l'exportation des produits canadiens, n'était inférieure que de 87,000,000 à la totalité du commerce de l'exercice complet de 1896.

Pendant les sept premiers mois de l'exercice finissant en janvier 1902, ce même commerce s'est élevé à $21,000,000 de plus que celui de l'exercice entier de 1896.

De 1897 à 1901 inclusivement, notre commerce étranger s'est porté à $1,651,726,204, ce qui, comparé au chiffre de $1,193,453,797 que donnent les cinq années précédentes, accuse une augmentation de $458,272,407 en faveur du régime libéral.

Ces chiffres vous mettent en mesure de bien apprécier la sagesse du gouvernement Laurier sous plus d'un rapport ; parce que la presse de l'opposition ayant prétendu que nous avons augmenté les dépenses à cinquante, soixante et même, d'après certains journaux, de soixante-dix millions de dollars, certains auraient pu se laisser induire en erreur. Or, avant de se prononcer au sujet de cette augmentation des dépenses, nous demandons à tout esprit intelligent de tenir compte de la différence qu'il y a entre les conditions où se trouve aujourd'hui le pays et celles qui prévalaient autrefois. Les dépenses de l'homme d'affaires augmentent en proportion du développement de son commerce—il en est de même d'une nation.

LA FRANCE REPUBLICAINE

Le "Spectator" de Londres la plus sérieuse et la plus remarquable revue politique peut-être en Angleterre consacre un récent article aux élections françaises qui doivent avoir lieu dimanche prochain.

La grande revue londonnienne prédit une nouvelle victoire pour la république et le maintien du gouvernement Waldeck-Rousseau au pouvoir. Elle ajoute que la république française a maintenant plus de trente ans d'existence et que malgré ses fautes, elle a donné à la France, en somme, le meilleur gouvernement qu'elle ait jamais eu.

BIEN A PLAINDRE

M. Bergeron et M. Monk s'en vont faire la lutte dans la province d'Ontario pour le parti tory, pour le parti qui pendant si longtemps fit la lutte à sir Oliver Mowat avec un programme anti-français et anti-catholique, pour le parti qui a comme organes le "Mail & Empire", le "Spectator", le "News" et autres feuilles intolérantes.

M. Bergeron et M. Monk sont bien à plaindre.

UNE CANAILLERIE DE LA "PRESSE"

La "Presse" d'hier commettait à l'égard de la "Patrie" un acte de canaillerie que nous ne pouvons pas ne pas relever. Lisez :

"Monsieur Edouard Charlier est parti, dans "La Patrie", en guerre contre Monseigneur de Montréal."

Or, voici les faits. La direction de la "Patrie" a reçu de M. Charlier, avec prière de publier, une lettre en réponse à celle de Mgr Bruchési. Nous avons dit à M. Charlier que nous ne pourrions nous rendre à son désir que si les autorités n'y avaient pas d'objection.

Les autorités nous ayant fait savoir qu'elles n'avaient pas d'objection, nous avons publié la lettre en question, en la faisant même suivre d'un commentaire qui indiquait assez clairement notre façon de penser.

Est-ce là partir en guerre dans la "Patrie" contre Mgr de Montréal ?

Le procédé de la "Presse" ne montre-t-il pas toute la mauvaise foi dont on est pétri dans ses bureaux.

Si c'est là le commencement, l'avant-goût de la direction nouvelle que M. Nantel doit donner à la "Presse", on va en voir de belles.

La législature de Terreneuve a été prorogée, hier.

UNE POLITIQUE D'AFFAIRES

En 1896, lorsque le gouvernement Laurier a pris la direction des affaires, le commerce du pays, comparé à ce qu'il était en 1883, n'avait augmenté que de 89,000,000, après treize ans de politique nationale. De 1879 à 1896, l'augmentation n'a été que de $85,000,000, pendant que, de 1896 à la présente année, le commerce du pays a augmenté de $170,000,000, c'est-à-dire deux fois autant dans l'espace de six ans que pendant les dix-sept années de l'ancienne administration. Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'opposition cherche à diminuer le mérite des efforts du gouvernement et à cacher les avantages que le pays ne cesse de retirer de cet accroissement de richesses. L'opposition demande de définir clairement quelle est la politique du gouvernement Laurier. Est-ce que le gouvernement peut avoir une politique mieux définie et plus clairement proclamée que celle avec laquelle il conduit les affaires de ce pays depuis plusieurs années ?

LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

Rendant compte des délibération de l'Union Canadienne d'Ontario, le Temps dit :

"La principale aspiration qui a été exprimée hier et qui couronne toutes les autres, a été le désir d'avoir un représentant canadien-français dans le cabinet d'Ontario. Sans vouloir supplanter ou éliminer aucun des ministres actuels, ça été le sentiment à peu près unanime de la convention : que les Canadiens-français avaient droit, à cause de leur nombre, à un représentant dans le cabinet. La convention n'a pas voulu exprimer ce sentiment dans une motion, ni proposer dès maintenant les moyens d'arriver à ce but, afin de ne pas entrer dès les premiers jours de son existence sur le terrain réellement politique, ni éloigner de ses rangs, les Canadiens-français qui n'aimeraient pas à prendre une part en vue à un mouvement de ce genre pour raisons personnelles. Mais tel a été le sentiment à peu près unanime des membres de la convention.

La plupart des orateurs qui ont parlé se sont plaints aussi que les Canadiens-français n'avaient pas, dans la distribution des charges et emplois publics toute la part à laquelle leur donne droit leur nombre dans la province. Jusqu'à présent ils prétendent avoir été négligés, plusieurs ont admis que c'était notre propre faute, parce que nous avions été indolents, ne nous étions pas suffisamment occupés de surveiller nos propres intérêts et n'avions pas parlé assez haut pour nous faire entendre."

LE RIRE TUE

Louisville, Ky., 23.—Mlle Catherina Maude Rice, une jeune et jolie fille, est morte de rire, une de ses amies lui ayant raconté une amusante histoire. Une lésion s'était produite dans son cerveau, tandis qu'elle riait à se tordre.

LA CIGARRA

Est le seul Cigare de Havane tout pur qui se vende . . . **5c** **dans tout le Canada.**

SI votre marchand de tabac ne tient pas de cigares **LA CIGARRA**, nous vous en enverrons une boîte (25 cigares) pour **$1.25** avec cette garantie — frais payés par nous.—

Chaque **LA CIGARRA** est entièrement pur Havane.

Chaque **LA CIGARRA** est strictement fait à la main — travail de l'Union.

LA CIGARRA est le seul cigare de Havane entièrement pur qui se vende à **5 cts** dans tout le Canada.

LA CIGARRA est le meilleur cigare à **5 cts** qui se vende en Amérique.

Voyez si votre marchand tient LA CIGARRA, si non, remplissez le blanc de commande inclus, ajoutez $1.25 et envoyez à

LA CIGARRA Co.
MONTREAL

BLANC DE COMMANDE

THE LA CIGARRA CO., Montréal.

Veuillez m'envoyer une boîte de **25** cigares LA CIGARRA, garantie tel qu'annoncé. Chaque cigare empaqueté dans une poche doublée de cire et scellée. Après les avoir fumés, si j'en suis satisfait, je demanderai à mon marchand d'en garder en magasin.

Nom .....

..... Bureau de Poste

Province de .....

Bureau de l'express le plus rapproché .....

VIANDES CUITES DE LAING

JAMBON BOUILLI **LANGUES CUITES**
PORC ANGLAIS **FROMAGE DE TETE**

Ce qu'il faut pour un léger lunch, délicieux, appétissant et parfaitement cuit.

The LAING PACKING & PROVISIONS Co. Ltd.

14—MACASINS DE DETAIL—14

UN COMITE DE DAMES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Les directeurs de la société St-Jean-Baptiste ont décidé de s'adjoindre le concours toujours si précieux des dames Canadiennes-françaises, afin de poursuivre avec plus de succès encore cette œuvre nationale. Aussi ont-ils pensé qu'il serait bon de constituer un comité de dames patronesses de la St-Jean-Baptiste. Dans ce but, on nous prie d'annoncer qu'il y aura lundi prochain, à trois heures, de l'après-midi, dans la salle des conférences du Monument National, réunion de toutes les dames canadiennes-françaises qui voudront bien s'intéresser à ce mouvement patriotique.

L'UTILITE D'UN EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE

Des nombreuses communications faites au récent congrès médical de Toulouse, nous tenons à signaler le travail présenté par M. le docteur Laurent Barès, sur l'utilité d'un examen périodique des individus sains ou paraissant tels.

Cet examen aurait pour but : 1o d'enrayer l'évolution de certaines maladies à marche silencieuse dès l'origine. Un certain nombre de symptômes morbides, souvent précurseurs de graves affections, n'apportant au fonctionnement de l'organisme qu'un trouble peu apparent, peuvent passer inaperçus ou être négligés par le sujet qui les présente. Tels sont : l'albuminerie, la glycosurie, les symptômes de l'insuffisance hépatique, certaines dyspepsies, l'hypertension artériel, le vertige par athérome cérébral, l'inégalité pupillaire, etc. Il serait donc nécessaire de s'assurer périodiquement de l'intégrité des fonctions de l'organisme ;

2o De préserver par une hygiène appropriée à chaque cas, les organes atteints de prédispositions morbides héréditaires ou acquises. Chaque individu présente, dès la naissance, des prédispositions morbides léguées par des générateurs toujours atteints à quelque degré de diathèses, d'intoxications ou d'infections. Ces prédispositions peuvent se limiter, à un appareil, à un organe. D'autre part, les différentes phases de l'existence, la profession, le milieu, les maladies aigües créent sans cesse, chez lui, de nouvelles aptitudes morbides. A ces prédispositions morbides multiples et variables, il faudrait opposer une hygiène sans cesse adaptée, par un examen périodique, au changement d'état des organes.

NOTES DU JOUR

Quand un pays est aux prises avec une mauvaise affaire, les bonnes âmes abondent qui donnent d'excellents conseils, ou qui s'apitoient, avec une légère teinte de douce hypocrisie, sur la décadence regrettable du pays intéressé.

Voyez en France. On y est en pleine campagne électorale, et les journaux étrangers citent avec satisfaction l'opinion pessimiste de certains écrivains français sur la lamentable politique de la Chambre, qui vient de mourir.

Il est compris que tout gouvernement reçoit de l'opposition des siens. Mais les étrangers sont malséants de se délecter des dires de cette opposition. Car les journaux hostiles au gouvernement sont trop intéressés pour être bons juges en la cause, comme d'sait si bien La Palice.

On parle aussi de la dette énorme de la France. Mais plus on est riche, plus on peut faire de dettes. La fortune des individus se mesure souvent à l'étendue de leurs dettes. Un homme qui gagne un dollar par jour, fait peu de dettes, mais le millionnaire en contracte à volonté. Ce n'est pas là une théorie séduisante ; c'est une simple vérité.

La dette de la France est de huit cents francs par tête de population, à peu près la moitié plus que celle de l'Angleterre, qui est bonne seconde sur la liste. Qu'est-ce à dire ? Simplement que ces deux pays, étant très riches, ont de très grandes obligations.

Quant à s'inquiéter sur le sort de la France, que ces excellents conseillers du dehors se rassurent. Elle peut faire face à ses affaires, car elle a en banque plus d'encaisse métallique que n'importe quel autre pays du monde.

Et en politique, elle a traversé de terribles crises depuis 1870. Je vous parlais l'autre jour du boulangisme. Elle s'en est toujours tiré, sans anicroches trop graves. Puis les hommes d'état français sont de taille à conduire la besogne sans avoir besoin des avis de personne.

Et je reviens à ma thèse favorite. Les épreuves grandissent les nations comme les individus. Vous êtes tranquilles à vos affaires, qui marchent comme sur des roulettes. Vous vous endormez un peu trop. Soudain, une catastrophe en brise tous les rouages. Vous bondissez, pleins d'énergie. Vous réparez les dégâts et vous acquérez une nouvelle expérience, qui vous fera à l'avenir éviter pareils accidents.

On s'apitoie aussi sur l'Angleterre, en ce moment. Mais cette guerre avec les Boers — comme celle de la France avec l'Allemagne — est justement la leçon qu'il fallait à l'Angleterre. Elle réformera tout, elle guérira ses blessures, et et, comme la France, elle deviendra plus forte que jamais.

Or, n'ayons aucune inquiétude pour la France. Elle a actuellement la meilleure armée du monde et le meilleur armement — surtout en ce qui concerne son artillerie. Sa marine tient ensuite un très honorable deuxième rang, et son alliance avec la Russie lui permet de sourire doucement des projets de l'extérieur contre elle.

Que les amis de la France dorment donc en paix ! Quant à ses ennemis, nous pouvons gentiment les assurer qu'elle dédaigne autant leurs conseils que leurs menaces.

— J.-D. C.

TOILES DE CARSLEY

Il y a dans notre section des toiles beaucoup d'intérêt pour les grandes valeurs offertes. Il y a des variétés sans égales de beau damas de toile, de magnifiques nappes de toiles blanches et appliqué, dans de merveilleux dessins. 50 1

A BEAUHARNOIS

(Correspondance spéciale)

Beauharnois, 23. — Mercredi dernier le 16 courant, à l'âge de 61 ans et 4 mois est décédé M. Narcisse Brouillet, employé civil. Le défunt était universellement connu et estimé de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

M. Brouillet naquit à l'Assomption le 23 novembre 1841, et fit un brillant cours d'études classiques au Collège de cette ville. Il s'établit ensuite dans le commerce d'épiceries en gros et fut attaché à la maison Gaucher, Teimosse & Cie, pendant plus de 12 ans ; il accepta alors la gérance de la maison T. F. Moore & Cie, position qu'il remplit fidèlement pendant 14 ans.

Le défunt était employé au bureau du recensement à Ottawa depuis l'organisation de cette branche de service public. M. Brouillet appartenait à la Société des Artisans Canadiens Français et en avait été un des directeurs pendant 5 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes parts pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme de bien. Le deuil était conduit par le fils du défunt et par son gendre M. F. Théoret, de Beauharnois. M. Brouillet laisse pour déplorer sa perte une veuve et 4 enfants dont un fils et trois filles.

Nous prions cette famille si cruellement éprouvée d'accepter nos plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de la frapper.

L'INSURRECTION COLOMBIENNE

Colon, Colombie, 23. — Bocas del Toro qui avait été capturé par les insurgés le 18 avril a été repris par le gouvernement. Les insurgés ont capitulé pour éviter le bombardement du port.

LE RESTATRANT CARSLEY

Essayez un repas au nouveau restaurant de la Cie S. Carsley, Ltée. Les dames et les messieurs y dînent avec autant de plaisir que s'ils étaient chez eux. Le menu est excellent. Le service est rapide et tout y est d'une scrupuleuse propreté. Essayez notre dîner spécial de table d'hôte. 35c. 50 1

CLUB OUVRIER DU QUARTIER ST-DENIS

A la dernière assemblée du Club Ouvrier du quartier Saint-Denis, partie Est, on a adopté des résolutions demandant à la corporation de faire construire des trottoirs sur les rue StChambord et Gilford et d'achever la macadamisation de la rue Bréboeuf.

Sur proposition de M. A. Beaudoin, secondée par M. N. Royal, le club a protesté contre la Cie Royale Electrique dont il ne trouve pas le lumière fournie au quartier satisfaisante, et décidé d'aider dans la mesure de ses forces les électriciens en grève. Il s'adressera au conseil de ville pour essayer d'obtenir satisfaction.

POUR LAVER VOS RIDEAUX
Employez la VICTORINE elles les nettoie sans frottage, et sans les déchirer.
2 morceaux 5c. Chez tous les épiciers.

A LA VILLE ST-LOUIS

Le conseil fixe les nouvelles taxes qui seront imposées sur tous les genres de commerce à partir du 1er mai prochain

Le conseil de ville de St-Louis s'est assemblé hier soir et a adopté, après l'avoir discuté clause par clause, un règlement concernant les taxes et cotisations, les taxes d'affaires ou licences concernant différentes branches de commerce ou industries, et aussi les chevaux, voitures et colporteurs, qui sera mis en vigueur le 1er mai prochain.

Nous résumons un travail qu'il serait trop long de transcrire ici. Voici pour les commerçants, l'article 2, tel qu'abrogé et remplacé par le suivant : "toute personne désirant faire commerce dans la ville de St-Louis, qu'elle soit résidente ou non de la dite ville, devra, avant d'exercer tel commerce, obtenir un permis du conseil municipal de la dite ville, par son secrétaire-trésorier, et payer entre ses mains les montants déterminés dans la cédule ci-jointe, en plus du coût du numéro et de la licence imposée par le présent règlement pour chaque cheval et voiture transportant et livrant les dits effets de commerce.

Suit la cédule énumérant, conformément à l'article 2, tous ceux qui doivent être considérés comme colporteurs pour les fins du présent règlement, et le montant de leurs taxes.

Les commerçants sont divisés en quatre classes de commerce, dont la charge minimum sera basée comme suit :

1o. Sur une valeur annuelle de loyer de trente piastres, fixée par le rôle d'évaluation en vigueur d'alors, et une augmentation de soixante et quinze cents pour chaque dix piastres ou fraction de surplus d'évaluation tel qu'il apparaîtra au dit rôle d'évaluation. Suit l'énumération des commerçants compris dans cette classe.

2o. Sur une valeur annuelle de loyer de $40, avec mêmes conditions et autre énumération.

3o Sur une valeur annuelle de loyer de $100.

4o. Sur une valeur annuelle de loyer de $120.

Suivent les articles 4, 5 et 6 concernant les taxes sur automobiles, voitures, chevaux, etc.

L'article 7 porte à $3.00, de $2.00 qu'il était, le taux de la licence de chienne.

L'article 8 concerne les associations, dont le système est basé comme pour les commerçants, en commençant par un loyer annuel minimum de $40.

Les cirques, théâtres et salles de billard ont des taxes spéciales définies par les articles suivants.

ARTICLE 9

Toute personne, association ou compagnie, désirant tenir un ou des cirques, théâtres où l'on y expose, soit des personnes, animaux ou choses quelconques, ou autres représentations publiques dans les limites de la ville de St-Louis devra, au préalable, en obtenir une permission spéciale du secrétaire-trésorier de la dite ville et payer le droit suivant, savoir :

Cirque, $50.00 par jour.

Théâtres ou autres représentations publiques pour autres que des fins de bienfaisance ou par organisation d'amateurs locaux de charité, cinq piastres pour chaque représentation.

ARTICLE 10

Il est par le présent règlement ordonné qu'il devra être obtenu et payé un permis ou licence au préalable, pour chaque salle de billard, mississipi, pool, trou-madame, jeux de quille, ou tout autre jeux de ce genre, tenue pour des fins publiques dans la dite ville de St-Louis, aux taux suivants, savoir :

1ère table de jeu $25.00
Pour chaque table ou jeu additionnel 20.00

ARTICLE 11

Tous ces permis ou licences expireront le 30 avril suivant la date de l'émission des dits permis ou licences.

ARTICLE 12

Tout règlement ou partie de règlement incompatible avec les dispositions du présent règlement, sont par le présent règlement abrogés ou amendés suivant le cas.

ARTICLE 13

Le présent règlement aura force et vigueur le premier mai mil neuf cent deux.

PORTRAITS AU CRAYON GRATUITS !

Ne manquez pas de vous procurer un buste au crayon, gratis, (16 x 20), non monté, ou un bouton, avec photographie, buste de 36 lignes, copie de n'importe quelle photographie distincte, que le Gros Magasin offre à tout acheteur de marchandises pour $1.00 ou plus, achetées à la fois. Rappelez-vous que si vous n'avez pas besoin de cadre, le portrait est à vous sans aucune charge.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 23 Avril 1902.



BEAUCOUP D'ACTIVITE DANS LE DEPARTEMENT DES TAPIS

Encombré tous les Jours !

Une foule de Dames et de Messieurs ont envahi notre Département de Tapis hier et ont acheté beaucoup de choses pour leurs résidences.

Lisez les Spéciaux de Demain

TAPIS TAPESTRY pour salon, avec bordures pour convenir. Spécial, la verge 60c

TAPIS TAPESTRY pour salle à manger, avec bordures pour convenir. Spécial, la verge 60c

TAPIS TAPESTRY pour chambre à coucher, avec bordures pour convenir. Spécial, la verge 60c

TAPIS TAPESTRY, pour bibliothèque, avec bordures pour convenir. Spécial, la verge 60c

Qualité supérieure de Tapis de Bruxelles, dans une belle variété de dessins de fleurs et autres nouvelles couleurs artistiques, avec jolies bordures 5-8 pour convenir. Spécial 89c

RUGS ORIENTAUX

Grandeur 1½ x 3 pieds. Spécial... 38c
Grandeur 3 x 3 pieds. Spécial ... 75c
Grandeur 3 x 6 pieds. Spécial ... $1.50
Grandeur 4 x 7 pieds. Spécial ... 2.35
Grandeur 6 x 9 pieds. Spécial ... 4.70
Grandeur 7½ x 9½ pieds. Spécial ... 6.57
Grandeur 9 x 10½ pieds. Spécial ... 7.88
Grandeur 9 x 12 pieds. Spécial 9.00
Grandeur 10½ x 12 pieds. Spécial ... $10.50
Grandeur 10 x 14 pieds. Spécial ... 11.70
Grandeur 10½ x 15 pieds. Spécial ... 13.15
Grandeur 12 x 15 pieds. Spécial ... 15.00



Articles de Première Communion !

Demain, il y aura une exposition spéciale de Complets de petits garçons pour la première communion, habit gentiment plissé, doubles de farmers satin, finis avec collet bordé ou à revers, dimensions, tour de poitrine, de 25 à 29 pouces. Prix, le complet, $3.15 et $3.75

Complets noirs de qualité extra, pour garçonnets, trois pièces, pour première communion, doublés en farmers satin et bords bordés, dimensions, tour de poitrine, de 26 à 29 pouces. Prix, le complet, $4.75 et $6.60

LISTE D'ARTICLES DE PREMIERE COMMUNION POUR FILLETTES

Demain le Grand Magasin fera une Exposition spéciale d'Articles de première Communion. La ligne du Grand Magasin dans ces articles est la plus complète pour petits garçons et petites filles.

Robes blanches pour fillettes 91c $1.10
Jupons blancs pour fillettes 25c 40c
Caleçons blancs pour fillettes 33c 77c
Chemises blanches pour fillettes 29c 56c
Couronne de fleurs blanches 33c 1.10
Tulle blanc de Bruxelles 21c
Voiles en tulle blanc 91c 1.50
Ruban blanc pour ceinture 17c 25c
Mouchoirs blancs 4c 11c
Insignes de Première Communion 39c
Gants de chevreau blanc 50c
Gants de soie blanche 25c 35c
Corsets blancs pour fillettes 35c 53c
Parasols blancs pour fillettes 75c 1.20
Vestes en coton blanc 15c 18c
Vestes en laine blanche 47c 68c
Bas de première Communion, pour petites filles 31c 78c
Souliers en chevreau blanc 1.40
Chaussures en chevreau pour fillettes 1.75
Lawn en broderie 24c 39c
Mousseline en broderie 20c 29c
Nansouk piqué 24c 45c
Cachemire blanc 46c 65c
Soie blanche 22c 40c 67c
Chapelets ..... 8c à 1.50
Livres de Prières ..... 40c à 1.35

LES ORDRES PAR LA MALLE REMPLIS AVEC SOIN.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

FETE DE PAROISSE

Dimanche, le 27 avril prochain, la paroisse de Ste-Marie célébrera sa fête patronale, — la fête de Notre-Dame du Bon Conseil. A cette occasion, d'imposantes cérémonies auront lieu dans le soubassement de l'église Ste-Brigide, rue Maisonneuve, où les fidèles de Ste-Marie accomplissent leurs devoirs religieux, en attendant la reconstruction de leur église. A 10.30 heures, le matin, il y aura grand'messe solennelle, et le soir, bénédiction du Très Saint Sacrement.

John Murphy & Cie,

AVIS IMPORTANT !

Le Rosalind Long Waist Adjuster est le seul ajusteur sur le marché qui retiendra une ceinture en cuir en parfaite position avec une longue matinée forme V.

Il allonge la taille des femmes courtes et grasses et ajoute encore à l'élégance des femmes à la taille élancée. Il détient les plis de la blouse, de la ceinture et de la jupe, et peut être ajusté en une minute.

Il fait un plaisir et non une torture de la toilette ; après l'avoir employé, vous ne voudrez pas vous en passer pour dix fois le prix qu'il coûte. Il est recommandé par les modistes les plus en vogue.

Une boutonnière pratiquée dans le jupon et par laquelle l'ajusteur peut être attaché au corset rendra toute autre altération inutile.

Fait en cuivre, en cuivre oxydé, en nickel, en or et en argent.

Melle Moody de New York, fera voir le Rosalind Long Waist Adjuster à notre magasin vendredi et samedi de cette semaine ! Prix,

25c et 35c

Aussi le collet droit Idéal qui se lavent avec l'appareil ajustable en celluloide ! Toutes grandeurs,

25c chaque

Nouvelles Etoffes qui se lavent !

Nouveaux guingams de fantaisie, toutes les plus nouvelles couleurs de choix, depuis 11c à 35c la verge.

Nouvelles Etoffes frappées de couleurs vives, un bel assortiment, prix depuis 10c la verge.

Nouvelles mousselines françaises Organdie, dernières nouveautés de Paris, depuis 25c à 50c la verge.

Nouveau drap ananas, tout en toile, en soie et toile, 48 pouces de largeur, depuis 65c la verge.

Nouvelles mousselines Dimity, couleurs vives garanties, depuis 1?c la verge.

Nouvelles toiles à robes unies et de fantaisie, une variété complète de nouveautés, prix depuis 10c à $1.25 la verge.

Articles de 1re Communion !

UN ASSORTIMENT COMPLET DE TOUTES LES DERNIERES NOUVEAUTES A VOTRE CHOIX.

JOHN MURPHY & CIE.,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
Conditions comptant. Téléphone 2740

COLONISATION

La Nouvelle Colonie de Blind River, sur la Baie Georgienne. Origines. Développements. Avantages spéciaux. Affluence de nombreuses familles Canadiennes-Françaises Une excursion se fera le 1er mai prochain pour faire connaitre davantage cette belle région.

(Spécial à la "Patrie")

Domrémy, 25.— A 545 milles de Montréal, à 87 milles du Sault Ste-Marie, sur la ligne du Pacifique Canadien, se trouve la nouvelle colonie de Blind River que je viens de visiter.

Le village, ou plutôt la petite ville de Blind River est bâtie à l'embouchure de la rivière de ce nom laquelle, par une belle chûte se précipite dans la Baie Georgienne. L'endroit est très pittoresque: on y jouit de la vue du lac, borné dans le bleu lointain par les côtes de la Grande Manitouline.

C'est un port de mer intérieur en communication avec toute la navigation du St-Laurent et des grands lacs. Le gouvernement fédéral s'occupe en ce moment d'y faire bâtir un grand quai.

Il y a sept ans, Blind River n'était qu'une réserve sauvage; aujourd'hui c'est une ville avec toutes les améliorations de la civilisation moderne.

Qui a donc opéré cette prompte transformation? Le capital américain toujours à la poursuite de nos richesses forestières. Six puissantes compagnies du Michigan ont' établi à Blind River autant de scieries qui donnent de l'emploi à des centaines d'ouvrier.

La population totale de Blind River est de 1200 âmes dont la bonne moitié est composée de Canadiens-français, venus pour la plupart de la Gatineau, de Hull, du Saguenay et même des Provinces Maritimes. Voilà qui vaut bien mieux pour nos compatriotes que de prendre le chemin des Etats-Unis.

Les Révds Pères Jésuites, pionniers séculaires de la région des Grands Lacs, et apôtres toujours infatigables, sont les seuls missionnaires du district d'Algoma. Ils parcourent en tous sens cet immense territoire et élèvent des chapelles aux centres principaux. C'est ainsi qu'ils ont doté Blind River d'une jolie petite église où le Rév. Père Breault se tient presque constamment au milieu de ces chers Canadiens dont il est grandement aimé.

Plusieurs de nos compatriotes occupent dans le village des positions distinguées parmi les gens d'affaires. Citons : M. François Pepin, juge de paix, magasin général et cordonnerie. Ce monsieur originaire de Montréal habite le district d'Algoma depuis 25 ans; il s'est amassé une jolie fortune et jouit jusqu'au Sault Ste-Marie, de la considération universelle. M. Elisée Nadon, orfèvre, venu depuis un an, à peine, de Maniwaki sur la Gatineau a bâti ici l'un des "blocks" les plus considérables dont il retire un loyer de gros revenus, tout en faisant avec son métier des affaires d'or. M. George Nault, aussi de Maniwaki, s'est acquis la propriété d'un bon hôtel. D'autres de nos compatriotes tiennent, dans la petite ville, plusieurs boutiques, magasins de nouveautés, épiceries, boulangeries, écuries de louage, pharmacie, atelier de photographie, etc. Il y a un médecin et un avocat, de sorte que la maladie et la chicane peuvent aussi y trouver leur compte. L'école publique est tenu sur un bon pied et l'on parle d'ouvrir bientôt une banque.

Tout ce progrès depuis sept ans. Il n'y avait avant cette époque pour représenter yotre nationalité à Blind River, qu'un vieux coureur de bois, du nom de Benjamin Causelais, qui a enrichi le pays d'une nombreuse postérité de métis, et un autre type, M. Médard Froment. Tous deux sont aujourd'hui des patriarches et l'avant-garde de nos braves défricheurs.

Parlons maintenant de cette classe intéressante de notre population, car c'est pour celle-là surtout que j'écris ces lignes. J'ai remarqué ici de belles figures de colons, parmi lesquels un M. Ernest Tremblay, d'une intelligence et d'une activité peu ordinaires. Seul, depuis un an, il a défriché une vingtaine d'acres de terre, s'est bâti un bon chantier, et s'apprête maintenant à aller chercher sa famille qu'il a laissée au Saguenay. Il espère dans son voyage ramener avec lui nombre de connaissances. Qu'il en amène beaucoup, car des colons de cette trempe doivent être conservés au pays.

Depuis que ce nouveau champ de colonisation commence à être connu, de nombreuses familles arrivent de tous côtés, véritables familles canadiennes ; maisonnées d'enfants rougeauds et joufflus, gros garçons bien taillés, filles robustes sachant mieux virer des crêpes et tirer les vaches que d'agacer le piano. Salut à vous, braves compatriotes, soyez les bienvenus dans le Nouvel-Ontario, vous n'êtes pas ici sur la terre d'exil. Que les gens de cœur vous imitent.

A cause de sa proximité du chemin de fer, Blind River est l'un des champs de colonisation les plus désirables. La rivière Blind (qui n'est pourtant pas aveugle plus que les autres) offre une navigation de 30 milles pour de petits bateaux à vapeur. On voit quelle belle route est ouverte à ceux qui veulent aller s'établir sur ce parcours où les terres sont excellentes et encore en majeure partie inoccupées. On peut en dire autant de la rivière Missisaga qui se jette dans le Lac Huron, à trois milles à l'ouest de Blind River. Le pays arrosé par ces deux importantes rivières est un sol très riche, couvert encore de forêts vierges. Les bois principaux y sont le pin, l'épinette, la pruche, le chêne, le merisier, l'érable. Le bois est très gros, abondant et de première qualité. Voilà pourquoi les capitalistes américains ont décidé de bâtir ici des scieries aussi considérables.

Un colon, tout en défrichant sa terre, peut avoir de l'argent à gagner pendant l'hiver dans les chantiers, et l'été, dans les moulins. Mais un colon sage n'abuse pas de ces facilités ; il préfère avant tout se défricher un domaine ; c'est là pour lui la meilleure spéculation. En effet, on conçoit facilement à quels prix élevés se vendent au village les produits de la ferme et du jardin. Ici, pas de ventes ni d'achats à crédit ; toutes les affaires se font sur le pied du comptant, ce qui fait que tout le monde a de l'argent dans ses poches. Ici le marchand ne trouve aucun intérêt à hypothéquer la terre de son débiteur, et la prospérité du travailleur marche de pair avec celle du patron.

Grâce à l'origine toute récente de la colonie, les lots de terre à prendre sont encore à peu de distance du village. C'est donc le temps pour nos Canadiens de se hâter car "premiers venus, premiers servis." Ceux qui aiment les sucreries pourront se servir ici tout à leur aise, car il y a de grandes étendues du plus bel érable. Il y a partout des lacs remplis de poisson et du gibier en abondance. Tout cela est plus qu'un agrément dans la vie du défricheur et vaut la peine d'être mentionné. Le climat est à peu près celui de Montréal.

Cinq cantons surtout se recommandent aux chercheurs de terres. Ce sont : Cobden, où est bâti le village ; Striker où sont établies les familles dont j'ai parlé plus haut ; Mack, Long et Scarfe, qui s'étendent vers le nord-ouest en remontant la Blind et la Missiaga. Là, il n'y a encore aucun établissement. C'est dont au champ tout à fait nouveau. C'est afin de révéler ces découvertes à nos compatriotes et sur les instances qui m'ont été faites par les colons de Blind River que je demande à "La Patrie" de publier cet écrit. Mais, il y a un moyen pratique entre tous de bien faire connaitre un pays de colonisation, c'est de le faire voir. C'est ce moyen qui, depuis plusieurs années, est employé avec succès par la Société de Colonisation de la province d'Ontario dont j'ai l'honneur d'être membre. La Société, au moyen d'excursions à prix réduits, a contribué énormément à faire connaitre et à peupler par nos familles canadiennes le district du Nipissing.

Cette année, le 1er jour de mai, elle poussera une excursion jusque dans l'Algoma où se trouve Blind River.

Que ceux qui désireraient se joindre à cette excursion s'adressent pour plus de détails au secrétaire de la Société de Colonisation d'Ontario : M. Flavien Moffat, rue Sussex, Ottawa.

Voici les prix d'un billet pour un mois aller et retour à Blind River : de Québec, $12.05 ; de Trois-Rivières, $10.89 ; de Montréal, $9.60 ; d'Ottawa $7.60 ; de Pembrooke, $5.85.

Tous nos chercheurs de terres nouvelles sont cordialement invités.

C. A. M. PARADIS, Ptre.
Missionnaire Colonisateur.
Domrémy (Verner P.O.) Ont.
19 avril 1902.

LES ASSISES DE BEAUHARNOIS

Le procès de William Long

(Correspondance spéciale)

Beauharnois, 23—Mtre Alphonse Primeau, avocat de la défense, a continué, assez longuement hier matin la transquestion du témoin Thos. Rawley.

Le témoin dit qu'il n'a pas voulu toucher au cadavre de Labre, parce qu'il attendait l'ordre du coroner ; c'est pour cela qu'il n'a pas remarqué de sang sur les chemises : il n'a vu que le sang sur la chaussure droite.

Ayant reçu une lettre du coroner le soir, il a constaté qu'il y avait du sang sur ses chemises noires, malgré l'obscurité, pendant qu'il transportait le corps en lieu sûr. Le témoin se rappelle que le corps était sur le côté lorsqu'il a été trouvé, mais il ne peut dire dans quelle position il a été laissé dans le hangar.

Le témoin admet qu'il était alors nerveux et excité et qu'il peut se faire que beaucoup de détails lui aient échappé. Il a pu ne pas remarquer ce qu'il y avait autour du cadavre, non plus que ce qui était dans l'écurie, car son idée ne tendait pas à trouver ces objets. Il admet qu'il pouvait y avoir là une pelle ou une fourche et qu'il ne l'aurait pas remarqué.

Il n'a pas remarqué non plus, en déplaçant le cadavre, s'il y avait du sang ou des pierres en dehors.

Le témoin ayant qualifié hier le prisonnier d'excentrique, M. Primeau lui demande ce qu'il veut dire par cela : " Il faisait des choses que d'autres ne feraient pas." On lui demande des exemples. "Il sortait dans les grandes chaleurs de l'été, avec un gros "buffalo" sur les genoux et un casque de fourrures sur la tête. Il allait également aux enterrements en juillet et août avec son casque de pelleterie. De plus il avait presque toujours un fusil entre les mains."

Le témoin ajoute que le prisonnier était fier, qu'il avait des manières à lui seul. Il faisait tout ce qu'il lui prenait fantaisie de faire. Au reste il était poli et avait une "bonne façon", mais il se "fichait" de tout le monde et faisait à son goût.

Le témoin n'a jamais eu de querelles avec le prisonnier, mais ils avaient souvent des discussions au sujet de questions politiques ou religieuses et après ces discussions, ils étaient quelques jours sans se regarder.

Le témoin dit qu'il n'a pas d'antipathie pour le prisonnier, et ne désire pas qu'il soit pendu, mais il ne voudrait pas, pour tout au monde, qu'il fut remis en liberté et retournât à Dundee. Il a en effet pour le prisonnier, une peur spéciale, une peur instinctive et qu'il ne peut pas expliquer. Cette peur provient de ce que, il y a une dizaine d'années, le prisonnier a tiré une balle sur un nommé McMaster, qui venait de détruire une jetée que le prisonnier avait construite pour empêcher les détritus d'une beurrerie de se déverser sur sa terre.

Le prisonnier avait toujours un fusil dans les mains, et tuait tout le gibier qu'il voyait.

Le témoin ajoute en ré-examen que le prisonnier était d'un caractère vicieux et méchant et il se base sur les mauvais traitements infligés à sa femme et à ses enfants ainsi que sur l'incendie de la maison du prisonnier qu'il semble attribuer au fait de ce dernier.

L'avocat de la couronne demande : "Considérez-vous que le prisonnier était sain d'esprit ?" Objecté à cette question par Mtre Alphonse Primeau, en autant que la défense n'a jamais soulevé la question d'insanité, et que le prisonnier est présumé sain d'esprit, par la loi, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé.

Objection maintenue.

John D. Timlin, cultivateur de Dundee, est le témoin suivant : Il était présent à l'enquête du coroner tenue le 4 octobre dernier à Dundee et a entendu la conversation tenue entre l'huissier McCallum, Alex. Voss et le prisonnier. Il répète les paroles qu'il a entendues à la suite de la remarque faite par McCallum, que cette vieille carabine était bonne. "Elle a été bonne, dit Long, mais la mire en est usée". "Elle était assez bonne hier, dit McCallum, trop bonne, peut-être." "C'est un coup de hasard, dit le prisonnier, il faisait noir dans l'écurie, et on ne pouvait rien voir."

Louis Labre, le témoin suivant, est le frère de la victime. Il a appris la mort de son frère à Banisville, où il demeure, le 4 octobre et s'est rendu à Dundee le jour même. Il a assisté aux funérailles. C'est lui qui, le lendemain soir, a livré à Thos. Rauley, par ordre du coroner, les chemises et les chaussures produites en cour. William F. Morris, huissier et menuisier de Dundee, est ensuite entendu. A la demande de l'avocat de la couronne, il s'est rendu, le 17 avril dernier, à la résidence de Long pour y rechercher un moule à balles. Il produit ce moule en cour avec une vieille cuillère et des cartouches. A cause de la disposition des lieux, il a pu pénétrer dans le logement sans effraction, car il n'avait pu se procurer la clef.

La couronne entend ensuite Duncan McGregor Moody, un des plus intimes amis du prisonnier. Les deux familles se visitaient régulièrement et ont toujours été dans les meilleurs termes. Il a été l'un des jurés lors de l'enquête du coroner et il rappelle que comme l'un des témoins appelait la victime du nom de Wood, le prisonnier l'a corrigé et a dit que le nom était Labre.

Louis Monique est ensuite appelé pour prouver le bon caractère de la victime, mais en transquestion il établit également le bon caractère du prisonnier.

Le dernier témoin entendu aujourd'hui a été Neillie Smith, de Lachine, qui a demeuré à Dundee jusqu'en novembre dernier.

Grand ami du prisonnier dans les affaires politiques et municipales, le témoin a une confiance illimitée en son honnêteté, sa parole vaut de l'or, dit-il. Le prisonnier avait un bon caractère, mais il ne fallait pas trop le contredire, ni l'insulter. D'ailleurs très brave, il n'aurait reculé devant personne, même s'il était sans armes.

LE GENERAL MERCIER BLESSE

Paris, 23.— Le général Mercier, ancien ministre de la guerre, quittait une réunion politique qu'il venait de présider à La Ferté-Bernard, dans le département de la Sarthe, quand il fut assailli à coups de pierres et blessé à la tête.

Croissance Merveilleuse de la Chevelure

Un célèbre Médecin-Chimiste a découvert un Composé qui fait pousser les Cheveux sur une tête chauve dans une seule nuit. —Cette Nouvelle Emerveille des Médecins qui restent muets en face des Cures Merveilleuses.—Le Découvreur envoie, droits payés, des Paquets d'essai à tous ceux qui en demandent.

Après un demi-siècle passé dans le laboratoire, couronné des plus grands honneurs pour ces nombreuses découvertes d'une renommée universelle, le célèbre médecin-chimiste qui est à la tête du



MELLE HISLOP, de la Nouvelle-Zélande et sa merveilleuse croissance de cheveux.

grand Altenheim Medical Dispensary, vient de faire l'étonnante déclaration qu'il a produit un composé qui fait croître les cheveux sur n'importe quelle tête chauve. Le médecin émet la prétention qu'après des expériences qu'il a mis des années à compléter, il a enfin réussi à arriver au terme de son ambition. Pour le médecin, tous les crânes sont similaires. Il n'y en a aucun qui ne puisse être guéri par ce remarquable remède. Le record des guérisons déjà accomplies est véritablement merveilleux et n'étaient l'éminente position qu'occupe le grand médecin et le témoignage convaincant de milliers de citoyens par tout le pays, ça semblerait trop miraculeux pour être vrai.

Il ne saurait y avoir de doute sur la sincérité du médecin faisant sa déclaration, non plus qu'on peut contester ses guérisons. Il ne demande à aucun homme, femme ou enfant, de se fier à sa parole, mais il se déclare prêt et disposé à envoyer, frais de douane payés, des paquets d'essai gratuits de ce grand restaurant des cheveux à quiconque lui écrit pour lui en demander un, incluant un timbre de 2 cents pour frais de poste. En une seule nuit, il a commencé à faire pousser des cheveux sur des têtes chauves depuis des années. Il a arrêté en une heure, la chute des cheveux. Jamais il n'échoue, quels que soient la condition, l'âge ou le sexe. Vieillards et jeunes gens, femmes et enfants, tous ont profité de cette offre gratuite d'employer cette grande et nouvelle découverte.

Si vous êtes chauve, si vos cheveux tombent, ou si vos cheveux, vos sourcils ou vos cils sont clairs et courts, écrivez à l'Altenheim Medical Dispensary, 6495 Edifice Butterfield, Cincinnati, Ohio, incluant un timbre de 2 cents pour frais de poste pour avoir un paquet gratuit, et en peu de temps, il y aura chez vous restauration complète. 23-8

Monsieur Robichaud

Pêcheur de mon métier et obligé de m'éloigner de la maison, les intempéries et les privations que j'avais à endurer avaient ruiné mon estomac et miné ma constitution. Les Pilules Moro que j'ai prises m'ont guéri complètement, lorsque trois médecins m'avaient traité pendant longtemps sans résultat.

H. H. ROBICHAUD,
Rivières des Caches, Co. North, N.B.



Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes et sont spécialement adaptées aux maladies que peuvent entraîner la manière de vivre et les travaux ardus auxquels ceux-ci sont astreints.

Les PILULES MORO se vendent 50 cts la boite ou six boites pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, dans n'importe quelle partie du Canada ou des Etats-Unis. Faites enregistrer vos lettres contenant de l'argent et adressez, toujours :

COMPAGNIE MEDICALE MORO
1724 Rue Ste Catherine, Montréal

N. B. — Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à 8 heures du soir, au No. 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

LA REPONSE DE M. L. J. DEMERS

A M. L. P. Pelletier

Dans un article publié par certains journaux en réponse à mon article dénonçant la conduite odieuse de M. Pelletier à mon égard, ce dernier me reproche d'avoir déposé mon bilan sans lui en avoir parlé ; je ne vois pas que je devais avoir l'assentiment de M. Pelletier, puisque la "Canada Paper Co.", de Montréal, m'avait envoyé un curateur de cette dernière ville, me forçant de me rendre au palais de justice, avec lui, pour faire cession de mes biens.

Une fois en cour, le curateur s'est adressé à M. Roy, associé de MM. Fitzpatrick et Parent, qui avaient été choisis par la Cie pour la rédaction des documents, je ne pouvais m'opposer au choix fait par ces personnes. Ce n'était pas mon affaire.

En rencontrant M. Pelletier, au palais de justice, je l'informai que j'étais forcé de faire cession de mes biens, à la demande de M. Macfarlane, de la "Canada Paper Co."

M. Pelletier dit que, "sans le consulter", j'arrivais au palais de justice avec mon "bilan tout prêt".

Ceci est faux : j'ai dû simplement consentir à signer les documents préparés par M. Roy pour la "Canada Paper Co." ; c'est alors que M. Pelletier prenant l'un de ces documents, y apposa son nom au bas en qualité de mon aviseur légal. Je lui répondis que je n'avais pas d'objection d'accepter ses services, mais que je n'avais rien à faire avec le choix de l'avocat de la Cie, attendu que c'était leur propre affaire.

Je ne devais pas me mettre entre les mains de MM. Fitzpatrick et Parent, me disait-il, parce qu'ils m'égorgeraient et qu'ils essaieraient de prendre le contrôle de "L'Evénement".

Sur ces représentations, nous nous mîmes à l'œuvre pour obtenir les signatures des créanciers, en nombre et en valeur, et finalement nous nous rendîmes, quelques jours après, auprès d'un juge de la cour Supérieure, — l'hon. juge Caron, — pour faire valoir nos prétentions.

M. Pelletier agissant toujours comme mon aviseur légal, s'opposa à la nomination du curateur et des inspecteurs recommandés par M. Macfarlane, et la cour nous donna gain de cause en nommant MM. Lefaivre et Taschereau, curateurs, avec MM. Vallières et Macfaslane, inspecteurs. Est-ce assez concluant ?

Que fait maintenant M. Pelletier, muni d'un document de ce même M. Macfarlane ? Il nous informe qu'il faut traiter avec M. Pelletier, qu'il avait acheté la réclamation de la "Canada Paper Co" et qu'il ne pouvait accepter la composition que la "Canada Paper Co.", représentée par M. A. Macfarlane, avait acceptée quelques semaines auparavant.

M. Pelletier m'a même déclaré que si je n'acceptais pas ses termes, c'est-à-dire lui céder le contrôle politique de "L'Evénement", que j'aurais à lui payer le montant entier de la somme de $24,000, montant de la réclamation de cette compagnie.

Est-ce qu'il n'aurait pas été plus décent pour cet homme qui s'est toujours proclamé notre ami personnel et a toujours exprimé et affiché sa sympathie pour nous et les amis du parti conservateur, de nous informer qu'il cessait d'agir comme notre aviseur légal.

Qui est responsable de notre ruine financière, si ce n'est lui-même et le gouvernement de l'hon. M. Flynn.

M. Pelletier m'accuse d'être en pourparlers avec le parti libéral. Je lui ai répondu par une déclaration catégorique que c'était faux, que j'avais refusé les offres les plus encourageantes, de ce côté-là, simplement pour rester honorable à la parole donnée, c'est-à-dire pour rester fidèle à mon parti, surtout au moment des élections générales, et cela malgré que mon contrat n'avait pas été soumis aux chambres pour ratification, suivant entente. Je suis resté fidèle à mes amis, et pour me permettre de continuer la bataille, qui était perdue à l'avance, j'ai vendu mes biens, actions de banques et actions de la Société de Prêts et Placements, hypothéqué ma propriété et engagé mes polices d'assurances, pour aider le parti de M. Pelletier. Maintenant il veut nous chasser de notre propriété et mettre notre famille sur le pavé.

Il me semble que j'ai le droit de réclamer un peu de considération de la part de M. Pelletier et de ses amis conservateurs, qu'il représente.

Il y a plus, lorsque l'on m'a demandé de vendre l'"Evènement", à certaines conditions, on a exigé en plus que je m'expatrie de Québec.

Que l'on juge de l'extrait suivant d'un document en notre possession :

"Je m'engage à faire telle vente, etc.

"Comme condition essentielle de ce contrat, je m'engage à ne faire dans le district judiciaire de Québec, "aucun "commerce ni en tout, ni en partie, ni "directement ni indirectement de la na- "ture de celui pour" lequel je prometa maintenant de vendre le "good will" de mon établissement.

"Au cas où je manquerais, en tout où en partie, directement ou indirectement à l'obligation contenue dans la présente clause, M. Landry où la Cie qu'il représentera, "aura droit d'exiger de moi une "somme de vingt mille piastres à titre "de dommages liquidés."

Qu'ai-je donc fait à ces politiciens pour mériter un traitement aussi cruel ?

Que d'autres traits nous pourrions citer pour édifier nos lecteurs, que nous comptons, dans nos listes, par plusieurs milliers chaque soir, et que nous recrutons dans tous les groupes de notre magnifique population, où il y a indépendance de caractère et d'opinion.

L.-J. DEMERS,

P. S. — Je dois dire, en toute sincérité, que malgré tous nos déboires et les misères que nous avons à subir, nous nous sommes trouvé grandement réconforté par la sympathie et la bonne amitié personnelle de politiciens, qui, dans les moments difficiles que nous traversons, sont venus nous donner une cordiale poignée de main, accompagnée de paroles généreuses qui nous ont fait oublier de bien mauvais moments et qui nous ont mis dans l'âme l'espérance qui fait vivre ! A tous ces amis notre dévouement est inaltérable !

L.-J. DEMERS.

L'ARTILLERIE ALLEMANDE

Berlin, 23. — L'empereur Guillaume et le prince Henri de Prusse, son frère, ont assisté samedi dernier, aux essais des canons de marine, de poids moyen, du dernier modèle fabriqués dans les usines Krupp. Les essais ont eu lieu à Meppen, en Prusse, où la compagnie Krupp possède des champs de tir de seize milles de longueur. Les canons ont été essayés avec de splendides résultats de justesse à une distance de dix milles ; leurs projectiles sont parvenus, sans précision il est vrai, jusqu'au bout des terrains.

On a également fait des essais de pièces de petit calibre, à tir rapide, tirant de quarante à cinquante coups en une demi-minute avec beaucoup de précision. Les détonations se succédaient, si rapides, que l'on ne pouvait pas les compter.

A LA VIEILLE CAPITALE

(Correspondance spéciale)

Québec, 22 — Monseigneur Guay, vient de doter la paroisse St-Joseph de Lévis qu'il habite depuis plusieurs années, d'un hôpital. Il est allé à Chicoutimi et il a trouvé moyen de s'assurer le concours pour cela de trois religieuses de la Congrégation Notre-Dame du Bon Conseil: Sœurs St-Gabriel, Marie de L'Eucharistie et St-Pierre. Cette nouvelle institution doit ouvrir ses portes aux malades et nécessiteux de la paroisse dans quelques jours.

—On a le service d'été depuis une semaine entre Québec et Lévis, mais on n'en paye pas moins encore les prix d'hiver comme si rien n'était. La compagnie s'en tient malgré les circonstances à la lettre de son contrat qui ne l'oblige de revenir aux prix du passage d'été que le 25 avril. Il n'y aura donc pas de changement dans le prix du passage entre Québec et Lévis et vice versa avant samedi prochain.

— L'actif et Courtois, propriétaire du théâtre de la Salle Jacques-Cartier, M. Bertin, a trouvé moyen de s'assurer pour deux semaines, à partir du 5 mai prochain, l'excellente troupe de comédie française de M. Harmant, un excellent comédien qui a laissé d'excellents souvenirs à Québec et qu'on reverra sans aucun doute avec plaisir.

—Les travaux de construction sont suspendus à Québec par suite de la grève des journaliers. Les entrepreneurs se sont réunis hier et ont décidé de tenir tête aux grévistes. Ils refusent obstinément de se rendre à leurs exigences. Les grévistes réclament 15 cents de l'heure pour dix heures de travail par jour. Les uns reçoivent actuellement 12 cents et demi et les autres dix cents.

C'est le moment pour le tribunal de conciliation d'intervenir et d'agir.

—Cinq autres recrues ont été assermentées hier à Québec pour le quatrième contingent et le recrutement se continue. Le détachement Québecois se compose jusqu'à présent de vingt-huit soldats, plus treize recrues de Sherbrooke, en tout quarante et un hommes. Voici les noms de cinq nouvelles recrues de Québec : François Maheux, Robert Neil, P. V. Giroux, du 8ème régiment, Louis Trudel, des Carabiniers Royaux et Joseph Moisan, de Québec. Le détachement Québecois devait partir hier pour Halifax, mais on a été forcé d'ajourner son départ d'une journée, parce que tout n'était pas encore absolument prêt pour le transport, hier. Le départ doit s'effectuer cette après-midi, s'il ne survient pas de nouveaux retards. C'est le lieutenant Alfred Dawson qui aura charge du détachement Québecois jusqu'à Halifax.

—Les Dlles Simard, filles de M. Simard, magistrat de District, résidant à la Baie St-Paul ont été victimes d'un malencontreux incident il y a quelques jours. Elles se proposaient de venir en goëlette au-devant de leur mère qui était à Québec. Une heure avant leur départ, elles confient à un automédon du village deux énormes portemanteaux chargées de vêtements de toute espèce. Il y en avait pour une valeur d'au moins $200.00. Comme la goëlette n'était pas encore en rade, notre Jehus crut bien faire de déposer les deux portemanteaux sur la rive. Malheureusement notre imprudent automédon avait compté sans la marée. Lorsque les deux Dlles Simard sont allées prendre passage à bord de la goëlette, elles ont eu la douleur de constater que le fleuve leur avait ménagé une très désagréable surprise. Les deux portemanteaux avaient fini par perdre leur assiette sous l'effet de la marée montante et avaient été ainsi forcés de prendre le large. Inutile d'ajouter que Miles Simard ont dû ajourner leur départ pour la vieille capitale.

—Le jeune Laberre de Hadlow, qui a été presqu'assommé, à la suite d'une orgie par son compagnon de débauche, un nommé Carrier, samedi soir, est dans un état que l'on regarde comme désespéré. On ne pense pas qu'il survive. Il est pris de délire et d'une fièvre cérébrale fortement prononcée. Carrier en attendant les développements de cette triste affaire qui promet d'avoir un dénouement funeste, a été transféré à la prison commune du district, sur les Plaines.

—On a amené devant le Recorder hier un gréviste qui s'est permis d'user de violence lundi, au détriment du contre-maître des travaux de construction de la nouvelle chapelle des Ursulines. Son Honneur après lui avoir administré une verte semonce, l'a condamné au paiement d'une amende de $10.00 ainsi qu'aux frais de la poursuite ou à un mois de prison.

Remis en liberté après avoir soldé son compte avec le représentant de la justice civique, notre homme est allé prendre une saoulade en règle. Il était arrêté de nouveau vers midi en état d'ébriété et amené une deuxième fois devant le Recorder. Son Honneur a alors redoublé la première pénalité et condamné notre individu au paiement de vingt autres piastres ou à un autre mois de prison.

—Les grévistes ont été paisibles toute la journée d'hier. On ne les a pas revus en groupe ou en rangs serrés sur la rue comme lundi. Il est vrai, ce n'était pas favorable à une démonstration extérieure. On assure qu'ils sont bien déterminés à gagner leur point. De leur côté les contre-maîtres ne paraissent pas disposés à céder d'un cran. Ils prétendent que leurs soumissions ont été basées sur un salaire d'une piastre et vingt-cinq centins pour leurs journaliers, et que dans les circonstances il leur est impossible de donner davantage à moins que ceux pour qui ils construisent veuillent bien leurs tenir compte du surplus qu'ils auront à payer afin d'éviter des retards préjudiciables.

Rappelez-vous que chaque feuille de la

Tole Galvanisée "QUEEN'S HEAD"

est garantie devoir soutenir n'importe quelle épreuve.

C'est la première du monde.

JOHN LYSAGHT, Limited., Manufacturiers.

A. C. LESLIE & CO., Montreal, Gérant, Succursale Canadienne.

Mer., Sam.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour fourniture du charbon aux édifices publics d'Ottawa," seront reçues jusqu'à jeudi, le 1er de mai prochain, pour la fourniture du charbon aux édifices publics d'Ottawa.

Toutes les informations nécessaires et les formules de soumissions pourront être obtenues à ce bureau.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de deux mille piastres ($2,000) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

FRED GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 18 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a été expressément autorisée par le ministère.

49-3

Ciments Portland, Platre Calciné, Tuyaux a Drainage, Brouettes.

F. HYDE & CO.
31 rue Wellington, Montréal.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux speciaux pour les Colons

Pour les places de l'Ouest et les côtes du Pacifique en vigueur jusqu'au 30 avril 1902, comme suit : Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson..	$48.65
Spokan..........	$46.15
Anaconada, Butte, Helena........	$45.65
Colorado Springs, Denver, Pueblo, Salt Lake..........	$45.65
San Francisco et Los Angeles........	$49.00

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

$48.65

A LA COTE DU PACIFIQUE

Jusqu'au 30 avril 1902, taux aux Colons de Montréal à

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, TACOMA, PORTLAND, NELSON et ROSSLAND,	$48.65
SPOKANE, Wn..........	$46.15
BUTTE, Mont., et HELENA, Mont.........	$45.65

SPRINGFIELD, MASS.
Service de chars et chars-dortoirs direct
Laisse la gare de la rue Windsor 7.45 à p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

MONTREAL—OTTAWA
Service de Chars-Dortoirs
Sur le train qui quitte Montréal (rue Windsor), à 10.05 p.m. tous les jours.
Les passagers de Montréal pourront rester dans le char-dortoir jusqu'à 9 a.m., et les passagers d'Ottawa pourront monter à bord du char-dortoir n'importe quand après 9 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY

ECRIVEZ POUR

FOREST STREAM and SEASHORE. — UN LIVRE DE 170 PAGES ET ILLUSTRE.

Publié par le

Chemin de Fer Intercolonial

DECRIVANT LA ROUTE DE

L'EXPRESS MARITIME. Laissant Montréal à 12.00 (midi) tous les jours excepté le samedi.

— POUR —

Quebec, St-Jean, l'Ile du Prince Edouard, le Jardin du Golfe Halifax et Sydney.

S'adresser à

H. A. PRICE,
Assistant agent général des pass. Montréal

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL
Place Viger, C. P. R.
Via St-Jérome

9.00 a.m. — Pour New Glasgow, Joliette, Shawinigan Fall, Grand'Mère, Québec et les points intermédiaires.
5.30 p.m. — Pour New Glasgow et Joliette.

ARRIVE A MONTREAL
Place Viger C. P. R.

9.50a.m. — De Joliette, New Glasgow, etc.
7.05 p.m. — De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, etc.

BellTel. Main 2237.

L. Z. GAUTHIER
Architecte et Evaluateur,
Batisse Banque d'Epargnes
180 RUE ST-JACQUES. 3e Plancher No 7

CANAL TRENT

Avis aux manufacturiers et aux marchands de ciment de Portland

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour Ciment de Portland," seront reçues à ce bureau jusqu'à la seizième heure, lundi, le 28 avril 1902, pour l'approvisionnement et la livraison de 60,000 barils, ou pour n'importe quelle portion de ciment de Portland sur le canal Trent, tel que suivant les spécifications.

Les spécifications et les blancs de soumission peuvent être obtenus par les parties soumissionnantes au Bureau de l'Ingénieur en chef des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa.

Dans le cas des établissements, les signatures actuelles doivent y être apposées au long, la nature de l'occupation, et l'endroit où réside chacun des membres, et, en outre, un chèque accepté pour 10 pour cent du montant total soumissionné doit accompagner la soumission. Ce chèque accepté doit être fait à l'ordre du ministre des Chemins de Fer et Canaux et sera confisqué si le soumissionnaire refuse de se conformer au contrat pour l'ouvrage aux taux et aux conditions stipulés dans l'offre soumise.

Le chèque accepté ainsi envoyé sera retourné aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Ce département ne s'engage cependant, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, le 18 avril 1902.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y être autorisés par le département ne recevront aucun paiement en retour.

48-5

The Canadian Office and School Furniture Co., Ldt. Preston, Ont

Nous fabriquons toutes sortes de Meubles pour Bureau, Ecoles, Loges et Eglises

Savez-vous que nous fabriquons des Fauteuils pour salle d'Opéra ?

Nous vous fournissons un magnifique ameublement pour une Pharmacie, une Confiserie, ou n'importe quel magasin exigeant des accessoires de haute classe.

Nous meublons les Banques.

Nous fabriquons tous les accessoires nécessaires pour restaurant d'un hôtel.

Nous fabriquons les plus beaux pupitres du Canada, pour Ecoles et pour Bureaux.

Ecrivez-nous pour n'importe quel travail concernant les ameublements spéciaux. Nous serons heureux de vous donner toutes les informations.

The Canadian Office and School Furniture Co., (Limited), Preston, Ontario.

mer—jno

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP Co LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT

SS "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

LUNDI 5 MAI, A 2 HEURES P.M.

et dans la suite à tous les 2 lundis durant la saison.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour la POINTE-AU-PERE, GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU.

Pour Fret, Passage et Cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents
211 rue des Commissaires En ville.

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

Montréal à Liverpool

	de Montréal	de Québec
PARISIAN	3 Mai 9 a.m.	7 p.m.
TUNISIAN	10 Mai 9 a.m.	7 p.m.
PRETORIAN	17 Mai 9 a.m.	7 p.m.
NUMIDIAN	24 Mai 9 a.m.	7 p.m.
IONIAN Nouv. ...	31 Mai 9 a.m.	7 p.m.

TAUX DE PASSAGE. — Première cabine, $65 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour.—SECONDES CABINES—Liverpool, ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00 aller et retour, $68.88 à $76.— ENTREPONT. — Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25.00 et $26.00.

H. & A. ALLAN,
Montréal.

WHITE STAR LINE.— De New-York à Liverpool.—Tous les mercredis, du pied de la 11ème rue Ouest, Quais 48 et 49, faisant escale à Queenstown pour le débarquement du courrier postal et des passagers.

GERMANIC........	16 avril, Midi
TEUTONIC........	23 avril, Midi
CYMRIC........	25 avril, 7 a.m.

TAUX DU SALON, depuis $50 en montant, suivant le steamer et l'accommodation choisis.

SECONDE CLASSE, $40 en montant.—TROISIEME CLASSE, $28.00 en montant. Pour billets, guides et toutes les informations s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 9 Broadway, N.-Y., où à B. J. COGHLIN, agent, 432 rue St-Paul, Montréal, coin de la rue St-François-Xavier.

1-me-v-jno

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool De Portland

COLONIAN........	19 avril.
*IRISHMAN........	26 avril.
CALIFORNIAN........	3 mai.
*NORSEMAN........	10 mai.
*TURCOMAN........	17 mai
COLONIAN........	24 mai

(*) Ces steamers ne prennent pas de passagers.

PRIX DE PASSAGE. — Cabine, $65 en montant, simple suivant le steamer et le service $37.50 en montant, simple, suivant le steamer et le service.

Troisième classe $26.00

DE MONTREAL

DOMINION........	Mai 17.
DOMINION........	Juin 21.

DE BOSTON

COMMONWEALTH, 23 avril.	
MERION........	30 avril.

De Boston à la Méditerranée

Vancouver........	30 avril
CAMBROMAN........	21 mai.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St-Sacrement, Montréal.

Elder, Dempster & Cie.,

SERVICE D'ETE ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

De Liverpool	Steamer	De Montréal
Mardi, 15 avril..	Lake Simcoe,	Jeudi, 1er mai.
Mardi, 22 avril..	Lake Manitoba,	Jeudi, 8 mai
Mardi, 6 mai..	Lake Champlain,	Jeudi, 22 mai
Mardi, 13 mai..	Lake Ontario,	Jeudi, 29 mai
Mardi, 20 mai..	Lake Simcoe,	Jeudi, 5 juin
Mardi, 27 mai..	Lake Manitoba,	Jeudi, 12 juin
Mardi, 3 juin..	Lake Megantic,	Jeudi, 19 juin
Mardi, 10 juin..	Lake Champlain,	Jeudi, 26 juin
Mardi, 17 juin..	Lake Ontario,	Jeudi, 3 juin
Mardi, 24 juin..	Lake Simcoe,	Jeudi, 10 juin

PREMIERE CABINE.— $52.50 en montant, suivant l'accommodation et le steamer.

SECONDE CABINE— $35.00 en montant suivant l'accommodation et le steamer.

TAUX D'ENTREPOTS— A Liverpool, Londres et Londonderry, $24.50 en montant.

LE COURONNEMENT DU ROI A LONDRES
LE 26 JUIN 1902.

Le beau et grand steamer "Lake Manitoba," 8, 800 tonnes, à double hélice, avec quilles de côté, partant de Montréal à l'aurore, le 12 juin, arrivera à temps en Angleterre pour que les passagers voient le grand événement.

Les passagers qui désirent s'embarquer à cette date devraient faire leurs arrangements de bonne heure.

ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 Rue St Sacrement,
MONTREAL.

HOTELS

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux Et des gares de chemins de fer

58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire

Hotel Jacques-Cartier.

Le plus Central et le plus Populaire.

Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux.

TAUX, de $1.00 à $2.00 par Jour.

21, 23, 25 et 27

Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUFRESNE ET CIE.,
PROPRIETAIRES.

47—jno

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT.

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER

COTES DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal.

J. B. GRATTON.

Entrepreneur Général

Spécialité : Charpente et Menuiserie

82, 84 et 86, Avenue Mercier

RES. 250 rue Sherbrooke.

Réparations exécutées avec soin et promptitude Montréal.

94-1 an

Fils et Cables

A DECOUVERT ET ISOLES Pour l'Electricité.

The Wire & Cable Co

MONTREAL.

—l, merv.—juo7-02

Madame Xavier Gauthier



Je suis parfaitement satisfaite de l'usage des Pilules Rouges et des avis que m'ont donnés les Medecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco Américaine, car je suis aujourd'hui tout à fait rétablie de tout ce que j'avais à souffrir depuis tant d'années. Je suis forte, je suis grasse, je n'ai plus de douleur à l'estomac et mon sang est devenu pur et riche puisque je n'ai plus de rougeur ni d'enflure sur les membres et que ma démangeaison est disparue.

Je puis donc recommander les Pilules Rouges ayant eu moi-même la preuve de leur efficacité ; elles sont un remède que je n'abandonnerai pas et j'en tiendrai toujours chez moi au cas de besoin.

Madame XAVIER GAUTHIER,
Ste Azilda, Ont.



Les PILULES ROUGES ne sont que pour les femmes, étant spécialement adaptées aux maladies auxquelles elles sont exposées ; elles guérissent à coup sûr toutes les femmes qui les prennent avec soin et persévérance.

Les PILULES ROUGES ainsi que tous les autres remedes de la Cie Chimique Franco-Américaine ne sont jamais vendus de porte en porte, par les colporteurs ou autres personnes. Les Pilules Rouges, de plus, ne sont jamais vendues au cent ou à 25 cents la boîte et sur chaque boîte se trouve toujours le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274 rue St-Denis, Montréal.

NOUVELLES OUVRIERES

Les ouvriers menuisiers se sont réunis hier soir dans la salle de l'Etiquette Bleue. C'est la dernière fois que cette union se réunit à cet endroit à cause de certaines dissentions avec le Congrès ouvrier du Canada. Elle trouve que la taxe de $24.00 qu'elle paie à ce Congrès est exorbitante et sans résultat pratique. Le lieu de réunion sera désormais à la salle de l'Union St-Joseph. Une somme de $25.00 a été souscrite au fonds de secours des électriciens en grève.

—A une réunion de l'Union des terblantiers couvreurs, tenus hier soir, à la salle de l'Union Saint-Joseph, il a été décidé d'envoyer un ultimatum à George W Reed lui enjoignant d'avoir à payer un minimum de gages de 20 cents à l'heure à ses ouvriers pour une journée de 10 heures de travail et de payer le double pour le travail de nuit.

Sur un total de 80 maîtres-plombiers, 65 dit-on se sont conformés jusqu'ici aux réclamations de l'Union, 199 membres sur 215 dans Montréal font partie de l'Union.

Les élections annuelles des officiers auront lieu vers la fin de juin prochain.

LE DUC D'ORLEANS

Il a failli se faire tuer par un sanglier

Séville (Espagne), 23. — La reine de Portugal, Marie-Amélie ; son frère, le duc d'Orléans ; la duchesse d'Orléans et la princesse Louise d'Orléans assistaient à une chasse au sanglier à la villa Manrique, près d'ici, quand le sanglier attaqua le duc et blessa son cheval. La princesse Louise, sœur du duc d'Orléans, lui sauva la vie en tuant le sanglier d'un coup de fusil.

Le duc d'Orléans, le 26 avril 1895, eut la jambe coupée en tombant de cheval dans une chasse au sanglier à la villa Manrique et, pendant quelque temps, on crut sa vie en danger, vu surtout qu'une pneumonie s'était finalement déclarée.

POUR AMASSER DE L'ARGENT il est nécessaire d'avoir le cerveau libre et dégagé, d'avoir du sang froid et des nerfs vigoureux. Les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs rendent le cerveau vigoureux et lucide, renforcissent les nerfs et font disparaître toutes les affections du cœur, des nerfs et du cerveau. (12)

CRIME REVOLTANT

Pierre Gauthier, accusé d'un crime révoltant, comparaîtra demain, en cour des Sessions Spéciales, devant Son Honneur le juge Desnoyers.

PLUMES, FLEURS, DENTELLES.-Teintures Electriques.
11-17-23 avril

CHRONIQUE DES TROIS-RIVIERES

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 22. — Hier soir, a eu lieu à l'hôtel de ville, une très intéressante séance donnée par Plumstead — the funny man — qui excelle comme harmoniste, imitateur, etc., etc. La salle était littéralement comble.

—Il s'est déroulé ces jours-ci à la Cour Supérieure un procès très intéressant. Voici ce dont il s'agit. Au mois de janvier dernier avait lieu à Shawinigan Falls, l'élection des échevins. La lutte fut chaude. Le résultat fut celui-ci : le candidat Houle, 101 voix ; le candidat Flamand, 75 voix ; le candidat Gouin, 150 voix ; le candidat Burrill 90 voix. Le président de l'élection M. le notaire Bertrand avait déjà proclamé MM. Goulet et Houle élus, lorsqu'on lui apporta un protêt sur lequel on déclarait que Goulet n'était pas qualifié. C'est alors que M. Bertrand rectifia sa première déclaration proclamant Burrill élu. Goulet prétend qu'il était qualifié, qu'il avait la majorité des voix et qu'on lui a usurpé son siège au conseil. Il s'est adressé au Conseil de Shawinigan Falls pour avoir son siège comme échevin durant cet an, on le lui a refusé. C'est ce qui explique la poursuite de Goulet contre la corporation de Shawinigan Falls. M. l'avocat Tourigny est son procureur. La défenderesse allègue qu'elle n'avait pas autre chose à faire qu'à accepter le rapport du président de l'élection. M. L. D. Papin, avocat de la défenderesse, déclare que Goulet n'a pas pris la bonne direction en tenant la corporation de Shawinigan responsable de ce qui lui est arrivé. La cause est en délibéré.

—M. J. Ritchie doit partir sous peu pour aller demeurer à l'Ile d'Anticosti.

—M. Louis Parent, de St-Emélie de l'Energie, est en ville pour affaires. On prête à ce monsieur l'intention de venir se fixer parmi nous.

—A la sortie de l'hôtel-de-ville, hier soir, après la séance, deux jeunes garçons se sont mutuellement appliqué ce que l'on peut appeler du tritle à cinq feuilles la figure. La cause : une femme.

—Mlle Ludurca Moreau, modiste d'expérience, vient de quitter cette ville pour aller demeurer à Sherbrooke.

—On me dit que M. Prud doit venir donner ici une conférence sur "l'élocution française."

—Lundi soir a eu lieu la séance régulière du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire L. D. Papin. MM. les échevins Tourigny, Fortin, Gouin, Baieau, Lajoie, Jourdain, Lamy, Grant et Houliston étaient présents. Après la lecture des minutes de la dernière séance, M. le secrétaire donne connaissance au conseil des requêtes et lettres suivantes :

Lettre de M. Benjamin Beaumier, rue St-François-Xavier. Ce monsieur profite de l'occasion où il est à reconstruire son trottoir pour demander à la corporation de bien vouloir faire déplacer une borne-fontaine qui se trouve en plein milieu du dit trottoir. Référé au comité de l'aqueduc.

Requête d'un grand nombre de contribuables des rues Bonaventure et Cartier demandant la pose d'une lumière au coin des rues Bonaventure et Cartier. Cette partie de la ville est plongée dans l'obscurité le soir et surtout depuis la ligne de chemin de fer du C. P. R., jusqu'au monastère du Précieux Sang. Référé au comité de l'éclairage.

Lettre de MM. Lassonde et autres demandant que l'on fasse un trottoir sur la rue St-Martin.

Lue en conseil. Il est décidé que cette rue devra, au préalable être nivelée.

Lettre de Mme veuve Claude Emile Ferron demandant qu'on lui fasse remise de ce qu'elle doit à la corporation. Mme Ferron est une pauvre mère de famille qui a été bien éprouvée depuis quelque temps. La maladie et la mort de son mari ont occasionné des dépenses qu'elle a bien de la peine à régler. Pour vivre, elle compte surtout sur la Providence. Mme Ferron doit environ $60.00 à la corporation. Référée au comité des finances.

Requête de M. Edmond Dupont qui demande que l'on fasse disparaître l'augmentation dont sa propriété est affectée dans son évaluation. Refusé.

Requête des contribuables de la rue St-Paul demandant que la corporation fasse macadamiser la rue Dupont, la rue St-Paul et la rue Notre-Dame, etc., etc!

Référé au comité permanent.

Rapport du comité des finances recommandant le paiement de $134,530.82, total de diverses sommes se rapportant au service public. Accordé sur proposition de M. l'échevin Tourigny, secondée par M. l'échevin Fortin.

Lettre de M. l'inspecteur de ville disant qu'il a donné avis à plusieurs personnes de faire leur trottoir, sous tel délai, que ce délai est expiré et que rien n'a encore été fait.

M. l'échevin Tourigny suggère que la corporation devrait faire faire elle-même ces trottoirs à la charge des intéressés, plutôt que de s'exposer à payer des dommages occasionnés par les accidents qui pourraient survenir, grâce à l'état défectueux de ces trottoirs. Un délai de 8 jours est accordé.

Lettre de M. l'inspecteur de ville déclarant que dimanche après-midi des personnes mal intentionnées ont brisé le garde-feu qui se trouve à l'extrémité est du pont St-Maurice. M. l'inspecteur est chargé d'aller faire un estimé du montant des dommages et ordre est donné à M. le chef de police de s'entendre avec M. Godin, le gardien du pont, afin de mettre la main sur les coupables si possible.

Sur proposition de M. l'échevin Tourigny, secondé par M. l'échevin Fortin, MM. Spénard et Romain obtiennent leur licence pour la vente de liqueurs. Puis on ajourne à 8 jours.

—MM. Malone & Co., ont obtenu le contrat pour fournir le charbon dont a besoin la corporation. MM. Malone ont fait la plus basse soumission, à $4.85 par grosse tonne de charbon criblé, "Sydney scream cold," livré miné. MM. Leprohon et fils avaient fait une soumission pour $5.00 par tonne. Ce contrat est pour un millier de tonnes, livrable au 15 mai.

—Notre corporation a l'intention de ne pas laisser nos rues devenir défectueuses quant à ce qui concerne les trottoirs. C'est ainsi qu'elle a recommandé à plusieurs citoyens dans certaines parties des rues Bonaventure, Cartier, Chanflour, St-Denis, St-Thomas, Ste-Geneviève, Ste-Julie, St-Maurice, Notre-Dame, Ste-Cécile, St-Charles, St-Joseph, St-Paul, Baieau, Des Forges, St-Philippe, d'avoir à renouveler la partie de trottoir à l'entretien de laquelle ils sont obligés.

LACHE AGRESSION

Des maraudeurs nocturnes ont attaqué, battu et volé M. H. Roberge qui demeure au No 1056 de la rue Notre-Dame. Samedi tard dans la soirée, M. Roberge revenait chez lui, quand tout à coup des bandits tombèrent sur lui à bras raccourcis et le malmenèrent cruellement. La lâche attaque eut lieu sur la rue Wolfe. Les maraudeurs enlevèrent à la victime sa montre et sa chaîne, ainsi qu'une somme de trois dollars. M. Roberge, par suite des blessures qu'il a reçues devra garder sa chambre durant plusieurs jours.

IMPORTANTE DECISION

Du journal "La Nature", Paris.

Notre collaborateur M. T. Obalski vient d'être chargé par le Ministère de l'Instruction publique et par le Muséum d'Histoire naturelle, d'une mission scientifique au Canada afin de réunir des collections pour nos musées nationaux et d'étudier les grandes industries, entre autres celle de la pulpe à papier qui a pris au Canada un si prodigieux essor. Le projet de M. T. Obalski est d'explorer la région Nord-Est jusqu'à la Baie d'Hudson. Le Nouveau-Brunswick, le Nouvelle-Ecosse et Québec offrent un vaste champ d'exploration géologique et d'étude de mines et les chaînes montagneuses séparant les versants de l'Hudson de ceux du St-Laurent par ses lacs, rivières et forêts, peuvent fournir une ample moisson de documents zoologiques et botaniques. M. T. Obalski compte gagner Québec des l'ouverture des fleuves et rivières du Canada, à la navigation, puis, traverser les provinces de Québec, d'Ontario et gagner le district de Kewatin et la baie d'Hudson.

Monsieur T. Obalski est le frère de M. J. Obalski, inspecteur des mines pour la province de Québec.

CACHETS DU DR FRED. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

N'oubliez pas de toujours demander les Cachets du Dr Fred Demers, contre le mal de tête.

D'une efficacité tout à fait extraordinaire, inoffensifs. Le nom se trouve sur chaque cachet. M-nu-j-v

LA RIVIERE MAGOG

Une nouvelle écluse y est établie par la compagnie d'éclairage

Sherbrooke, 22.— Les directeurs de la Sherbrooke Gas and Water Company ont décidé de construire une nouvelle écluse en travers de la rivière Magog, à la station de l'éclairage électrique. La compagnie emploie actuellement une quantité d'électricité égale à 1200 chevaux-vapeur, mais cette quantité est devenue insuffisante par suite de la demande toujours croissante pour l'éclairage électrique chez les particuliers. Cette nouvelle écluse permettra de développer une énergie additionnelle de 1,000 chevaux vapeur. L'écluse aura 150 pieds de longueur et 15 de hauteur.

MEURTRES ET SUICIDE

Chicago, 22. — On a trouvé dans une chambre à coucher d'une maison de la rue State, hier soir, les cadavres de sept personnes, toute une famille. Ces cadavres avaient été rongées par les rats et étaient très décomposés. La police pense qu'il y a eu meurtre et suicide. —Les morts sont James Butler, sa femme et leurs cinq enfants. Leur mort remontait à huit jours.

A ST-JEROME

La mémoire du curé Labelle—Le club de tir de St-Jérome—Le bonus Smith et Fishell—Autres nouvelles.

St-Jérôme, 23 — Au prône de dimanche dernier, M. l'abbé Lamarche a hautement approuvé l'idée de l'érection d'un monument au curé Labelle, à l'endroit qu'occupait autrefois la vieille église. Il a fait un brillant éloge du curé Labelle et a engagé ses paroissiens à se rendre en foule à la séance qui aura lieu le 28 au profit de l'œuvre du monument de l'apôtre de la Colonisation.

—La première communion des enfants de la ville aura lieu le 2 mai.

—Le Dr Berthiaume de New-Glasgow a eu une attaque d'apoplexie il y a quelques jours. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il se porte mieux. Le Dr Berthiaume doit venir demeurer à St-Jérôme au commencement de mai.

—Le club de tir St-Jérôme a eu son assemblée annuelle dimanche dernier. Les élections ont laissé à leur poste tous les officiers de l'an dernier, qui sont les suivants : Capitaine, M. Joseph Savard ; secrétaire, M. J. E. Prévost ; trésorier, Dr Em. Fournier ; membres du comité, MM. Théodore Grignon et Samuel Filion. Les exercices réguliers commenceront aussitôt que la cible sera installée sur le nouveau champ de tir que le club est à se choisir.

—La révision des listes municipales a été faite samedi soir par les échevins suivants qui avaient été nommés reviseurs MM. Em. Fournier, Bruno Nantel et Henri Prévost. Un grand nombre de noms ont été ajoutés.

—On parle toujours de célébrer la St-Jean-Baptiste dans notre ville, le 24 juin prochain. Les listes d'adhésion à cette patriotique idée se couvrent de noms nombreux.

—Le Dr D. Lorenpré vient d'avoir la douleur de perdre une petite fille âgée de vingt mois. Le Docteur est parti pour la pêche vendredi, et c'est pendant son absence que son enfant est tombée malade et est morte.

—Les bruits courent que MM. Smith et Fischel vont poursuivre la corporation qui leur refuse le bonus voté en 1900, sous le prétexte qu'ils n'ont pas rempli leurs engagements.

MM. Smith et Fischell répondent qu'ils ont rempli leurs engagements jusqu'à la grève des cigariers qui les a mis dans l'impossibilité de continuer leurs affaires sur le même pied qu'avant et qu'ils sont en état aujourd'hui de remplir de nouveau les conditions du bonus.

—Sont descendus à l'hôtel Victoria ces jours derniers, MM. E. Brodeur, F. Pagé, Louis Decelles, E. E. Price, V. H. Gearny, H. A. Therrien, M. J. Lysko, A. H. Delorme, F. J. Bruneau, Frank Stafford, de Montréal, M. A. B. Cruchet, de St-Hypolite, A.R. Buckford, de London.

—Sont descendus à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers, MM. D. W. Gagnon, A. W. Dagenais, J. F. Bannister, C. A. Laurant, E. Marceau, C. W. Mayer, G. A. Mason, J. A. Chevalier, Emile Gendron, A. A. Irving de Montréal ; Fabien Brodeur, Rebeil, Joseph Plouffe, de Montfort, Ant. Forest, de Joliette.

A STE-THECLE

M. T. Vallée va mieux—Nouvelle apparition de la picote

Ste-Thècle, 23— M. T. Vallée, qui a été victime d'un sérieux accident, le 1er avril, a pris du mieux, contrairement aux premières apparences et il en a profité pour sortir et même voyager dans les chars, ce qui a été la cause d'une rechute très grave. Les médecins ont même déclaré sa guérison impossible ; cependant les bons soins ne lui ont pas été ménagés et il est en bonne voie de guérison.

—Nous avons aussi quelques cas de picote en cette paroisse, nous en avons eu deux cas l'hiver dernier et on était porté à croire que tout était fini ; mais le feu couvait sous les cendres. Deux maisons ont été mises dernièrement en quarantaine et on dit que trois ou quatre familles ont eu cette maladie et sans avoir été remarquées parce que les cas n'étaient pas graves.

LA ST-GEORGE

La Société St-George célèbre aujourd'hui sa fête patronale. Un grand banquet aura lieu ce soir à l'hôtel Windsor et de grands discours seront prononcés par l'hon. Geo. E. Foster et M. B. Russell, M. P., pour Halifax. La fête sera très brillante.

A ST-HYACINTHE

Joyeuse réunion—Mariage—Arrestation—Conference sur la colonisation.

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 22.— M. Aimé Théoret et son épouse, de Montréal, retournaient lundi matin, d'une promenade d'une semaine à St-Hyacinthe, chez M. Sam L'Heureux.

—La Révérende Sœur Bousquet, depuis trois ans supérieure de l'Hôtel-Dieu de Sorel, est revenue jeudi, à St-Hyacinthe où elle prendra la direction de la "Maison St-Antoine". Ce départ a été nécessité par le mauvais état de santé de la Révérende Sœur, qui laisse les meilleurs souvenirs au milieu de la population sôreloise. C'est la Révérende Sœur Charbonneau qui la remplacera à Sorel. Les Révdes Sœurs Noel et Marguerite Marie, qui ont aussi été transférées à St-Hyacinthe, sont remplacées à Sorel par les Révdes Sœurs Decelles, Chartier et St-Pierre.

—Lundi matin, M. J. A. Déchênes, fils de l'ex-greffier de notre cité, M. Robert Deschênes, conduisait à l'hôtel Mlle Elva Lagacé. Les heureux époux sont partis pour un voyage de noces à Toronto.

—Dimanche midi, une alarme appelait nos pompiers dans le quartier No 4, où une cheminée flambait. Il n'y eut aucun dommage.

—Notre police faisait l'arrestation, la semaine dernière, d'une dame Rochon, dit Allard, condamnée l'année dernière à $20 d'amende pour conduite désordonnée. Mme Allard avait quitté St-Hyacinthe depuis ce temps.

—Joyeuse réunion, jeudi soir, à l'hôtel Yamaska, de tous les officiers du 8le régiment. Un joli cadeau fut présenté à M. l'instructeur Bostalier, pour le remercier de l'excellente instruction militaire donnée aux officiers qui ont dernièrement subi avec succès leurs examens de qualification à l'école militaire de St-Jean. On se retira à une heure avancée de la nuit, après avoir bu à plusieurs santés.

—Son Honneur le maire Eugène St-Jacques a rendu jugement mardi matin, dans la cause des cinq bouchers accusés d'avoir acheté des viandes avant dix heures du matin, samedi, le 12 courant.

Son Honneur le maire a suspendu la sentence, les avertissant d'avoir à l'avenir à se conformer aux réglements de la corporation, s'ils ne voulaient pas avoir de troubles.

—La Garde Salaberry de notre ville, est allée dimanche dernier, à St-Césaire, pour prendre part à la célébration de la fête du patronage de St-Joseph. Dans la soirée, les amateurs de cette garde ont donné le célèbre drame "Félix Poutré" devant un nombreux auditoire. La Garde partie par bateau, samedi soir, nous revenait par le train de neuf heures, lundi.

—Une jolie conférence sur la colonisation a été donnée lundi soir, dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous le patronage de Son Honneur le maire Eug. St-acques, M.D., par MM. L. E. Carufel, du Bureau de Colonisation de Montréal, et A. Ribout, agent d'immigration et de colonisation du gouvernement fédéral.

Le premier a parlé des avantages qu'il y a pour tout citoyen d'aller s'établir dans les régions de la Métapédia et de la Gaspésie. Le second, dans le Témiscamingue. La soirée s'est close par au-delà de 100 tableaux à la lanterne magique. Parmi les assistants, étaient MM. L. H. Duhamel, curé de la cathédrale, Rev. Père Rondot, P. A. Choquet, du Séminaire, etc.

L'IMMIGRATION

Depuis quelque temps, un bon nombre d'immigrants anglais sont arrivés au Canada pour s'y fixer. La société "Self Help, Immigration," qui agit comme intermédiaire en Angleterre, ne recrute que des colons de premier ordre qui sont appelés à être utiles à notre pays. Hier encore, il est arrivé à la gare Windsor 218 de ces immigrants qui ont tous été placés dans les cantons de l'Est par les soins de M. Marquette, agent d'immigration pour la Province de Québec.

NOUVELLE DE CHATEAUGUAY

Depuis longtemps, Madame Julie Auger, veuve de Charles Gendron, souffrait d'une débilité générale ; elle n'avait pas d'appétit et le peu qu'elle mangeait lui causait d'affreuses douleurs d'estomac ; son teint était d'une pâleur livide et ses forces diminuaient chaque jour. Elle essaya inutilement toutes sortes de remèdes, lorsque, enfin, suivant l'avis d'un médecin célèbre, elle prit du Vin St-Michel. Cet énergique tonique stimulant fit aussitôt son effet : son appétit devint bon, sa digestion se fit sans qu'elle éprouva aucune malaise, puis les forces revinrent comme par enchantement. Aujourd'hui, Madame Auger est parfaitement bien, grâce au Vin St-Michel qu'elle recommande à tous ses amies qui souffre de faiblesse, d'anémie ou d'appauvrissement du sang.

A votre Santé.



Il y a de **La Force et de La Santé** dans chaque goutte de

Vin St Michel

En le prenant, vous sentez un bien-être parcourir tous vos membres, il vous stimule et vous ragaillardit.
Il dissipe la fatigue et met la bonne humeur au cœur.

Il Purifie, Fortifie et Enrichit

le sang qu'il fait circuler coloré et chaud dans les veines.

C'est le Vin Tonique par excellence.

BOIVIN, WILSON & CIE., • MONTREAL.
SEULS AGENTS POUR L'AMERIQUE.



Un CORSET qui
Ne peut pas se Briser
. . . à la Taille.

Peu importe la forme d'un corset, ou de quelle étoffe il est fait, s'il se brise à la taille, il fatigue et il est inutile.

Le Corset Crest

est disjoint en avant, à la taille, et a, de chaque côte, des bandes élastiques, de sorte qu'il ne peut se **Briser à la Taille.**

Convenable pour n'importe quel jour et pour toute la journée, bon pour travailler, marcher ou se reposer. Il est élégant, confortable et durable, et vû qu'il ne peut se **Briser à la Taille,** c'est le corset le moins cher qu'une dame puisse acheter.

La prochaine fois que vous achèterez un corset, essayez un "CREST."

SUNLIGHT SAVON SUNLIGHT SAVON

SAVON SUNLIGHT

Une Récompense de $5,000.00 sera payée par Lever Brothers Limited, Toronto, à quiconque prouvera que ce savon est adultéré d'une manière quelconque, ou contient des produits chimiques injurieux.

RÉDUIT LES DÉPENSES

Le fruit de deux lavages coûte moins cher qu'un seul lavage avec un savon commun.
Demandez la barre octogone.

AVIS

Aux Marchands et aux propriétaires

Assurez vos Vitrines CONTRE LES ACCIDENTS

Car elles sont faites de la substance la plus fragile du monde. L'assurance coûte peu et prévient une perte. Les VITRINES assurées, étant remplacées en cas de bris, par la

TRANSIT INSURANCE CO

DE MONTREAL, CANADA

CAPITAL AUTORISE. $200,000

Dépot fait au Gouvernement Provincial comme garantie pour les assurés

Comme cette Compagnie n'est pas dans le "Ring," elle assure de 25 à 30 p.c. meilleur marché que les autres compagnies.

Pour autres informations, téléphonez Main 3391, ou adressez

A. MILLETTE, - - Directeur-Gérant
AGENTS DEMANDES 19, 21, 25, 28

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

MARTYRE D'UNE FEMME

DEUXIEME PARTIE

Le Retour du Passé

69 (Suite.)

Ils étaient, ces embarras, l'obstacle à notre union...

En les faisant disparaître, j'ai supprimé l'obstacle....

J'ai donc agi pour mon bonheur, égoïstement....

Vous ne me devez point de reconnaissance.

Elle répéta :

—Que vous êtes bon !

—Ai-je aussi travaillé pour votre bonheur Blanche ? demanda-t-il en baissant la voix.

—Vous le savez murmura-t-elle.

—Alors, j'ai reçu de vous plus que je n'avais donné, Blanche, beaucoup plus.

Un silence suivit. Mme de Mercereuil respirait avec peine.

—Vous souffrez, ma chérie, fit-il... Il fait bien chaud en vérité... Venez près de cette fenêtre.

Doucement, il l'attira près de la croisée ouverte.

Quelques lumières ça et là trouaient le noir profond de la campagne endormie.

Et là, serrée contre son mari qui lui avait passé un bras autour de la taille, Mme de Mercereuil pensait que la veille, dans cette forêt des Ardennes qu'elle ne pouvait voir à cette heure de nuit, mais qu'elle savait là, bouchant l'horizon de sa masse énorme, s'était dressée devant elle la figure sinistre du forçat.

Elle voulut continuer la conversation, essayer de chasser l'impression de terreur morbide à laquelle elle était en proie.

—Vous ne parliez d'Aline, tout à l'heure, mon ami, dit-elle.

—Oui... Eh bien ?....

—Elle est bien jeune, certes, et à peine encore en âge d'être mariée...

Mais j'ai promis de vous parler pour un brave et digne homme qui l'aime...

—Boisanger, n'est-ce pas ? fit le commandant.

—Vous aviez deviné ?...

—Sans doute... Soyez tranquille, chère amie, pour votre protégé...

J'aime Boisanger de tout mon cœur, et je ne demande pas mieux que d'avoir à l'appeler mon frère...

Mais j'entends, et j'ai raison, n'est-ce pas? vous m'approuvez, j'en suis sûr, laisser Aline entièrement maîtresse de sa destinée...

Elle choisira... Elle dira oui, si elle veut... et quand elle voudra.

Mme de Mercereuil se taisait, n'ayant rien à répondre.

Et lui, la serrant plus fort, plus tendrement contre lui :

—Voyez comme la nuit est pure... Les étoiles scintillent...

Pourtant ne sentez-vous pas comme une menace d'orage à l'horizon ?...

Il semble qu'une chaude haleine vienne jusqu'à nous... et l'on dirait que dans les profondeurs de cette obscurité se rassemblent, trop loin encore pour que nous puissions les voir, des nuages redoutables...

—Oui, murmura-t-elle, oppressée...vous avez raison... on étouffe.

Mais le souffle ardent qu'elle sentait sur son visage, c'était la caresse, le baiser de son mari.

—Je t'aime! murmura-t-il dans cette caresse, dans ce baiser... je suis heureux et fier d'être ton époux.

—Que Dieu vous bénisse et vous récompense! murmura-t-elle, les yeux pleins de larmes.

Et, en dedans d'elle, elle se disait :

—S'il savait... mon Dieu! s'il savait !....

Elle frémit; son mari doucement cherchait à l'entraîner.

—Ne veux-tu pas venir te reposer, ma chérie? dit-il tendrement...

Tu sais, il faudra que je sois debout demain dès l'aube... Viens !... Viens!...

Un cri montait à la gorge de la pauvre femme...

Quoi! cette nuit !... tandis qu'elle devinait, qu'elle sentait rôder dans l'ombre perverse, autour d'elle, l'homme sorti de la tombe, le forçat.

Ses jambes plaient sous elle; elle défaillait.

—Viens !... ma Blanche adorée... ma femme !...

.....

Et une heure après, pendant qu'il dormait, lui, son calme sommeil, étendue à côté de lui, immobile, elle écoutait la chute lente des minutes.

En fermant les yeux, il avait murmuré:

—Bonne nuit !...

Et maintenant, dans le silence, elle se répétait tout bas, avec une ironie amère, ce souhait.

—Bonne nuit !...

Est-ce qu'il devait être encore pour elle de ces nuits heureuses pendant lesquelles l'âme et le corps goûtent un repos réparateur ?

Est-ce que jamais maintenant elle devait connaître le sommeil, le doux sommeil sans rêves ?

Désespérément, elle remuait dans sa pensée endolorie les mots qu'elle avait murmurés tout à l'heure, lorsque sur sa large poitrine son mari la serrait dans ses bras :

—S'il savait !... s'il savait !...

Hélas! s'il savait, s'il apprenait jamais l'épouvantable, la hideuse vérité, comme il la repousserait loin de lui, cet homme, ce soldat intègre, au cœur pur, qui avait mis toute sa confiance en elle, qui lui avait confié la garde de son honneur !...

Comme il la maudirait !

Comme il l'accablerait de son mépris et de sa haine !...

Grand Dieu! dans sa juste colère, il la tuerait peut-être, il la massacrerait sans pitié, ne connaissant plus rien au monde que la vengeance.

.....

Quand parurent au bas de l'horizon les premières clartés blanches de l'aube naissante, Mme de Mercereuil, étant descendue sans bruit de son lit, était à genoux devant son prie-Dieu, prosternée dans une supplication ardente; et la lampe qui avait éclairé cette funèbre veillée agonisait, toute jaune, auprès d'elle.

Mme de Mercereuil se releva péniblement, tout le corps brisé par une lassitude infinie, lorsque son mari, les yeux ouverts, l'ayant cherchée d'un geste instinctif, étonné de ne pas la trouver près de lui, lui dit, se mettant sur son séant :

—Que faites-vous là, Blanche ?

—Vous le voyez, mon ami, dit-elle, je prais.—

—Pour moi !...

Merci, ma bien aimée, votre prière montera au ciel, j'en suis sûr, et me protégera contre tout mal.

Ils passèrent chacun dans son cabinet de toilette. M. de Mercereuil se vêtit à la hâte, trempa ses bras et sa figure dans l'eau et redescendit pour s'occuper des apprêts du départ.

Il faisait à peine jour.

Les étoiles brillaient encore dans le ciel pur.

L'Orient était tout rose.

Dans la cour, le cheval qu'on commandant, tenu par la bride, grattait la terre du pied, impatient de s'élancer.

C'était un pur-sang superbe ; trop fougueux même ; mais M. de Mercereuil était un de ces cavaliers intrépides pour lesquels il n'y avait pas de montures difficiles.

Il parut bientôt, revêtu de cette martiale tenue de campagne sous laquelle le soldat est vraiment le soldat.

Une pelisse était jetée sur sa tunique, il avait le sabre au côté et le revolver en sautoir ; les éperons de ses bottes résonnaient à chaque pas qu'il faisait.

En entrant dans la salle à manger où il venait prendre une légère nourriture avant de se mettre en route, il remercia d'un sourire sa femme et Aline, qui était descendue aussi, de n'avoir pas voulu le laisser partir sans un dernier baiser.

Mais il remarqua alors les traits tirés, les paupières gonflées de Mme de Mercereuil et sa pâleur souffrante qui racontaient sa nuit sans sommeil.

—Tu n'as pas dormi, méchante ? dit-il tout bas, avec un accent de caresse passionnée ; tu n'es pas raisonnable.

Et comme il vit qu'Aline, le cœur gros, retenait à peine ses larmes, il entreprit, avec une bonne humeur vaillante, de rassurer, de réconforter ces deux pauvres femmes tremblantes.

—Voyons ! voyons !... ne vous désolez donc pas comme ça !... On dirait que je pars pour la guerre...Ce mois de manœuvres sera vite passé...

Vrai, ça va m'amuser de courir un peu les champs !...

Ça fait du bien de respirer de temps en temps le grand air !

—Louis! fit Aline, timidement, tu ne feras pas d'imprudence, au moins !...

—Non ! je te le promets ! répondit-il en riant !...

Et toi, tu m'écriras, n'est-ce pas, petite sœur ?... De bonnes lettres, hein! de quatre pages !...

Longuement, tendrement, il les pressa encore, l'une après l'autre, sur sa poitrine.

—Mon cheval !...

Il se mit légèrement en selle.

Mais le noble animal, indigné de sentir ce poids sur lui, se cabra, hennissant, dans un tel élan de révolte, que les deux femmes poussèrent un cri.

—Louis !...

—Mon frère !...

Il partit d'un éclat de rire.

—Quoi donc?

Déjà, par une énergique pression des genoux, il avait maîtrisé l'animal.

—Prenez garde ! s'écria Mme de Mercereuil...

Mon Dieu ! ce cheval me fait peur !...

—Allons donc ! répondit le commandant, dans un instant, lorsque je l'aurai fait galopper un peu, il sera doux comme un mouton.

Allons ! au revoir, mes chéries, à bientôt !

Il leur envoya du bout des doigts un suprême baiser, puis rendit la main et le cheval s'élança hors de la grille...

VIII.—LA CHARITÉ, S'IL VOUS PLAIT !...

Mme de Mercereuil et Aline restèrent debout sur le seuil et suivirent des yeux le cheval jusqu'à ce qu'il eût disparu, avec son cavalier, au tournant de l'avenue des tilleuls.

Alors seulement, à pas lents, le cœur gros, et se tenant tendrement enlacées, elles gravirent les degrés du perron et rentrèrent dans l'hôtel.

—Comme la maison paraît froide et vide, et silencieuse ! fit Aline en se serrant d'un geste frileux contre sa grande sœur : ne trouves-tu pas, Blanche ?

Mme de Mercereuil essaya de secouer le poids écrasant qui l'oppressait, pour distraire la pauvre petite qu'elle voyait si affligée.

Elle résista au désir de s'enfermer seule, pour échapper à l'horrible contrainte qui lui faisait cacher sous un sourire ses sinistres pensées.

La matinée était superbe.

Le soleil avait fait s'évanouir les brumes épaisses qui, chaque nuit, emplissent cette large vallée de la Meuse.

—Mon Dieu ! disait Aline, pourvu que Louis n'est pas trop chaud... Tu lui as bien recommandé de prendre des précautions, dis, Blanche ?... C'est si vite attrapé, un refroidissement.

—Tu l'aimes bien, ton frère ? lui demanda Mme de Mercereuil.

—Oh ! oui, il est si bon !

—Et moi, m'aimes-tu ?...

—Toi !... tu es un ange !...

Aline s'était jetée dans les bras de Blanche, et celle-ci la serra contre elle, avec emportement :

—Oh ! oui ! il faut m'aimer, m'aimer beaucoup, vois-tu !... De toutes tes forces, de toute ton âme... Tu m'aimeras toujours, n'est-ce pas ?

—Bien sûr !

—Toujours !... Même si on essayait de tuer ta confiance en moi... même si on te disait qu'il ne faut plus m'aimer...

—Pourquoi me parles-tu ainsi ? interrogea Aline en ouvrant de grands yeux... Qui pourrait jamais me dire des choses semblables ?...

—Qui ?... Personne, en effet... Ne fais pas attention... Je suis folle !

—Ah ! grande sœur ! s'écria la jeune fille ; tu ne veux pas le dire, mais tu es aussi inquiète que moi depuis que Louis est parti.

Les heures se traînèrent lentes...

Aline se sentant toute désœuvrée.

Quant à Madame de Mercereuil elle vivait dans une attente pleine d'angoisse, et chaque fois que du bruit se faisait entendre au dehors, elle frissonnait, n'osant lever ses regards sur la porte, de peur de voir soudainement apparaître, dans le chambrable, la tête de Méduse.

(A continuer)

L'AGITATION EN BELGIQUE

Vive discussion à la Chambre

L'émeute de Louvain

Bruxelles, 23. — La grève qui vient de se terminer a eu un écho hier, à la Chambre des Députés. Par 75 voix contre 30 la Chambre a rejeté une interpellation de M. Van Langendonck, socialiste, sur l'émeute de Louvain et la mort de plusieurs émeutiers. Une violente discussion a eu lieu à ce sujet entre M. Van Langendonck et M. de Trooz, ministre de l'intérieur. Le premier a accusé la garde civique d'avoir commis des meurtres.

L'EMEUTE DE LOUVAIN

Bruxelles, 23. — Les journaux de cette ville publient des relations détaillées de l'émeute qui a eu lieu à Louvain, vendredi dernier.



M. VAN DER VELDE, chef socialiste belge.

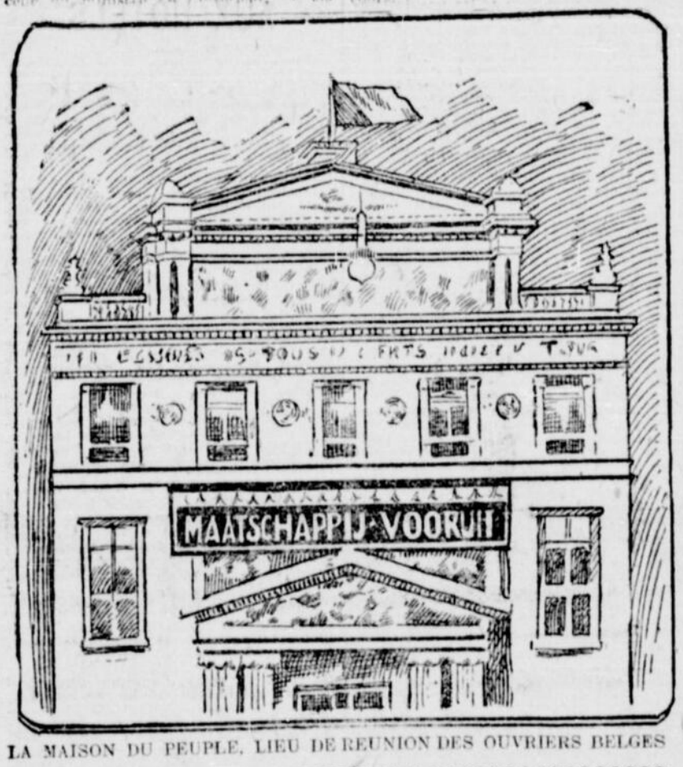
La foule, qui revenait de la station, après y avoir accompagné les députés socialistes de Bruxelles, se divisa en deux bandes : l'une de ces bandes se dirigea vers la résidence du président de la chambre, M. Schollaert, et l'autre, vers celle du ministre de l'intérieur, M. de Trooz.

La première bande était conduite par un homme d'une taille gigantesque, qui brandissait un couteau de boucher. Après avoir rompu les rangs d'une escouade de la garde civique, la foule se vit arrêtée par une autre escouade de la garde, dans une rue étroite. Un officier s'avança et conseilla à la foule de s'arrêter, faute de quoi il se verrait forcé de commander à ses hommes de faire feu. Les émeutiers ne tinrent pas compte de cet avertissement.

L'officier était sur le point de commander le feu quand l'homme à la taille gigantesque sortit de la foule et prit l'officier à la gorge. Il le poussa contre un mur en le menaçant d'un revolver. Un autre officier commanda le feu et en même temps plongea sa baionnette dans la poitrine du géant. Les émeutiers placés au premier rang de la foule saisirent les baionnettes des hommes de la garde civique qui mettaient leurs fusils en joue, et presque en même temps, les coups partirent et la foule fut criblée de balles. Plusieurs personnes furent tuées. Les autres émeutiers prirent la fuite.

Dans l'intervalle, l'autre bande d'émeutiers eut à subir le même sort avec des résultats également tragiques. Dans une bagarre entre les émeutiers et la garde civique, un tambour, appartenant à cette dernière, sortit des rangs et se joignit à la foule. Il criait aux émeutiers de ne pas avoir peur, car les cartouches des gardes étaient chargées à blanc. La foule se précipita en avant en poussant des cris. La garde accueillit cette attaque par une décharge de mousqueterie qui tua deux émeutiers et en blessa plusieurs.

Le lendemain, les morts gisaient dans la maison des Prolétaires qui avait été convertie en chapelle ardente ornée de tentures, de cierges et de crucifix. Une grande quantité d'ouvriers ont défilé dans le bâtiment, pendant toute la journée. Les victimes ont été enterrées dimanche matin. Plus de 25,000 personnes suivaient le convoi funèbre, dans un ordre parfait. M. Vandervelde et d'autres chefs socialistes ont prononcé des discours.



LA MAISON DU PEUPLE, LIEU DE REUNION DES OUVRIERS BELGES

Lettre Parlementaire

Au sujet d'un bill de chemin de fer—Les dépenses de l'Intercolonial—Motions du gouvernement—Une motion d'amnistie aux Boers—Crédits votés par la Chambre—Au Sénat.

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 22. — Une discussion s'est élevée, cet après-midi, sur une motion de M. Cowan, pour renvoyer devant le comité des chemins de fer le bill concernant la "Red Deer Valley Railway" qui avait été défait sur un vote de 32 contre 31 au comité, malgré qu'en premier lieu, il y ait eu une majorité d'une voix en faveur du bill, mais les noms de deux députés ayant été retranchés parce qu'ils n'étaient pas présents quand la motion pour l'adoption du préambule fut lue, le bill fut renvoyé.

M. Cowan a prétendu que dans les circonstances le comité devait se prononcer de nouveau sur le bill.

M. Borden s'est opposé à la motion, prétendant que le rapport du comité est final.

MM. Olivier, Northrup, Scott, Charlton, et autres se sont opposés à la motion.

La grande objection au bill, d'après ces messieurs, c'est que la compagnie n'a pas rempli ses engagements de construire son chemin dans les délais fixés. Mais ceci a été nié.

On a soulevé aussi le point que la concession en terres de la compagnie était périmée. Sur ces terres, il y a d'importants dépôts de charbon.

M. Blair a appuyé la motion, vu que d'après lui, la compagnie a fait preuve de bonne foi et démontré qu'elle est capable et désireuse de bâtir ce chemin.

M. Laurier a soutenu que la déclaration du président du comité que le rapport adverse avait été amendé par un "snap vote". C'est-à-dire que d'après lui, le comité ne s'était pas prononcé sur le mérite du bill, mais simplement sur la procédure à suivre.

La motion fut adoptée par un vote de 87 contre 53. Le vote n'était pas un vote de parti. Tous les députés de l'ouest ont voté contre la motion, ainsi que MM. Bourassa et Legris.

M. Haggart a proposé ensuite :

"Que le comité des comptes publics soit autorisé à faire une enquête sur les dépenses faites pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, depuis l'année 1895 jusqu'à date".

M. Laurier a soulevé un point de procédure et déclaré que la motion n'était pas dans l'ordre. L'orateur a déclaré qu'il avait raison, et la motion a été retirée.

M. Fielding a présenté un bill intitulé "Acte modifiant l'acte de retraite du service civil de 1898" et qui pour but de faciliter l'administration de la succession d'un employé civil.

Les avis de motion suivants ont été donnés par le gouvernement :

M. Fitzpatrick. — Comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient de modifier le chapitre 41 des Statuts de 1901, et de prescrire que les traitements du magistrat de police de Dawson et du magistrat de police de White-Horse seront de $4,000 par année.

M. Fitzpatrick. — Comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient de modifier l'acte concernant les juges des cours provinciales, et de prescrire :

1. Que le traitement du troisième juge de la cour territoriale du district du Yukon sera de $5,000 par année.

2. Qu'un juge de cour de comté qui démissionnera en aucun temps après être devenu affligé de quelque infirmité permanente, ou qui démissionnera après vingt-cinq ans de service, pourra recevoir une pension égale aux deux tiers de son traitement annuel ; pourvu que s'il a servi moins de cinq ans, sa pension ne dépasse pas un tiers de son traitement annuel.

M. Fitzpatrick. — Comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du registrateur de la Cour de l'Echiquier sera de $2,400 par année.

Quand on a proposé que la Chambre se forme en comité de subsides, M. Haggart a proposé de nouveau la motion qui venait d'être déclarée hors d'ordre.

LA MOTION D'AMNISTIE AUX BOERS

Sur motion de passer en comité des subsides, M. Charlton a donné avis qu'il proposera la résolution suivante :—Cette Chambre est d'avis que la suprématie britannique doit être maintenue et fermement établie dans l'Afrique du Sud ; que le Canada a cordialement contribué à cette œuvre par ses hommes et par son argent.

Considérant les effets de la politique de magnanimité et de générosité inaugurée lors de la cession du Canada et à la clôture de la guerre civile aux Etats-Unis, et se basant sur d'autres raisons, cette Chambre pense également qu'une semblable politique de magnanimité et de générosité pourra être avantageusement appliquée à l'ennemi magnanime qui lutte aujourd'hui contre les armes britanniques et que, dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité, de l'harmonie et de l'homogénéité de l'empire à l'avenir, il est à propos d'offrir une amnistie générale comme condition de la paix et d'acceptation de la domination britannique, à tous ceux qui portent les armes contre l'autorité britannique, au Cap, au Natal, dans l'Etat Libre d'Orange, dans le Transvaal et dans toutes les autres possessions britanniques de l'Afrique du Sud et, conformément à cette opinion humblement soumise avec le ferme espoir que cette offre pourrait aider à obtenir un règlement favorable et honorable des hostilités, des difficultés sud-africaines, cette Chambre fait appel au jugement calme de Sa Gracieuse Majesté le Roi."

SEANCE DU SOIR

M. Haggart a continué son discours à l'appui de sa motion prétendant qu'il était nécessaire pour le comité des comptes publics de retourner cinq années en arrière pour vérifier lertains comptes. L'ex-ministre des chemins de fer a montré beaucoup d'indignation.

M. Blair a traité de ridicule la motion du député de Lanark qui n'est pas justifiée par les circonstances. Il n'avait pas cité une seule raison valide à l'appui de sa motion. Le comité avait été chargé de s'enquérir des comptes de l'année. Le comité s'était occupé de cela pendant plusieurs semaines sans résultat aucun pour l'opposition. Maintenant dans son désappointement elle demande de retourner cinq années en arrière sans faire une seule accusation, sans signaler un seul compte, sans énoncer un seul grief. La motion ne valait pas la peine d'être discutée plus au long.

M. Monk lui aussi était très indigné de voir que la motion était combattue. Il a insinué que le gouvernement refusait de faire la lumière sur ces dépenses, mais il n'a pas avancé un seul fait à l'appui de la demande de M. Haggart.

MM. Sproule et Northrup ont parlé dans le même sens.

M. Wade a combattu la prétention qu'on avait le droit de faire une enquête sans préciser aucun fait.

M. Tarte a expliqué ce qui s'était passé au comité des comptes publics et a déclaré que la procédure avait été parfaitement régulière dans le cas du témoin Rochester qui avait refusé de divulguer des affaires personnelles comme il en avait le droit.

Le vote a été pris à 10.55 et l'amendement Haggart a été rejeté par 43 contre 91.

La Chambre s'est ensuite formée en comiteurs des travaux publics.

Les items suivants ont été votés :

DRAGAGE

Y compris les appointements des ingénieurs, surintendants et employés attachés au service.

Dragueur — Réparations Co-	
Dragage — Réparations lombie-Britannique	$ 30,000.00
	5,000.00
Nouvel outillage de dragage (drag. hydrul.), prov. maritim.	180,000.00
Nouvel outillage de dragage Ontario et Québec	75,000.00
Nouvel outillage de dragage, (dragueur hydraulique), Ontario	60,000.00
Nouvel outillage de dragage en général	60,000.00
Dragage — Nouvelle-Ecosse	
Dragage — Ile du Prince-Edouard	87,000.00
Dragage — Nouveau-Brunswick	
Dragage — Québec et Ontario	75,000.00
Dragage — Manitoba	12,000.00
Dragage — Colombie-Britannique	30,000.00
Dragage — Servive en général	5,000.00
	619,000.00

GLISSOIRES ET ESTACADES

District de Saint-Maurice — Améliorations d'estacades afin de faciliter le flottage et l'entreposage des billots	50,000.00
En général	5,000.00
	55,000.00

PONTS ET CHAUSSEES

Pont du Portage-du-Rat—Reconstruction (les gouvernements d'Ontario et contribuant $5,000, y compris les abords)	16,000.00
Cité d'Ottawa — Ponts sur la rivière Ottawa, les glissoirs, le canal Rideau et leurs abords — Réparations ordinaires	7,000.00
Ottawa — Pont de la rue Maria, sur le canal Rideau — Reconstruction	5,000.00
Pont de Battleford — Pour remplacer le vieux pont endamné	23,000.00
Ponts à la charge de l'Etat, y compris les abords	5,000.00
	56,500.000

LIGNES TELEGRAPHIQUES

Lignes télégraphiques et câbles sous-marins, golfe Saint-Laurent, etc. Pour améliorer et réparer la ligne et en faciliter l'exploitation à l'est de Godbout	1,000.00

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Alberni-Clohoquot, ligne télégraphique	2,500.00
De la station Golden, chemin de fer Canadien du Pacifique, à Windermere, ligne télégraphique	1,500.00
	5,000.00

DIVERS

Etudes et inspections	$25,000.00
Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux sur l'avis d'un comité d'artistes	4,000.00
Bureau de l'ingénieur en chef —Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'"Acte du service civil"	50,200.00
Bureau de l'architecte en chef —Appointements des architectes, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'"Acte du service civil"	32,200.00
Service télégraphique — Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de l'"Acte du service civil"	4,000.00
Services temporaires de commis et autres services, y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'"Acte du service civil."	36,000.00
Moitié des appointements du photographe du gouvernement	750.00
Ouvrages technologiques et autres livres de consultation.	500.00
Pour couvrir les balances des dépenses pour travaux déjà autorisés dont les crédits sont insuffisants. Les sommes dépensées d'après ce crédit seront indiquées sous le chef des différentes travaux, mais elles ne devront pas dépasser cent piastres pour chaque ouvrage (montants indiqués en regard des crédits affectés)	3,000.00
	$164,650.00

DOUANES

Appointements et dépenses casuelles des différents ports dans les diverses provinces et les territoires du Nord-Ouest	969,865.00
Appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection et de service préventif	
Laboratoire des douanes — Epreuves des sucres, mélasses, etc., y compris les appointements des fonctionnaires nommés ou employés à ce service	121,500.00
Commission des douanes — Y compris les appointements de $800 du commissaire des douanes, comme président de la commission	
Appointements des fonctionnaires nommés ou employés pour compiler les relevés statistiques des importations et exportations	
Divers—Journaux, grands livres, reliure, impressions et papeterie, abonnement à des journaux de commerce, drapeaux, timbres dateirs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais judiciaires et uniformes des employés de douanes	35,000.00
Entretien des croiseurs du revenu et du service préventif	30,000.00
Somme à verser au département de la Justice pour qu'il la débourse et qu'il lui en soit rendu compte, pour le service préventif secret	5,000.00
Dépenses dans le territoire du Yukon	31,000.00
	$1,192,365.00

AU SENAT

Au Sénat après un long débat la Haute Chambre a adopté le bill de Gaspé et Western sur une division de 28 contre 28. L'objection avait été soulevée parce que les avis avaient été irréguliers.

L'hon. M. Poirier a demandé au gouvernement de prendre des mesures pour entretenir les anciennes forteresses dans les différentes parties du Canada.

Plusieurs autres sénateurs ont parlé dans le même sens.

Ce soir, le Sénat a discuté le nouvel "acte des compagnies" et en a adopté plusieurs clauses.

ARRETENT LA TOUX ET FONT DISPARAITRE LE RHUME

Les Tablettes Laxatives Bromo Quinine guérissent un rhume en un jour. Pas de guérison, pas de paiement. Prix 25c.

CHEMINS DE FER

La Compagnie du Pacifique vient de faire une amélioration importante. Elle a fait construire un certain nombre de wagons-cafés aux ateliers d'Hochelaga, et ces wagons seront attachés aux convois réguliers qui font le service sur les grandes lignes.

Hier, le train de Toronto est parti avec l'un de ces nouveaux wagons qui sont destinés à avoir une grande vogue parmi les voyageurs. On pourra y obtenir tout ce que l'on voudra à toute heure du jour et de la nuit.

—La beauté pittoresque de nos Montagnes Rocheuses est aujourd'hui renommée dans l'univers entier. Le dernier livre illustré de la Compagnie du Pacifique a fait le tour du monde, et l'on prend un vif intérêt aux descriptions qui y sont faites des sites enchanteurs de la Suisse canadienne. Tous les journaux ont publié des articles fort élogieux à l'adresse de la Compagnie du Pacifique. On s'attend à ce que le mouvement des touristes soit plus considérable que jamais, cette année.

—Sir William Van Horne a câblé hier, qu'il est arrivé sain et sauf à Cuba, en compagnie de MM. R. B. Angus, et E. S. Clouston, gérant de la Banque de Montréal. Lors de son passage à New-York, Sir William Van Horne a donné des commandes importantes pour de nouvelles locomotives et de nouveaux wagons.

—La Compagnie du Pacifique a décidé de construire un embranchement depuis Louder aux frontières du Nord-Ouest. Cette nouvelle ligne va ouvrir un magnifique territoire à la colonisation.

Des ingénieurs sont actuellement occupés à faire le tracé de la nouvelle voie.

—M. A. Listez, l'agent financier du Sultan de Zanzibar, qui a visité le Canada, l'année dernière, a écrit à M. Geo. H. Ham, du Pacifique, le remerciant au nom de Sa Majesté, pour les magnifiques vues qu'il lui a procurées des Montagnes Rocheuses et des sites enchanteurs traversés par le grand chemin de fer canadien.

L'Huile Jaune d'Hagyard est bonne pour l'homme ou la bête. Elle guérit les douleurs, réduit les enflures, adoucit l'inflammation, guérit les coupures, les brûlures, les contusions, les entorses et l'assourdissement des membres, etc.

Marque GIRARDOT

Le meilleur pour si peu

Il y a des vins qui coutent plus cher que la Marque Girardot" mais il n'y a pas de meilleure qualité. Il y a aussi des prix plus bas, mais il n'y en a pas pour une si bonne qualité. Si vous voulez avoir le meilleur vin pour très peu d'argent, mentionnez la "Marque Girardot" la prochaine fois que vous acheterez du vin.

Ecrivez pour recevoir notre livret. The E. Girardot Wine Company (Limited), Sandwich Ontario.

VIN CANADIEN

LA NAVIGATION

Notre marche est encombré d'oranges — L'arrivée du "Jacona" — La vente des oranges aux enchères, vendredi —Le "Lake Simcoe" arrive demain — Le "Lake Manitoba" s'en vient—Nouvelles diverees

En voulez-vous des oranges? C'est qu'il n'en manque pas à Montréal ; 117,000 caisses sont actuellement sur notre marché.

Il était 6.30 heures, hier soir, lorsque le Jacona de la ligne Thompson, capitaine Lindsay, fut complètement arrivé au quai Victoria.

Le Jacona nous arrive chargé d'oranges et de citrons, 54,087 boites en tout, dont 5,245 demi-boites et 300 énormes caisses. Le déchargement a commencé ce matin, à 7 heures.

Le chargement s'est effectué à trois ports différents du pays du soleil: 38,250 boites et 1,085 demi-boites, à Messine ; 4,200 boites et 1,2e5 demi-boites, à Naples; 11,657 boites et 2,895 demi-boites et 300 caisses à Sorrente. Les boites de Naples et Sorrente sont plus grandes que celles de Messine. Les fruits semblent en aussi bonne condition que ceux apportés par le Fremona.

LES DERNIERES CAISSES

Les dernières de 63,000 de la cargaison du Fremona furent descendues sur le quai hier matin. Elles seront vendues à l'encan, vendredi après-midi, à 1.30 heure et M. Walter Kearns sera l'encanteur.

Le Fremona nous quittera pour Londres le 2 mai.

LE LAKE MANITOBA

Le Lake Manitoba, le nouveau steamer à double hélice de la ligne Elder-Dempster, a quitté Liverpool, hier à 5 heures p.m., avec plusieurs voyageurs de première et un grand nombre de seconde et d'entrepont, pour Québec et Montréal, plus 300 marins qui seront débarqués à Halifax. Ce nouveau navire jauge 9,000 tonneaux.

PETITES NOTES

—On a commencé la construction des nouveaux hangars à fret de la Cie Allan, vis-à-vis l'édifice de la Commission du Port.

—Le Fremona a quitté ses amarres hier après-midi, pour s'approvisionner de charbon aux élévateurs de la Dominion Coal Co.

DANS LE PORT

Plusieurs barges et goëlettes sont entrées dans notre port avec des chargements de bois de corde et de briques. Mentionnons le "Clovis", "Butte Sainte-Anne", "St-Paul", "W. Gill", "St-Michel", "Julien Bismark" et le "Nelson", ce dernier porte une cargaison de maderiers et attend l'ouverture du canal Lachine.

La barge à vapeur Victoria de Sorel, capitaine Paul, est arrivée dans notre port et prendra une cargaison générale aux quais du bassin Thomson.

LE CAMPANA

Le Campana de la "Quebec Steamships Co." qui est arrivé de Québec samedi dernier est parti pour Pictou et autres ports du golfe St-Laurent sur la côte de Gaspé. Le steamer porte une grosse cargaison générale et plusieurs passagers.

LE LAKE SIMCOE

Ce steamer, de la ligne Elder-Dempster entrera demain dans notre port. C'est le premier steamer de voyageurs qui nous arrive cette saison. Il aura franchi la distance de Liverpool à Québec, en moins de 8 jours.

AVIS SPECIAL

Avant de "faire un bargain" ailleurs, voyez si votre vieux piano peut être donné à Leach, 2440 rue Ste-Catherine, en paiement partiel pour un nouveau droit Morris. On estime gratuitement. 80-1

SOYEZ SAGE AUJOURD'HUI !

C'EST UNE FOLIE QUE DE DIFFERER !

L'usage du CELERI COMPOSE DE PAINE au Printemps

Est le signe du Bannissement de la Maladie et de la Restauration de la Force, de la Vigueur et de la Santé Permanente.

Des personnes dignes de foi et d'excellente réputation se trompent souvent lorsque la maladie ou la souffrance viennent à elles.

Trop souvent elles se contentent de suivre aveuglément l'avis de médecins de second ordre, qui, dans neuf cas sur dix ne peuvent diagnostiquer comme il faut les maladies qu'ils sont appelés à guérir.

Trop fréquemment nos malades mettent leur confiance dans les pilules communes, les poudres nervines, les salsepareilles et les autres décoctions liquides annoncées. Des désappointements et des résultats terribles sont le partage de ceux qui emploient de tels remèdes ; la maladie et les souffrances sont aggravées — leur danger est souvent augmenté. Heureux ceux qui, lorsque la maladie a déposé sur eux sa lourde main font usage de la prescription vivifiante du Dr Phelps, le Céleri Composé de Paine, un remède qui est sans rival, pour nourrir les nerfs épuisés, purifier le sang et refaire le système affaibli et épuisé.

Mortels affaiblis, malades et souffrants, c'est une folie que de différer l'emploi de ce remède vivifiant qui en a secouru et sauvé des milliers et des milliers dans tous les pays.

Le Céleri Composé de Paine est le seul vrai spécifique reconnu et prescrit aujourd'hui par nos praticiens les plus éminents et les plus honnêtes pour les maladies causées par la faiblesse du système nerveux. Vous en avez besoin aujourd'hui même ; votre condition l'exige ; le sens commun et la connaissance de ce qu'a fait le Céleri Composé de Paine pour les autres devraient vous servir de guide à ce moment critique de votre vie.

PAINE est le genre qui rend les personnes malades à la santé. Voyez si le nom est sur la bouteille et l'enveloppe. Ne vous laissez pas tromper en acceptant une substitution ou une imitation ; vous avez besoin du genre qui a guéri les autres. 50 1

Nos Garde-Robes sont Pleines de Nouveautés

PRINTEMPS 1902

LA FIT-REFORM

Il serait avantageux pour vous, de nous faire une visite prochaine afin de choisir votre Complet de Printemps et votre Pardessus

FIT-REFORM CLOTHING

Vêtements chics pour Messieurs, à la moitié du prix demandé par les tailleurs, c'est la particularité plus que jamais en évidence, en ce qui concerne les Vêtements du Printemps de la Fit-Reform.

2344 RUE STE CATHERINE, - MONTREAL

Chaussures au-dessous du prix coutant !

Avant le 1er Mai, tout le beau stock bien assorti de Chaussures et de Souliers doit être vendu. Comme j'ai en magasin toutes les Chaussures pour Hommes, Femmes, Enfants et Bébés, ceci est une marque d'économie à tous ceux qui viennent nous voir pour des Chaussures . . .

E. MANSFIELD,

127 RUE ST-LAURENT, - - Coin Lagauchetière.

A ST-LIBOIRE

Un état de choses deplorable—On ne fait rien pour enrayer le fléau de la picote !—Pénible accident.

(Correspondance spéciale)

St-Liboire, 23. — Les correspondances récentes ont apparemment donné l'éveil aux autorités sanitaires provinciales. C'est ce qui sans doute a motivé la visite en cette paroisse du Dr Bonnier accompagné du policier Mulroney. "La Patrie" seule a fait connaître l'étendue du fléau de la variole dans cette paroisse. Malheureusement la visite des Messieurs mentionnés a été de trop courte durée car à peine le train les emportait-il vers Montréal que déjà les placards étaient enlevés et les personnes mises en quarantaine se promenaient de demeure en demeure se souciant peu de porter chez les voisins le germe de cette triste maladie. Les autorités municipales craignant je ne sais quoi ; c'est à qui ne s'en mêlerait pas. Le marchand craint de nuire à son commerce, le médecin de détruire sa clientèle, le particulier de blesser un voisin et la maladie suit sa marche ininterrompue, victimes sur victimes. Rien réussit à éveiller l'apathie dans laquelle semblent plongés les autorités. Il est plus que temps que le comité Central d'Hygiène y mette la main.

C'est une honte pour la paroisse de St-Liboire, une honte pour le chef-lieu du comté de Bagot de voir un tel état de choses.

Dimanche matin, un M. Edouard Morin, employé à la manufacture de chaussures de MM. Phaneuf & Loiselle, d'Upton, monta sur le train passager du G. T. R., à Upton, en route pour St-Liboire, à 4-45 a.m. ; soit que le malheureux embarqua du côté opposé à la station ou ailleurs, aucun des employés ne s'aperçut de sa présence et comme le train n'arrête à St-Liboire que sur signaux le malheureux remarquant que la vitesse du train accélérait résolut de sauter. Malheureusement, il fut entraîné sous le convoi et eut la cheville du pied droit broyée. Vu l'heure matinale, personne ne fut témoin de l'accident. Le blessé se traîna misérablement jusqu'à la demeure de l'agent du G. T. R., qu'il éveilla par ses appels au secours. Le docteur Chagnon fut appelé et conseilla de ramener le blessé dans sa famille à Upton. Grâce à l'esprit de charité des employés du G. T. R., le blessé fut ramené sur le "hand car" pour éviter toutes secousses. L'amputation fut faite par MM. les docteurs Chagnon, de St-Liboire, et Désy, d'Upton. Le blessé a de plein gré signé un document déclarant que lui seul était responsable de l'accident et que les employés du train sous la conduite du conducteur D. Marchand n'étaient nullement blâmables.

— M. H. Girard, propriétaire de l'hôtel Union, près de la gare du G. T. R., est à faire faire de grandes réparations à son établissement.

— M. Hubert Touchette doit partir prochainement avec sa famille pour North Adams, Mass.

— M. le notaire St-Germain, de St-Simon, était de passage à St-Liboire, pour affaires professionnelles.

— Nos beurreries sont en plein fonctionnement ici. Déjà une assez grande quantité de beurre a été expédiée à Montréal.

— M. Camille Perreault, autrefois de Northampton, Mass., est revenu au pays avec sa famille pour cultiver sa terre.

— Mardi prochain, le 29, aura lieu l'exhibition des "Etalons enregistrés" ; on prépare une partie de la piste nouvelle sur le terrain de l'exposition à cette fin.

— M. Tanguay, contremaître chez M. André Parent, a eu la douleur de perdre son épouse, après une longue maladie. Nos condoléances à l'époux affligé.

LE MAL DE DOS

L'avez-vous eu ?

C'est un avertissement que les rognons vont mal. Les Pilules du Dr Cowan sont faites pour guérir. Chaque boîte garantie. Ne craignez pas qu'elles échouent. Elles agissent d'abord sur l'estomac (car la nourriture non digérée affecte tous les autres organes) puis sur le foie et les rognons, et finalement sur les intestins. C'est pourquoi elles guérissent toutes les maladies des rognons, du foie, de l'estomac et des intestins par un traitement scientifique et de sens commun. Essayez-les, c'est la meilleure épreuve. Grande boîte 50c, franco par The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto.

ELLE L'ECHAPPE BELLE

Hier après-midi, à la gare des Trois-Rivières, une dame, en montant dans un convoi en mouvement, perdit pied et tomba sur les rails. Par bonheur, un M. Courtois, témoin de la chose, vola promptement au secours de la dame et parvint à la retirer de sa dangereuse position, au moment où les roues du wagon allaient passer sur son corps.

ECHOS DE SOREL

"Le chevalier de Lévis"—Enquête du coroner—Un orage électrique.

(Correspondance spéciale)

Sorel, 23. — Un des nouveaux bateaux construits aux chantiers du gouvernement vient de recevoir son appellation. C'est l'hon Wilfrid Laurier qui a choisi son nom qui sera "Chevalier de Lévis." Le Chevalier de Lévis est une de nos plus belles gloires françaises et ce fut lui qui remplaça Montcalm après la bataille des plaines d'Abraham. M. de Vaudreuil lui avait confié le commandement de nos troupes décimées et avec 6,000 hommes à peine, il tenta de reprendre Québec. Il remporta la victoire de Ste-Foye où les pertes des Français furent de 800 contre 1500 Anglais. Retiré à Montréal où à l'île Ste-Hélène, Lévis voyant l'heure finale de la domination française au Canada fit brûler les drapeaux glorieux de son armée plutôt que de les voir passer aux mains des anglais. Le Chevalier de Lévis fut Maréchal de France en 1783.

—Le coroner Fleury a tenu une enquête lundi sur la mort de George Angers, de Saint-Ours, décédé subitement à trois heures le matin même. Le verdict du jury a été "mort d'une syncope de cœur." M. Angers ne semblait pas malade et sa femme s'aperçut vers 3 heures du matin qu'il respirait difficilement. Il mourut quelques instants après. M. Angers était un citoyen estimé qui laisse bien des amis qui le regretteront, il était âgé de 57 ans.

—Nous avons eu une forte orage hier matin, vers 7 heures. Le tonnerre et les éclairs ont largement accompagné le déluge qui a duré près de deux heures.

—M. Jos St-Jacques, chaloupier déplore la disparition d'une chaloupe de 15 pieds de long, construite en "déchn", avant 2 paires de talets, 4 sièges, peinte en vert avec bordure jaune vif et le fond et l'intérieur en gris.

—La conférence que M. Alfred DeCelles doit donner à Sorel sera probablement retardée au 27 mai. On organise pour ce te occasion un joli programme musical. Comme je l'ai dit, le bénéfice de cette soirée retournera à l'hôpital de Sorel.

—M. Philippe Beauchemin est allé à Chicago pour une huitaine de jours et il y achètera probablement un yacht de plaisance.

—La société Dallaire et frère, plombiers, est dissoute, et M. Hector Dallaire continuera seul les affaires.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les ferblanteries, et toute sorte de coutellerie. 20

Hommes Faibles Rendus Forts

Pour introduire le Dr Williams Marvelous Vitilizer et pour prouver sa force et ses pouvoirs miraculeux dans la guérison des hommes faibles, nerveux et épuisés, nous vous offrirons durant 30 jours seulement, une boîte vendue régulièrement à $2.00 pour 50c.

Tout homme qui souffre des effets d'indiscrétion ou d'excès, sera rapidement rendu à la santé et à la force. Les faiblesses de langueur cessent immédiatement. Le déclin prématuré, la perte de vitalité, l'impotence, les pertes involontaires sont guéries privément et pour toujours. Le plus grand remède de l'âge. Envoyé sous enveloppe cachetée, exempté d'examen

THE F. WILLIAMS CO.,

Lock Box 75. Morrisburg, Ont.

La Ontario & Quebec Railway Company

L'intérêt semi-annuel dû le 1er de juin prochain sur le stock de débentures à cinq pour cent de cette compagnie sera payé au bureau de la Compagnie de Chemin de fer du Pacifique Canadien, No 1 rue Queen Victoria, Londres, E. C. Angleterre le et après le lundi suivant 2 juin, aux membres du régistre du 3 du mois prochain.

L'intérêt de la même période sur le capital commun de la Compagnie, au taux de six pour cent par année, sera payé à la même date et après, à la banque de Montréal Montréal, ou au Bureau de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien No 1 rue Queen Victoria, Londres E. C. Angleterre, au choix du membre aux actionnaires du régistre du 3 du mois prochain.

Des chèques pour ces paiements seront remis aux membres enrégistrés.

Les livres de transfert du stock de débentures seront fermés à Londres et à Montréal le 3 mai et les livres de transfert du capital commun seront fermés à Montréal le même jour. Ces livres aux deux endroits seront rouverts le 3 juin.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINWATER, Secrétaire.

Montréal, 23 avril 1902.

23-A-23 mai



Esclaves du Savon

Vous gaspillez votre temps et votre force avec votre vieille méthode de nettoyer. Vous faites un travail inutile et très dur et vous usez le linge en le frottant. Vous faites cela parce que vous l'avez toujours fait. Adoptez une meilleure méthode—la PEARLINE. Elle épargne le travail, le temps et le frottage. Elle est absolument inoffensive, et 667

PLUSIEURS MILLIONS L'EMPLOIENT

LES NOTRES DE LA .... REPUBLIQUE AMERICAINE

DANS LE MASSACHUSETTS

A FALL RIVER

(Correspondance spéciale)

Asphyxiés

Fall River, 22. — Une lugubre découverte a été faite au No 101 rue Kilburn, samedi midi. Mme Mary J. Bennett a été trouvée morte, asphyxiée par le gaz, et son mari mourant de la même cause. Les deux époux, âgés de plus de 60 ans chacun, s'étaient couchés à leur heure habituelle, vendredi soir. Samedi matin, personne ne les vit sortir de chez eux. On crut d'abord qu'ils étaient partis de bon matin, vu que c'était jour de fête, pour aller visiter quelque parent. Mais vers midi, on s'aperçut d'une forte odeur de gaz dans le corridor. On enfonça la porte de leur logement, et on trouva Mme Bennett étendue sur le plancher, morte, et son mari à l'agonie, sur le lit. Aux dernières nouvelles le vieillard était encore en vie.

En grève

Les mouleurs de fer employés par Kilburn & Lincoln, au nombre de 26, se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaires. Ils prétendent que leurs patrons ne paient pas autant que les autres dans la Nouvelle-Angleterre. Ils veulent avoir $2.50 ou plus par jour, selon le genre de travail qu'ils font.

La ligue des Patriotes et les fêtes de Québec

La Garde d'Honneur de la Ligue des Patriotes et la Garde Napoléon qui font chacune un bazar dans le but de prélever les fonds nécessaires pour faire une excursion au Canada et assister aux fêtes de la société St-Jean-Baptiste de Québec, sont généreusement encouragées par nos compatriotes qui aimeraient à voir nos militaires figurer dans la grande parade et autres exercices qui auront lieu lors de cette fête.

—Mlle Léa M. Janson, fille de M. Beloni Janson, a été nommée copiste au bureau des estimeurs de la ville. Mlle Janson était première sur la liste du service civil.

—Robert E. Grandfield, télégraphiste de la Presse Associée, a été nommé percepteur adjoint du revenu. Les Canadiens avaient fait une campagne pour obtenir la nomination de M. J. H. Clément, mais n'y ont pas réussi.

A BOSTON

Boston, Mass., 22. — Le 19 avril, fête légale dans cet état, et désigné sous le nom de "Patriots Day" en l'honneur des patriotes américains qui offrirent la première résistance armée aux troupes anglaises à pareille date, il y a 127 ans, a été chômée ici, surtout par les amateurs du sport. Baseball, course en bicyclette, courses de Marathon, jeux athlétiques, il y avait de quoi satisfaire tous les goûts. La course de Marathon a fourni peut-être le plus vif intérêt. Cette course a lieu chaque année sous les auspices du Boston Amateur Athletic Association, et attire une foule de concurrents. Et samedi, sur 42 qui partirent de South Framingham, 30 purent finir la course de 25 milles en bon état.

Le vainqueur fut un jeune Mellor, de New-York, qui parcourut ses 25 milles en deux heures, 43 minutes, 15 secondes et deux cinquièmes. Un vent fort soulevait la poussière continuellement et cela explique le fait que le vainqueur de cette année mit quatorze minutes de plus à faire ses vingt-cinq milles qui ne le mit le vainqueur de la course Marathon, l'année dernière. Le jeune Kennedy arriva bon second, deux minutes après Mellor.

Les amateurs de base-ball purent assister à deux parties, dont l'une entre les Boston (ligue nationale) et les Brocklyn, et l'autre entre les Boston (Association américaine) et les Baltimore. 28,000 personnes assistèrent aux deux parties et plusieurs se virent refuser l'entrée sur les terrains de l'association américaine. Parmi les Boston (Association américaine) se trouvent deux de nos compatriotes, Fred Parent et George Lachance, dont les salaires surpassent les revenus de beaucoup d'hommes de profession. Parent est le favori de la foule et ce n'est pas peu dire, car, un joueur de baseball qui sait gagner l'estime des amateurs du sport est tenu en plus haute considération que nos politiciens et hommes d'Etat.

—Ces jours derniers le gouverneur Crane et son état-major assistaient à une grande réception et à un bal militaire donnés par la compagnie F. du 2ème régiment de la milice volontaire du Massachussetts à Pittsfield. L'élite de la société de Pittsfield et des environs s'était donné rendez-vous pour saluer le gouverneur et les gros bonnets de Boston qui l'accompagnaient. Cependant dans la suite du gouverneur se trouvait un homme dont le rang dans la société est bien humble, un homme dont la couleur est méprisée par un grand nombre, enfin un nègre. Cet homme est le préposé à l'ascenseur privé du gouverneur, aux bâtisses de l'état de Boston et auquel le gouverneur fit l'honneur de l'inviter à l'accompagner, non comme serviteur, mais comme tout autre membre de la suite du gouverneur.

L'indignation soulevée par la révélation des cruautés commises envers les habitants de l'île Samar, aux Philippines est générale et les auteurs de ces cruautés ne trouvent pas de défenseurs. Cependant s'il faut ajouter foi aux déclarations des soldats qui guerroient par là-bas, ils sont soumis à de terribles tourments s'ils ont le malheur de tomber entre les mains des indigènes.

Un sous-officier du 7ème régiment d'infanterie des Etats-Unis, écrit à son père, confrère de bureau de votre correspondant, qu'un soldat de sa compagnie, fut trouvé mort. On avait affreusement mutilé le cadavre de ce pauvre soldat. Les Iroquois n'en faisaient pas de pire.

A WORCESTER

Worcester, Mass., 23. — Samedi dernier, "fête des patriotes", a été chômé à Worcester d'une façon inusitée. Le commerce était généralement suspendu, les banques, l'hôtel de ville, les manufactures, les bureaux publics étaient fermés aux affaires, le commerce était généralement suspendu, bref, c'était fête pour tous. La température était des plus agréables ; le fait est que c'était une journée idéale de printemps comme il nous est rarement donné de jouir, même le jour du "Memorial", bien que cette dernière fête nous arrive plus de cinq semaines plus tard. Il est vrai que la saison est fort avancée et bien que les arbres soient encore dépourvus de feuillage, les bourgeons se développent cependant avec rapidité, l'herbe verdoie déjà la prairie. Les oiseaux de retour font retentir les bois et les prairies de leurs gais ramages. Ce fut en un jour semblable, il y eut cent vingt-sept ans samedi dernier, alors que la nature entière semblait renaître aux doux rayons d'un soleil régénérateur, que de modestes mais braves cultivateurs de Concord et Lexington laissaient leur charrue et le fusil à pierre à l'épaule faisaient courageusement face aux soldats disciplinés du roi George et sacrifiaient généreusement leur vie à la défense de leurs principes. Cet acte de bravoure de la part de ces héros dont nous venons de célébrer le glorieux anniversaire restera vivace dans la mémoire de la nation entière et fasse le ciel qu'il en soit ainsi tant qu'une goutte de sang tressaillera dans les veines des descendants de ces preux.

Il y avait aussi quarante-un ans samedi que le sang fut versé pour la première fois lors de notre guerre civile. En ce jour mémorable les troupes du Massachusetts traversaient Baltimore dont les résidents étaient sympathiques à la sécession et il y eut émeute générale. Nos braves purent alors se faire une faible idée de ce qui les attendait plus tard. Le 19 avril est donc pour la nation américaine entière un double anniversaire, et il n'est que juste que nous lui accordions tout le respect, toute la considération que des fils dévoués ayant le culte du souvenir pour les actes de bravoure de leurs pères qui n'hésitèrent pas d'exposer leur vie à la défense de leurs droits, — c'est ce que nous avons fait.

— Dimanche dernier, M. le curé Brouillet, au prône de Notre-Dame, a mis en garde les paroissiens contre certains mécontents toujours prêts à semer la discorde à l'occasion. L'exiguité des appartements de nos écoles paroissiales dans le soubassement de l'église Notre-Dame, nécessitait des agrandissements devenus d'une absolue nécessité. Ceci, a dit M. le curé, ne changera en rien les projets d'un couvent qui seront mis à exécution en temps opportun, sitôt que les souscriptions promises à cet effet auront été collectées. Comme l'a si bien dit M. le curé, si nous avons jugé à propos d'ouvrir une école sur la rue Green pour les enfants demeurant de l'autre côté de la ligne du chemin de fer il n'est que juste que nous en fassions autant pour ceux qui demeurent de ce côté-ci. M. le curé a dit aussi combien il était fier de ses écoles et surtout des progrès qu'y font les élèves. Du reste, a-t-il ajouté, vous aurez à l'instant l'occasion d'entendre leurs chants et ceci n'est que le côté agréable de l'enseignement qu'ils reçoivent. En effet, c'était fête du patronage de St-Joseph et à cette occasion ce sont les enfants des écoles qui occupaient le jubé de l'orgue sous la direction d'une dame religieuse de Ste-Anne. Leur chant tout aussi bien exercé qu'exécuté avec ensemble et précision, a été fort goûté et justement apprécié. La collecte faite à Notre-Dame à toutes les messes, dimanche dernier, par les Rvdes Dames de Ste-Anne était au profit du fonds de construction du couvent.

— L'événement du jour dans la colonie franco-américaine de Worcester a été la soirée donnée vendredi soir dernier par la Cour Louis-Joseph Papineau, à l'occasion du 10me anniversaire de sa fondation. La salle St-Jean-Baptiste avait été spécialement décorée pour la circonstance et les toilettes riches et variées des dames ne manquaient pas d'ajouter à l'éclat de la fête.

L'orchestre Philharmonique, qui faisait les frais de la musique, disparaissait derrière des plantes et fleurs que l'on avait distribuées avec goût sur l'avant-scène. Il y eut d'abord concert qui fut suivi de la danse, à laquelle environ 150 couples prirent part. L'entrain ne cessa de régner en maître jusqu'aux petites heures, samedi.

Il y eut cependant un intermède pendant lequel il y eut réveillon auquel tous firent royalement honneur. Plusieurs chefs-rangers de différentes autres cours de Forestiers étaient aussi présents. Les organisateurs à qui revient le crédit du succès de cette jolie fête ont raison d'être fiers des résultats obtenus. La Cour Papineau est la société franco-américaine la plus prospère que nous ayons à Worcester. De fait, il n'est pas téméraire de dire que c'est peut être la plus prospère de toute la Nouvelle-Angleterre. Fondée il y a dix ans, elle compte maintenant au-delà de 900 membres et possède un actif d'au-delà de $10,000, argent sonnant. Elle est aussi, croyons-nous, la cour la plus riche de l'Ordre des Forestiers Indépendants d'Amérique.

A WARE MASS

(Correspondance spéciale)

Morte de consomption

Ware, Mass., 21. — Mlle Valeda Charpentier, âgée de 29 ans, est morte de consomption chez elle, rue North, vendredi. Elle laisse ses parents et quatre frères : Edouard, Emile, Euclide et Frédérick, et une sœur, Mlle Marie. Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi, à 2 h. 30, à l'église du Mont Carmel. Il y a eu une messe pour le repos de son âme dimanche.

A NORTH BROOKFIELD

Des développements intéressants

North Brookfield, Mass., 21. — Les ex-officiers de l'Association canadienne religieuse de North Brookfield, MM. Cyrille Perreault et Joseph C. Pagé, à qui on a ou on doit certainement intenter une action pour recouvrer $206, que l'Association réclame lui être dus, ont vu venir l'orage d'un air calme. Ils se disent sûrs de la victoire et assurent de plus qu'ils n'ont en caisse et ne doivent à l'Association que la somme de 92 cents. La cour Supérieure sera sans doute appelée à décider de la chose. Elle a déjà décidé en faveur de la faction Berger dans le dernier cas. La faction Berger compte maintenant 167 adhérents. On s'attend à des développements importants sous peu.

DANS LE RHODE-ISLAND

A WOONSOCKET

Woonsocket, R.-I., 21. — Monseigneur E. Gravel est venu passer quelques jours à Woonsocket, R.-I., chez le Dr Hills, sous les soins duquel Sa Grandeur a suivi un traitement depuis quelques mois. Un ami, qui est venu saluer Mgr de Nicolet, a été fort heureux de le trouver en aussi bonne voie de retour à la santé. Sans aucun doute que ce voyage, autant de repos ou d'agrément que de santé, fera un bien considérable à ce digne évêque.

A PAWTUCKET

Pawtucket, R.I., 21. — Mme Alfred Laferrière, 112 rue George, a absorbé une dose de laudanum jeudi, et, pendant un moment on désespéra de sa vie. Le Dr Walker, appelé immédiatement, donna les antidotes les plus énergiques à Mme Laferrière ; mais ce ne fut qu'après minuit qu'ils produisirent leurs effets, enrayant entièrement la marche du poison. Elle est aujourd'hui en pleine voie de guérison.

Mme veuve Louis Blais dit Matilde Caron, née à St-Jean Port Joli est décédée à l'âge de 69 ans après une courte maladie soufferte avec résignation. Son corps a été inhumé à Pawtucket, le 11 avril. Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux funérailles. La défunte laisse pour déplorer sa perte quatre fils adoptifs et un frère demeurant à St-Irénée, comté de Charlevoix.

A CENTRAL FALLS

Central Falls, R. I., 22.—Madame Herménias Rousseau, vient de mourir à North Uxbridge. On a ramené la dépouille mortelle ici, chez M. Thomas Rousseau, père de la défunte, pour y être exposée. Le service aura lieu jeudi à l'église de Notre-Dame et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse de Notre-Dame.

—Tous les patients de l'hôpital des variolés ont été libérés; il n'y a plus aucun cas de picote dans la ville.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison de M. Michel Dubuc, situé sur la rue Sylvan. Les pompiers ont vite répondu à l'appel, et ils ont tout de suite éteint le feu qui était pris dans un lit dans une chambre, dans le haut de la maison. On croit que le feu a été mis par des enfants en jouant avec des allumettes.

—Un enfant de 9 ans, fils de M. Sigfroid Lavoie, en jouant avec des camarades, est tombé du haut d'un hangar et s'est cassé un bras. Le Dr Cabana a de suite réduit la fracture. L'enfant se porte aussi bien que possible.

—Hector Gaboriault, de la rue Fales, est retourné au Canada avec sa famille, pour y demeurer, il doit s'établir à Farnham, P. Q.

—Le Rév. M. J. H. Béland, curé de Notre-Dame, et le Rév. M. Lavallé, de Fall-River, sont partis pour quelques semaines en voyage dans la Floride, pour cause de santé.

—MM. Joseph Blais, et Joseph Dupuis, président et secrétaire suprême des chevaliers Jacques-Cartier d'Amérique et M. J. B. S. Brazeau, président de la société St-Jean-Baptiste de Central Falls assistaient au banquet offert au délégués des sociétés fédératives en convention à Woonsocket.

Les grévistes de la fabrique Somersett sont retournés à l'ouvrage après avoir reçu la promesse d'une augmentation de salaires satisfaisante.

Ne souffrez pas du Catarrhe

Le Remède Japonais contre le Catarrhe est fait pour guérir le catarrhe. Il n'échoue jamais. Les germes du catarrhe ne peuvent vivre après que cet onguent exlincteur des germes et antiseptique est appliqué. Il soulage les blessures dans la membrane muqueuse, arrête les écoulements dans la tête et nettoie la tête en rendant la respiration libre et facile. Etant un antiseptique concentré, l'onguent est le secret de son succès merveilleux. C'est le moyen de guérir n'importe quelle maladie. Essayez-le. 50c chez les pharmaciens ou envoyé franco par The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto.

LES RESTES DE CREMAZIE

M. le rédacteur,

Vous annonciez que des cercles se formaient à plusieurs endroits, notamment à St-Hyacinthe, pour travailler à la translation des restes de Crémazie.

La nouvelle est prématurée, je crois, en ce qui concerne St-Hyacinthe.

Je puis même vous dire que, ici l'opinion générale semble très favorable à l'érection d'un monument, mais non à la translation des restes. Pourquoi ne pas laisser dormir en paix la malheureuse dépouille du poète ? Ne remuons pas ses cendres, car on tournira à quelques individus l'occasion de remuer des préjugés. Contentons-nous d'ériger au génie et au patriotisme du poète l'hommage d'un beau monument sur une place publique.

J'aimerais bien savoir l'opinion de M. Laurier, de M. Tarte, de M. Béique, de M. Gouin, de M. Dandurand, de M. L. E. Brodeur, du juge Lacoste, du juge Loranger, du juge Langelier, du juge Lemieux, de M. J. X. Perrault, sur le projet de translation des restes de Crémazie.

Un député m'a dit que la plupart d'entre eux s'étaient prononcés pour le monument, exclusivement, et avaient jugé inopportune la translation des cendres.

Je puis vous dire que St-Hyacinthe souscrira généreusement à l'érection d'un monument.

UN JEUNE PATRIOTE.

St-Hyacinthe, 21 avril.

SIROP DU DR FRED DEMERS POUR LES ENFANTS

Ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée, et le rhume. m.m.j.v.

Au cercle, entre amis.
—A qui écris-tu ?
—A mon animal d'oncle, qui vient de me refuser une avance de cinquante louis.
—Tu ne le remercies pas ?
—Non, un simple accusé de... déception.

Si vous pouviez sonder

l'avenir et voir l'état dans lequel votre toux, si elle est négligée, vous mettrait, vous chercheriez aussitôt du secours, et naturellement vous prendriez de suite le . . .

Remède de Shiloh contre la Consomption

SHILOH guérit la Consomption, la Bronchite, l'Asthme, et toutes les maladies des Poumons. Guérit les Toux et les Rhumes en un jour 25 cents. Garanti . . . .

Ecrivez à S. C. Wells & Co., Toronto, Can., pour avoir une bouteille-échantillon gratis.

Le Thé de Racine de Trèfle de Karl

Purifie le Sang. (28)

Mason & Risch PIANO CO.,

Votre vieux piano vous servira pour vous en acheter un neuf.

Si vous avez un vieux piano dont vous ne pouvez plus vous servir avec avantage, ou que vous aimez à remplacer par un instrument absolument moderne, écrivez-nous en demandant nos conditions d'échange. Nous vous ferons une offre libérale et vous garantissons entière satisfaction.

Nous rendrons des plus faciles les relations commerciales que nous pourrions avoir avec vous, que vous ayez ou non un vieux piano à échanger. Nous expedierons en approbation (à n'importe quel endroit du Canada ou nous n'avons pas d'agent) avec la condition que vous pourrez retourner l'instrument, s'il ne donne pas satisfaction, et nous paierons dans ce cas les frais de transport, aller et retour.

PAIEMENTS FACILES, donnant de un à trois ans pour les compléter, peuvent être obtenus. Une lettre personnelle répondant à toute question spéciale que vous pourriez avoir à nous poser, décrivant nos conditions de paiements faciles ainsi que nos prix, vous sera envoyée avec notre catalogue, sur réception de votre lettre ou carte postale.

Il ne vous coute absolument rien de consulter notre catalogue et nos prix.

THE Mason & Risch Piano Co

2469 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

N.B.—Nous avons toujours en mains quelques pianos ayant très peu servi et à très bas prix.

A SHERBROOKE

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 21 — La commission scolaire catholique de Stanstead s'est adressée aux Frères de la Doctrine Chrétienne, les priant de prendre la direction d'une académie commerciale dans cette localité. Une requête signée par les contribuables catholiques, sera prochainement présentée à Mgr Paul LaRocque pour obtenir la permission de construire une bâtisse convenable sur le site de l'ancien couvent et confier la direction de la nouvelle institution aux frères de la Doctrine Chrétienne.

—M. et Mde Gustave Richard, sont revenus, vendredi soir, de leur promenade de noce.

—M. Pierre Gosselin, ouvrira l'hôtel Vendome, au Petit-Lac Magog le 1er mai prochain. L'hôtel sera très commodément aménagé. M. Gosselin aura aussi cette année une magnifique flotille de nouvelles chaloupes.

—Les américains afflueront cet été à North Hatley. Tous les logis disponibles sont déjà retenus à l'avance. North Hatley devient de plus en plus populaire parmi ceux qui cherchent un endroit délicieux pour passer les fortes chaleurs de l'été.

—La manufacture de chaises Gilmore de Coaticook expédie un char de chaises par semaine, représentant une valeur de $1500. Depuis la mort de M. Gilmore, cette usine est dirigée par J. P. Durand.

—M. l'abbé J. W. Pitt a été transféré du vicariat de Victoriaville à celui d'Arthabaskaville.

—M. J. B. O. Legendre, arpenteur, un ancien citoyen de Ste-Julie de Somerset, est décédé, vendredi dernier, à l'âge de 76 ans. M. Legendre était un bon travailleur. Il ne restait jamais oisif. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance.

—M. l'abbé N. Pepin, vicaire à Arthabaskaville, est allé exercer le ministère à Holyoke, Mass.

—M. J. E. Généreux, comptable au bureau-chef de la banque Hochelaga, Montréal, était en ville, samedi et dimanche. M. Généreux est venu rendre visite à ses anciens amis de Sherbrooke.

—Le lieut-Col. Roy a passé en revue les Cadets du Séminaire vendredi soir. Après l'inspection il les a félicité de leur bonne tenue et de leur habileté à exécuter les exercices militaires.

—Mme Sinon, épouse de M. W. H. Sinon, qui a eu le malheur de se faire couper les deux jambes à la station du Grand Tronc vendredi, est arrivée en ville. M. Sinon est le propriétaire du Cottage Hotel, à Whitefield, N. H., et un éleveur de chevaux.

Sherbrooke, 22.—Depuis quelque temps il est question parmi les producteurs et marchands de bois de pulpe de nos cantons de former une association pour protéger leurs intérêts communs. A une réunion récente, tenue dans notre ville, MM. E. W. Tobin, M. P., G. H. St-Pierre, avocat, et E. C. Goodhue furent nommés membres d'un comité pour préparer un rapport favorable à une telle organisation. Comme celle-ci, pour être utile, devra se composer de tous les marchands de bois de pulpe de la province, une assemblée a été convoquée pour le 22 courant. Elle a lieu aujourd'hui à l'hôtel Grand Central.

— Hier matin, à la cathédrale, a été célébré le mariage de M. Joseph Crevier, du Pacifique Canadien, avec Mlle Eugénie Léonie Charest, fille de feu Wilbrod Charest. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Gignac. M. L. Archambault servait de témoin à M. Jos. Crevier et M. France Bélanger à Mlle Charest. Après le déjeuner, servi chez M. F. Bélanger, beau-père de la mariée, les deux époux sont partis pour leur voyage de noce.

— M. l'abbé Masson, curé de Danville, est menacé de cécité. Il est allé se mettre sous traitement dans un hôpital de Montréal.

— Pendant la tempête de vent de la semaine dernière la flèche du cocher de l'église St-Georges de Windsor a été renversée.

— M. le procureur du séminaire fait faire une magnifique plantation d'arbres dans la cour des élèves sur la terrasse avoisinant la station de police.

— M. l'abbé Georges Vaillancourt, curé de St-Georges de Windsor, est menacé de se voir condamner à un repos absolu. Sa santé est défaillante et il souffre de débilité générale. Son état ne lui permet plus d'officier aux offices publics.

— M. Herménégilde Ravenelle, ecclésiastique du séminaire, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Cœur. Il est atteint des fièvres lentes.

— On a conduit hier matin à sa dernière demeure un vieux citoyen de Sherbrooke-Est, M. Moïse Wattier, décédé samedi, presque octogénaire, à la résidence de son fils, M. Auguste Wattier, bedeau de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Le défunt est un ancien citoyen de St-Camille où il a résidé très longtemps. Il demeurait à Sherbrooke Est depuis environ neuf ans. Il a succombé à une paralysie dont il souffrait depuis l'automne dernier. Les funérailles ont été très imposantes. Un grand nombre de citoyens de St-Camille, où il avait laissé un excellent souvenir, sont venus lui rendre un dernier hommage. Des parents et des amis des Etats-Unis et de Sherbrooke assistaient à son service funèbre. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Michel.

—Dans la nuit de vendredi un incendie a détruit la scierie de M. Michel Bernier, d'Arthabaskaville. L'origine du feu est inconnue. Bâtisse, machineries, etc, tout a été réduit en cendre. Lorsque le feu a été découvert, il avait fait des progrès trop considérable pour l'enrayer. M. Bernier perd au-delà de $2,000.

—La scierie de la "Montreal Lumber Co à St-Cyr, comté de Richmond, a été fermée après 65 jours d'opérations. On a débité 800,000 pieds de bois.

—Vendredi dernier, M. Moïse Girard en contournant le coin de la rue près du couvent [illegible] Windsor Mills, est tombé de sa voiture et s'est frappé la tête sur un poteau de téléphone. Lorsqu'on le releva il était sans connaissance et demeura dans cet état pendant plusieurs heures. On le transporta ensuite à sa résidence.

—Des loups ont été vus, dernièrement, dans les forêts des cantons d'Orford et de Brampton. Il y a longtemps que ces carnassiers n'avaient été vus dans nos environs. Dans les premiers temps de Sherbrooke ils pullulaient, mais on croyait les avoir tous exterminés.

—Un nouveau cas de picote a été découvert lundi matin, dans une maison occupée par M. Ambroise Lavoie, en arrière du No 71 de la rue Goodhue. La victime est une jeune fille âgée de sept ans. Toute la famille avait été vaccinée en novembre dernier. Le médecin qui a été appelé à examiner le cas est d'opinion qu'il n'est pas d'un caractère dangereux.

La petite fille a été transportée à l'hôpital civique. Sa mère a demandé à l'accompagner. La permission lui fut accordée. La maison a été désinfectée et les autres membres de la famille mis en quarantaine.

—James A. Irvin a été arrêté samedi matin, sous l'accusation d'avoir forgé un billet de $65. La plainte a été déposée par un citoyen de Coaticook.

— Le 18 courant, les commissaires civils pour l'érection des paroisses dans le diocèse de Sherbrooke se réunissaient au bureau de leur secrétaire, M. J. A. Leblanc, avocat, pour entendre et régler la difficulté suivante : Comme il est question de la construction d'une nouvelle église à Piopolis, une assemblée fut convoquée en mars dernier pour nommer trois syndics. L'assemblée fut présidée par M. l'abbé Baron, curé de la paroisse. Six noms furent proposés. Les francs-tenanciers présents réclamèrent le vote, mais le curé déclara élus MM. Edmond Grenier et Pierre Goupil les premiers proposés. L'assemblée protesta et la majorité quitta la salle des délibérations. M. le curé ouvrit de nouveau l'assemblée et fit élire M. H. Gaumond comme troisième syndic. La majorité des francs-tenanciers, considérant à bon droit que cette assemblée avait été tenue irrégulièrement, produisit une opposition et demanda aux commissaires civils de ne pas confirmer l'élection des syndics. La requête des opposants était signée par quarante francs-tenanciers, représentant la majorité. Sur la requête figurent les signatures du maire de la localité, des marguilliers en charge et de deux conseillers, considérés comme les citoyens les plus influents de Piopolis.

Les syndics furent représentés devant les commissaires civils par M. F. Campbell, avocat, et les opposants par M. Rioux, avocat. Plusieurs témoins furent interrogés et lorsque l'exposé de la cause fut terminé, les syndics ordonnèrent au troisième syndic, M. H. Gaumond, de donner sa résignation pour éviter une poursuite au civil. M. Gaumond résigna immédiatement. Les deux premiers syndics, quoique élus irrégulièrement, ont été maintenus par les commissaires civils par arrangement avec les opposants et pour ne pas prolonger davantage des difficultés de ce genre, toujours regrettables dans une paroisse.

Les francs-tenanciers de Piopolis éliront bientôt un remplaçant à M. Gaumond, forcé de donner sa résignation.

— M. J. B. Jarrel, ci-devant employé de la maison Blondin & Cie, de St-Hyacinthe, est entré au service de MM. Roy & Cie, de notre ville, et s'établira permanament à Sherbrooke, avec sa famille, le 1er mai prochain.

— M. J. E. Choquette, de Farnham, et son épouse, résideront à l'avenir dans notre ville, où ils ont trois de leurs fils. M. Choquette est le président de l'Union St-Joseph de Farnham, la plus ancienne société de secours mutuels de nos cantons. Il en est aussi le seul membre fondateur survivant. Premier secrétaire-trésorier de la société, il en est le président depuis un grand nombre d'années.

— Les membres du chœur Albani se réunissaient lundi soir dans leur salle pour donner un joyeux "send off" à M. Raoul Garneau qui vient de quitter notreville pour aller habiter Montréal. M. Garneau était un membre très dévoué du Chœur Albani et l'un de ceux qui ont contribué le plus à l'asseoir sur des bases solides. MM. O. Biron, E. Robitaille et O. Bérard, se faisant les interprètes des membres du Chœur, lui ont offert les meilleurs souhaits de ses confrères avant son départ. M. Garneau sut trouver de bonnes paroles pour remercier ses bons amis. Il y eut ensuite une charmante soirée au cours de laquelle on fit du chant et de la musique. A 2.20 heures tous les membres du chœur allèrent reconduire M. Garneau au train du Grand Tronc et lui réitérèrent leurs meilleurs souhaits.

Comme nous comptions déjà dans la plupart de nos petites villes une institution dite chambre de commerce. Le village du Lac Mégantic aura la sienne à l'avenir. Elle a été organisée, vendredi dernier par les principaux citoyens de l'endroit. Elle sera désignée sous le nom de "Chambre de Commerce de Mégantic et d'Agnès." L'élection des premiers officiers a donné le résultat suivant : A. B. Gendreau président ; E. Howard, vice-président ; R. A. E. Aitkins, secrétaire - trésorier ; P. B. Keens, J. W. Bronkley, L. Lévesque, T. Lemay, A. Lespérance, D. P. Mathieson, J. E. Marceau, membres du comité. Dix membres furent élus à la séance d'organisation parmi lesquels sont : MM. L. N. Lapointe, J. O. MacDonald, A. E. Morrissette, Dr G. A. Codère, etc.

—Le juge Mulvena a siégé en Cour du magistrat de district lundi à Sweetsburg. Il a déposé des cas suivants pour infractions à la loi des licences : Léon Galipeau, hôtelier, à Standbridge ; Léandre Gosselin, hôtelier à Notre-Dame de Stanbridge; John Call, hôtelier à Durham Flat, ont été condamnés tous trois à $30 d'amende ou trois mois de prison, pour vente de spiritueux le dimanche.

—H. L. Ross a été condamné à $10.00 d'amende et les frais, pour pêche illégale.

—Jugement a été rendu, hier matin dans un cas de Dame Catherine Wall vs J. A. Archambault, N. P., sur une requête pour forcer le défendeur de produire l'original d'une obligation. La requête a été accordée et les frais réservés.

—Le Major Pope, de Cookshire a été nommé commandant d'un escadron du 4e contingent.

—M. John Hyde, de Montréal et M. John J. Griffith, ont été nommés curateurs - conjoints à la faillite C. A. Miller, de Windsor Mills.

—MM. L. N. Benoit, T. Ledoux et Denis Fréchette de St-Georges de Windsor, ont été nommés juges de paix par une commission spéciale du Lieutenant Gouverneur.

—La cité a fait commencer les travaux en pierre du pont qui sera érigé sur la rivière Magog. La structure en acier devra être complétée pour le 1er septembre.

—Georges Norton et Nicolas Brodmer, ont été condamnés par le magistrat de district à six mois de prison aux travaux forcés pour vagabondage.

—Lundi matin à Richmond, M. Oliva O. Hudon, a épousé Melle Agnès Scott. Leur réunion fut bénie par M. l'abbé Jennis. Les heureux époux sont en voyage de noces à Montréal, Toronto et autres villes de l'Ouest.

Si vous prenez une Laxa-Liver Pill le soir avant de vous coucher, elle travaillera pendant que vous dormez, sans étreinte ou douleur, guérissant l'état bilieux, la constipation, la dyspepsie et les maux de tête. (7)

Scroggie

Intéressants Item dans le

Dept. des Toiles Estampees

Si l'auteur de cette phrase "il n'y a rien de nouveau sous le soleil" eut connu les ressources de notre Département de Toiles Estampées il se serait confondu en excuses. Plusieurs nouveautés pour exciter constamment votre intérêt. La beauté des prix est aussi une attraction puissante du commerce.

Centres, Doylies et petites nappes de fantaisie pour thé pour convenir, avec rangs de broderie ajourée, une insertion en tulle en toile:

Prix du Tulle, la verge	75c	Doylies ronds, 10 par 10 pouces, chaque	12c
Nappes de fantaisie pour thé, les 2 côtés pour	28c	Centres, 22 par 22 pouces, chaque	35c
Doylies ronds, 6 par 6 pouces, chaque	5c		

Autres variétés — dessins conventionnels ou de fleurs, bordures ajourées unies ou de fantaisie, rondes ou carrées.

DOYLIES		CENTRES	
4 pouces x 4 pouces ou 5 pouces x 5 pouces, chaque	3c	15 pouces x 15 pouces, chaque ...	15c
6 pouces x 6 pouces, 7 pouces x 7 pouces ou 8 pouces x 8 pouces, chaque	5c	18 pouces x 18 pouces, chaque ...	25c
10 pouces x 10 pouces, ou 12 pouces x 12 pouces, chaque	12c	22 pouces x 22 pouces, chaque ...	35c
		24 pouces x 24 pouces, chaque ...	45c

Toutes les marchandises achetées dans ce département sont estampées gratuitement. Les commandes pour "découper" reçoivent une attention prompte et soigneuse.

Nos facilités pour exécuter des dessins spéciaux sur toiles, monogrammes, aigrettes, ou autres dessins que l'on peut avoir dans les patrons "en stock"—sont sans égales.

Le travail vous conviendra et les prix vous donneront satisfaction.

Chacun de ces prix fournit l'une des raisons pour lesquelles vous devez - - -

Acheter vos Epiceries ici

1 douzaine de boites de Blé-d'Inde pois et fèves	80c	3 paquets du meilleur Corn Starch	19c
3 boites de Fèves au lard, avec ou sans sauce aux tomates	25c	Seau de 2 livres de bonnes conserves	10c
3 paquets de macaroni et vermicelle	25c	Trois paquets de 1 livre de Bee Starch	25c
Boites de 3 livres de la meilleure mélasse	12½c	3 bouteilles de catsup aux tomates importé	25c

W. H. Scroggie, Angle des rues Ste-Catherine et Universite

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGER.— A. G. Irvine, Winnipeg ; Lionel G. Guest, Londres, Ang. ; W. W. Butter, New-York ; S. H. Gaudry, Québec ; M. et Mme Herbert M. Marler, Québec ; N. Weber, Wm Dee, Lynn, Mass. ; W. H. Parker, Lac la Pêche ; H. C. Bearse, Boston ; Mme Kavanagh, Louiseville, Ky. ; H. A. Ward, Mme F. W. Ashe, Port Hope.

HOTEL RIENDEAU.— Achille Bédard, J. A. Labrecque, Québec ; M. Allaire, Sherbrooke ; E. J. Miller, Québec ; Joseph Baril, Stanfold ; E. Nadeau, Québec ; Dr Arch. Lefebvre, St-Philippe ; Dr Larue, H. C. Fontaine, Coaticook ; J. G. Peltier, L'Epiphanie ; W. Boivin, Sorel ; R. Hénaud, Maskinongé ; C. Hénault, St-Barthélemy ; A. Ribout, Mattawa ; Arthur Leroux, H. D. Bellemare, Yamachiche ; A. Collette, St-Jean-Baptiste ; A. Carmel, Boucherville ; Damase Gauthier, J. M. Desjardins, Laurentides ; C. Barrette, Joliette ; Jean Longtin, St-Jean, P.Q. ; Narcisse Parenteau, Yamaska ; Charles Roy, St-Jean, M. et Mme L. J. Boisvert, Sherbrooke ; Alex. Hénault, ville ; J. A. Dessurault, Shawinigan Falls ; Mme T. Mongeau, Grand'Mère ; Mme R. Audet, Chûte Shawinigan ; La Badeau, et fils, Trois-Rivières ; Victor Allard, Berthier ; Chs M. Nadon, Lachûte ; J. E. Samson, Québec ; Eug. Laferrière, Ste-Julienne ; Thos Fortier, P. Desaulniers, Sherbrooke ; Géo. Bressard ; Laprairie ; Dr Fréchette, St-Stanislas ; A. B. Chaillé, St-Stanislas ; V. Dubreuil, J. E. Gagnon, Ottawa ; Paul Leduc, Québec.

HOTEL CARSLAKE.— Robert Ince, Grand Pré, N.E. ; H. G. Carroll, Ottawa ; Geo. Hearnden, Alexandria ; D. B. Myshrall, Portland, Me. ; Cop Harwood, New-York ; W. B. Foate, Eikland, Pa. ; T. S. Seagram, Détroit ; Henry Peet, Liverpool, Ang.

HOTEL ST-JAMES.— Geo. Mackay, Portland ; H. Fredette et dame, G. H. Flaik, Putnam ; J. H. Pinard et dame, Nicolet ; M. Langlois, James Morrill, T. W. Moore, Geo. Belanger, Valleyfield ; Dr J. E. Tremblay, Labrador ; John Paris, Champlain ; M. Allaire, Sherbrooke ; M. H. Portelance, Sorel ; W. E. Lawrence, Toronto ; A. Younger, Ottawa ; W. L. Funk, Jas. Cusack, Albany ; Geo. Frederick, T. H. Rice, A. Force, Troy ; J. A. Roy et dame, Nicolet ; Rév. J. Ouellet, St-Regis Falls ; J. Notman et dame, Joliette ; W. Towner, Vancouver ; S. Cyr, Ste-Scholastique ; William Andrews, J. McClanaghan, Island Pond.

PETIT FEU

Hier après-midi, un petit feu s'est déclaré dans le magasin de thé et de café en gros de M. A. Laframboise, 202, rue St-Paul. Les pompiers de la division centrale eurent vite fait de maitriser les flammes, et les dommages sont légers.

W. R. CUTHBERT & CO.,

Fondeurs en cuivre, Ingénieurs, Machinistes.

Accessoires de Plomberie. Plaquage d'argent, de cuivre et de Nickel, une spécialité.

37, 39 et 41 RUE DUKE,

MONTREAL. 35—s—jno

LE MEILLEUR CIGARE A 5c EST L'EL MASKA

THE **Polson Iron Works**

Engins et Bouilloires pour tous services,

Constructeurs de Vaisseaux en Acier,

Dragues Hydrauliques et à Cuillères,

De toutes dimensions.

USINES ET BUREAUX

Rue Esplanade-Est, TORONTO

EXCELLENTES AFFAIRES POUR LES CANADIENS

Ce pays controlera bientot le commerce de pulpe et de papier

TOUS LES AVANTAGES SONT ICI

Quelques faits relatifs aux avantages de la Atlantic Pulp and Paper Company

S'il y a un commerce pour lequel, plus que tout autre, le Canada peut raisonnablement espérer d'avoir le monopole universel, c'est bien celui de la fabrication de la pulpe et du papier. Les forêts de bois de pulpe de tous les autres pays, à l'exception de la Scandinavie sont déjà mises à nues et celles de la Scandinavie ne sont pas aussi considérables que les forêts canadiennes, et c'est un fait reconnu que la pulpe provenant des forêts norvégiennes est de beaucoup inférieure à celle du Canada.

Un certain nombre d'hommes d'affaires ont reconnu la situation avantageuse du Canada sous ce rapport et ont organisé la Atlantic Pulp Company, avec un capital autorisé de $3,000,000. Actuellement, $850,000 de capital préférentiel cumulatif à 7 pour cent sont offerts au public en vente au pair, les paiements doivent être faits par les placements ordinaires.

Le bureau des directeurs renferme les noms d'hommes bien connus dans le monde des affaires, tels que: président, W. C. Edwards, M.P., de W. C. Edwards & Co., Limited, marchands de bois, Ottawa.

Vice-président, R. Y. Ellis, vice-président de la P. Ellis & Co., Limited, fabricants de bijoux.

Charles H. Waterous, président de la Waterous Engine Works Company, Limited, Brantford.

R. H. Thompson, marchand de papier en gros, Buffalo.

A. J. H. Eckardt, manufacturier, Toronto.

Charles Lyman, président de la Lyman Knox Company, Limited, Montréal.

J. W. Wardrope, directeur de la New-Richmond Lumber Company, Limited, Montréal.

William M. McIntyre, fabricant de papier (ci-devant surintendant mécanicien de la Laurentide Pulp Company), et W. R. P. Parker, avocat, Toronto.

Ces intéressés dans la compagnie se félicitent entre eux parce que depuis que le prospectus de la compagnie a été émis il y a quelques semaines, ils ont reçu deux offres d'achat de toute la production de papier de la compagnie. Ces chiffres sont responsables et ne sont pas du tout sollicitées. L'un ou l'autre, si acceptée, rapporterait assez pour payer le dividende du capital préféré, fixerait les taux et laisserait une balance suffisante pour payer un gros dividende sur le capital commun si des circonstances imprévues ne surgissent pas, ce qui peut être prévu par les moulins à scie et à pulpe sulphite, qui ne sont pas compris dans les dites offres.

Les avantages possédés par la compagnie sont: 1o un approvisionnement illimité de bois, près de New-Richmond, sur la Baie des Chaleurs où les moulins seront situés; les limites renferment environ 193,200 acres et le bois se compose principalement d'épinette, le roi du bois de pulpe. Il y a assez de bois de pulpe dans ces limites croit-on, pour 65 ans, et l'épinette repoussera dans 25 ou 30 ans; 2o Le pouvoir d'eau sur la petite rivière Cascapédia est suffisant et à bon marché; 3o On peut avoir de l'eau claire et pure avec facilité en la filtrant. 4o Le cout de l'habitation dans le voisinage n'est pas élevé et les gages ne seront pas non plus; 5o Les facilités de transportation sont sans égale; 6o M. McIntyre a une expérience de plus de 20 ans comme ouvrier dans la pulpe.

On dit que la pulpe et le papier peuvent être fabriquées à meilleur marché à New-Richmond que nulle part ailleurs en Amérique.

Sutherland et Cameron, courtiers, Ottawa, ou la National Trust Company fourniront des formes d'application pour le capital. 50-1

MARIAGE TELEPHONIQUE

Les fiancés s'étaient fait la cour par correspondance

Cincinnati, Ohio, 23. — Une veuve de Dayton, Ky, et un citoyen de Hopkinsville se rencontreront aujourd'hui pour la première fois après avoir été mariés téléphoniquement, à longue distance, dans une pharmacie de Dayton. Les frais du mariage téléphonique ont été de $23.

Les parties contractantes étaient Mme Gertrude Gallagher, jeune veuve de Dayton, et Théodore Cohen, marchand, de Hopkinsville, Ky. La fiancée, accompagnée de son frère, de sa sœur et d'un grand nombre d'invités, est entrée dans la pharmacie, l'autre jour, et a demandé à se servir du téléphone. Le révérend Harding s'est mis en communication avec le fiancé et lui a posé les questions d'usage. La cérémonie a duré 15 minutes. La fiancée, à son tour a répondu aux questions que, de Hopkinsville, lui posait un autre ministre. Les fiancés s'étaient fait la cour par correspondance.

NOUVELLES DE L'ASSOMPTION

(Correspondance spéciale)

L'Assomption, 23. — Lundi, le 21 avril il y a eu réunion du conseil de la ville de L'Assomption. Le premier point de l'ordre du jour a été d'accepter la démission du conseiller Marsan. Le deuxième a été les requêtes pour les demandes de licences; toutes ont été renvoyées pour causes insuffisantes. Le troisième a été de nommer un comité pour étudier la question de l'éboulis qui s'est fait il y a une dizaine de jours vis-à-vis la propriété de M. P. Lévesque, pour savoir si c'est le conseil ou le propriétaire qui sera tenu aux réparations.

Il était alors huit heures et le conseil s'est ajourné à neuf heures au bureau du secrétaire.

Donc nouvelle séance à neuf heures. C'est à cette seconde séance que M. Edouard Harbour a été nommé conseiller en remplacement de M. I. J. A. Marsan. Ensuite, on a procédé à quelques mutations de noms sur les listes électorales. Enfin le conseil s'est ajourné au 30 courant pour donner le temps à ceux qui désirent demander leurs licences de produire de nouvelles requêtes.

— M. J. E. Archambault, pharmacien d'Ottawa, et sa dame, sont en visite de noces chez leur oncle, M. François Archambault, bourgeois.

— Très belles cérémonies dimanche dernier à l'occasion de la fête de St-Joseph. Messe de second ton harmonisée avec accompagnement d'orchestre sous la direction de M. H. Baulag, professeur. Le sermon a été donné par le Rév. Ferréol Dorval.

— Nos quatre beurreries sont en pleine opération.

— Vendredi matin, à 9 heures, aura lieu au cimetière l'inhumation des corps qui ont été déposés dans le charnier durant l'hiver.

Quelques amis flânent sur le boulevard:
—Si nous allions déjeuner? fait l'un d'eux.
—Comment! Mais il est onze heures à peine.
—Qu'importe? Il vaut mieux plus tôt...
—Puteaux!
—...Plus tôt que plus tard.
—Mais tu es agaçant, à la fin! Pourquoi Puteaux?
—Parce que j'y habite.

Nos Ameublements

sont choisis et très variés. Nos Prélarts, Tapis, Rideaux sont essentiellement nouveaux. Nos prix sont très bas. Nos conditions bien faciles. Venez nous voir.

La Compagnie

F. Lapointe

1447-1449 Ste-Catherine

Coin Montcalm

Ouvert le soir jusqu'à 10 hrs.

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

A MONTREAL

A Montréal, le marché à l'avoine est toujours actif et les prix ont contribué à monter, ils sont ½c plus haut qu'hier. Le sarrasin a aussi monté de 1c.

Le blé du Manitoba est en grande demande et les prix en sont plus élevés: No 1 de mai, 73½c; No 2, 70½c.

Le blé d'Ontario du printemps, No 1 76½c; No 2, 75½; l'avoine No 2, 45½c; le sarrasin, 67c à flot; les pois de 58c à 58½c; le seigle, 63c.

Le prix des farines n'a pas varié. La compagnie du Lac des Bois maintient les anciens prix et ne paraît pas vouloir les augmenter.

Le son du Manitoba, $19 en sacs; le gru $22 les sacs compris; le son d'Ontario, de $18.50 à $19.00; le gru est rare et se vend de $21 à $22; la moulée suivant la qualité, est cotée de $23.00 à $30.00.

A CHICAGO

Chicago, 23.— Le blé a subi une hausse de 1 point depuis la cloture d'hier. Le marché avait fermé hier après-midi à 74 5-8 et il a ouvert ce matin à 74 7-8-75 pour monter graduellement jusqu'à 75 5-8, cote qu'il indiquait à midi.

Le maïs est aussi en hausse. La cote d'hier à la fermeture était de 62¼ offert; ce matin à l'ouverture 62 5-8¾ et à midi il était à 63 1-8.

L'avoine est en hausse de ½ point à 44 et se maintient très ferme à cette cote.

A NEW-YORK

New-York, 23.— Le marché au blé subit une hausse très prononcée. De 80 5-16 qu'il était hier à la fermeture, il indique à l'heure du lunch 81¾-7-8 très ferme.

A DULUTH

Duluth, 23.— Le ton du marché au blé est à la hausse et indique juste 1 point de plus qu'hier soir, soit 75 5-8. Le marché avait ouvert ce matin à 74 7-8 offert.

A TOLEDO

Toledo, 23.— Le marché au blé est en hausse de ⅝ point à 83½.

A LONDRES

Les marchés au blé et au maïs sont très fermes.

A LIVERPOOL

Liverpool, 23.— Le marché au blé est ferme. Le blé No 1 Standard est coté à 6-3½-6-4. Il n'y a pas de blé Walla Walla en stock. Le blé rouge No. 2 d'hiver fait 6-3-6-3½; le blé rouge No. 2 du printemps, 6-3½-6-4½. Les blés futurs sont fermes à 6-1½ pour mai et 6-0 3-8 pour juillet. Le marché au maïs est inactif aux cotes suivantes: 5-1½ pour juillet et 5-0¾ pour septembre et octobre.

A PARIS

Paris, 23.— Le marché au blé est terne à 22.10 pour avril et 20.45 pour septembre et décembre. Les farines sont tranquilles à 27.05 pour avril et 26.35 pour septembre et décembre. Les marchés de la campagne sont ternes.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

Le ton du marché au beurre est plus faible parce que les acheteurs ne sont pas très pressés et espèrent que les prix baisseront d'ici à quelques jours; conséquemment le stock commence à s'accumuler quelque peu. Le marché est facile aux cotes suivantes:

Crêmeries, 1er choix 22c
Crêmeries, No 2 ...... 20½c à 21½c
Beurre des fermes de l'Ouest ...... 16½c à 17c

Le marché au fromage est inactif: les acheteurs étant sous l'impression que les prix baisseront sous peu. Les meilleurs qualités d'Ontario se vendent 11¾c; ceux des Cantons de l'Est, 11¼c à 11 3-8c; et ceux de la province de 10½c à 11¼c.

Les œufs sont plus chers par suite de la grande demande des "paqueteurs." Ils valent aujourd'hui 13c à la caisse et les jobbers paient de 11½c à 11¾c à la campagne et dans Ontario.

AUTRES PRODUITS DE LA FERME

Le sirop d'érable en quarts se vend de 5c à 5½c par livre. Les canistres font de 55c à 65c par gallons à vin et de 70c à 75c par gallon impérial. Le sucre vaut de 8c à 8½c, selon la qualité.

Le ton du marché aux patates est soutenu et les prix se lisent comme suit: les meilleures qualités de choix de l'Ouest, 70c en gare, celles de l'Est et du nord de 75c à 80c. Au détail elles se vendent de 90c à 95c, par lots de 25 sacs.

Le prix des fèves ne varie pas et nous cotons les meilleures qualités de $1.10 à $1.15 en lots de 20 sacs, et, de $1.25 à $1.30 en petites quantités.

BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 23 Avril 1902.

VALEURS	Vendeur (Avril 22)	Acheteur (Avril 22)	Vendeur (23 Avril)	Acheteur (23 Avril)
Pacifique Canadien	127	126¼	125½	125
Détroit Electric	......	72	......	......
Duluth Com	18	17½	18	17
" Pfd	33	30	35	30
Tramw Winnipeg	200	140	200	140
Montréal St. R'y	271	270	270	266½
" " nouveau	68	60	61	61
Toronto St. R'y	120½	123½	121	120¾
Halifax "	110	105	110	105
St Jean "	125	117½	125	117½
Twin City Transit	123¼	123⅛	123½	123
" " Pfd	......	......	......	......
Cie Rich. & Ontario	113½	113	113½	113
Cable Commercial	165	157½	160	156¾
Télégraphe Montréal	172	168	172	169
Téléphone Bell	168	160	168	163
Dom. Iron & Steel Com	68	67¾	67¾	67½
" " Pfd	99¼	98½	98	97
Montréal Heat Ligh	102½	102	102	101¾
Laurentide Pulp Co	100	98	110¾	109½
Coton, Montréal	130	120	......	123
" Dominion	52	50	52	50
" Can. Coul	60	......	60	......
" Marchands	......	80	......	80
" Montmorency	......	......	......	......
Can. General Elec Co.	......	......	......	......
MINES				
War Eagle	......	......	......	......
Republic	......	......	......	......
Payne	......	......	30	25
Montreal London	......	......	......	......
Virtue	......	......	......	......
North Star	......	......	......	......
National Salt	......	......	......	......
" Pfd	......	......	......	......
Dominion Coal Com	139	138	138½	137½
" " Pfd	......	......	......	......
Inter. Coal Com	100	60	100	60
" " Préf	......	......	......	......
BANQUES				
Banque de Montréal	265	258	265	258
" Ontario	......	132	......	132
" Molsons	210	206	210	206
" Toronto	252	238	250	239
" B.N.A.	......	......	......	......
" Marchands	......	......	......	148
" Royale xd	180	......	180	......
" de la N.E.	......	......	......	......
" desCant. de l'E.	......	......	......	......
Banque Commerce	......	157	120	115
" Hochelaga	......	......	......	......
" Union	120	115	......	......
" de Québec	......	117	......	117
DEBENTURES				
Dom. Iron & St	93½	94	94	93¾
Land Grant	......	......	......	......
Com. Cable Coupt	......	......	......	......
Com. Cable Reg	......	......	......	......
People's Heat & Light	......	......	......	30
Halifax Electric	......	20	......	......
Can. Col. Cotton Ry	......	......	......	......
Dominion Coal Bds	111	......	111	......
Laurentide Pulp Bds	......	......	......	......
Bell Telephone	......	......	......	......

Le Célèbre "Nectar des Dieux" n'est qu'un mythe. Le Scotch délicieux de

"DEWAR"

est un fait apprécié partout ou vous allez.

Faites Usage de bonne Soudure

Fils, ½ & ½ repolis.

Canada Metal Co., Toronto.

me-s.

LE FOIN

Le ton du marché au foin est ferme. Nous cotons le No. 1, de $9 à $9.50; le No 2, de $8 à $8.50; le trèfle mélangé de $7 à $7.50.

LA VARIOLE A LONDRES

Londres, 23. — L'épidémie de variole augmente ici. On signale 19 cas nouveaux. Il y a 1,447 variolés sous traitement.

BOURSE DES VALEURS MINIERES

Quotations fournies par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice, Tél. Main 3828.

Valeur au pair		Vente	Achats.
$1.00	North Star	23½	22
1.00	Payne	35	29
1.00	Slocan Sov	6	4
1.00	Can. Gold Fields Syn	5½	4
1.00	St. Eugene	50	40
.24	Rambler Cariboo	95	83
1.00	War Eagle	27	15
1.00	Centre Star	40	30
1.00	Iron Mask	22	15
.10	California	3	2
1.00	Evening Star	4	2
1.00	Novelty	1½	½
.25	Cariboo Hydraulic	130	90
1.00	Cariboo McKinney	33	24
1.00	Virtue	24	19
1.00	Montreal & Oregon	6	2
1.00	Republic	10½	9½
.25	Black Tail	15	12
1.00	Mountain Lion	35	25
.10	San Poil	33	24
1.00	Dear Trail Cons	3	1½
1.00	Granby Con	3 50	2 90
1.00	Fairview	5	2
1.00	Dominion Cons	10½	10
1.00	Montreal & London	3½	1½
1.00	— : Stock non inscrit —		
1.00	Montreal & Boston	3 00	2 75
1.00	Monte Christo Con	2	......
1.00	Giant	3	4½
1.00	White Bear	5	......
1.00	Majestic	4	1½
1.00	Big Three	1½	......
1.00	Morrison	14	......
1.00	London & Richelieu	25	......
1.00	Golden Crown	7	......
1.00	Winnipeg	6	......

Langage politique.
—As-tu vu ces mines? Ils m'ont fait une peur! Et ces mots qu'ils prononcent; Assassin, voleur, brigand!
—Mais non, ce sont des électeurs qui commencent à peine à parler politique.

Surenchère.
—Comme tout change! du temps du phylloxéra on me faisait voter pour un verre de vin... aujourd'hui je ne lâcherais pas mon bulletin à moins de 50 bouteilles.

LE PRESIDENT LOUBET ET LES CUISINIERS

Paris, 23. — A l'exposition culinaire, à laquelle il s'était rendu samedi, le président Loubet, s'adressant aux cuisiniers assemblés pour l'écouter, dit qu'aucun monument élevé aux gloires de la France ne saurait être considéré complet s'il ne reconnaissait l'influence exercée sur les destinées nationales par la suprématie internationale dans l'art culinaire. "La France, a dit le président, est célèbre dans le monde entier, pour sa littérature, ses arts et sa cuisine. Grâce à nos mets de plébéiens, comme vous et moi peuvent recevoir des têtes couronnées à leur table, et les princes les plus illustres viennent, des pays lointains, attirés en même temps par les séductions de notre capitale et les charmes culinaires qu'ils sont sûrs de rencontrer. Continuez à faire de la bonne cuisine, soignez vos sauces, mettez à cette tâche toutes vos aptitudes. Cela vous fera honneur et rejaillira sur la prospérité nationale."

Un poète marseillais arrive devant le comité du Théâtre-Français pour lire une pièce en cinq actes.

Au moment de commencer, il se lève et donne silencieusement un mouchoir à chacun de ses juges en leur disant simplement:
—C'est un drame.

POLYEUCTE DE CORNEILLE

Au collège Ste-Marie

Les élèves du collège, avec le bienveillant concours d'anciens condisciples préparent la grande tragédie de Polyeucte, chef-d'œuvre de Pierre Corneille et l'une des plus belles sinon la plus belle de tout le répertoire classique. Cette pièce qui depuis deux siècles a toujours été accueillie avec tant de faveur sur la scène française, sera jouée à Montréal, dans des conditions spéciales. Des chœurs extraits du "Polyeucte" de Gounod ajouteront au charme littéraire celui de la musique et d'une mise en scène brillante. Ce sont les habitants de Mélitène qui chantent le retour de Sévère qu'un peu plus tard acclameront dans une entrée triomphale l'armée romaine et le peuple arménien. Défilé magnifique des légionnaires et des chevaliers portant les aigles et les trophées. Puis les chrétiens à la nouvelle que Polyeucte a été baptisé, paraissent à leur tour et célèbrent cette victoire. Le monde païen et le monde chrétien sont en présence, ils vont bientôt se heurter, on les pressent. Les païens conscients de leurs forces et enivrés de leur puissance se rendent au temple de Jupiter. Mais voici que Polyeucte se présente et renverse les statues; la foule s'étonne, s'émeut, s'irrite, réclame à grands cris la mort du sacrilège. Le chœur, c'est la colère païenne qui s'exhale en longues clameurs discordantes. Bientôt les chrétiens répondent: ils entrent en scène: tout est calme, majestueux. Sur l'ordre du pontife qui les a convoqués, ils s'inclinent, s'agenouillent recueillis, chantent le "Notre Père" et s'exhortent au martyre. C'est simple, grave, sublime, religieux. Peut-être Gounod n'a-t-il jamais signé page musicale d'une émotion plus pénétrante. Et voici l'issue de la lutte. Polyeucte meurt: défaite apparente. Mais Barcine se convertit et après lui Félix.

"Pour un qui meurt, mille chrétiens se lèveront". Le sceptique Sévère demeure hésitant: il soupçonne que le paganisme malgré sa puissance, sera vaincu par cette religion nouvelle qui possède une force qu'il ignore. A ce moment les chrétiens entonnent un Credo triomphant. Par les chœurs le peuple exprime ses sentiments, la lutte du paganisme expirant devient plus saisissante, la mystérieuse action de la grâce que Corneille a esquissée d'une main si merveilleusement sûre ressort davantage ainsi que ces conversions soudaines si souvent mentionnées dans les Actes des Martyrs.

En même temps que les auditeurs seront contents d'admirer tous les accessoires qui contribuent à l'action dramatique ils jouiront de l'œuvre du grand Corneille, de son étude profonde et sereine de toute une époque, et faite en un style dont la simplicité nous étonne et nous ravit.

(Communiqué)

Entre hommes de lettres.
—J'ai été oublié dans la dernière distribution de palmes, soupire l'un; pourtant je ne suis pas le premier venu, sans me vanter, je possède une certaine culture.

L'autre, l'interrompant:
—Si tu possèdes une culture, ne désespère pas, on te donnera probablement le Mérite agricole.

Vente à l'Encan

(SANS RESERVE AUCUNE)

Pour clore la Succession Neville

Le Lundi, 28 Avril Courant

Au No 92 Rue St Jacques,

A 10 heures A. M.

Nos 122, 124, 126, 128, 130 RUE BERRI.

Cinq maisons en pierre, à deux étages, soubassement et toit français, améliorations modernes, 13 pièces. Le tout en parfait ordre. Ces propriétés sont situées près du square Viger et offrent un placement sûr. Conditions faciles. On vendra séparément. On peut visiter de une à cinq heures.

Rue DeMontigny, coin St Timothee,

Nos 257 à 265 Rue St Timothée

....ET....

Nos 1096, 1098, 1100, DeMontigny.

Grand pâté de maisons en brique solide, à deux étages, soubassement et toit français, contenant dix logements et deux magasins, rapportant un loyer mensuel de $117.50. Excellent coin de commerce et placement désirable. Conditions faciles.

Rue Sherbrooke Entre les Nos 631 et 641

Un terrain de soixante pieds de front, par une profondeur de 129 pieds, à une ruelle de 20 pieds. Ce terrain offre de grands avantages pour la construction de résidences ou flats de choix. Conditions très faciles à 5 pour cent.

116, 118 Lewis Avenue, Westmount

Deux splendides cottages en brique solide, très bien construits, pourvus de toutes les dernières améliorations, 9 pièces, bain, etc., dimension 22 x 80. Maison 22 x 36. $2,000 peuvent rester sur hypothèque à cinq pour cent.

Ste SOPHIE,

Comté de Terrebonne.

Superbe ferme de 383 arpents, trois cents en culture et foin, clôturée en fil de fer, grande maison de bourgeois, deux étages, système de chauffage à eau chaude, bains, closets, écuries, granges, étables, bergeries, porcheries, eau dans tous les bâtiments, silo, etc. Aussi maison de fermier et granges, écuries, etc. Quatre par trois arpents en bois, situés à douze arpents de l'église, du bureau de poste et de la gare. Conditions excessivement faciles. Vente sans réserve.

VENTE A DIX HEURES

PARENT FRERES

ENCANTEURS,

92 Rue St Jacques,

MONTREAL.

50—

PAR M. HICKS & CIE

Immeubles

De feu l'hon. Henry Starnes

Les exécuteurs des dits immeubles nous ont donné instruction de vendre par encan public tout l'ameublement de maison de grande valeur, comprenant piano, meubles de salon en bois de rose, gazeliers en cristal, miroirs de cheminée, ornements et bric-à-brac, peintures, bronzes, meubles en acajou, verre coupé, argenterie anglaise et plaquée, cabinet de coutellerie, services à thé et à diner en porcelaine. Tapis Wilton et de velours, rugs, rideaux, portières, etc., etc. A la résidence.

No 911 rue Dorchester

Vendredi Matin

LE 25 AVRIL

Commençant à 10 heures.

M. HICKS & CO.,
Encanteurs.

On peut les voir jeudi p.m. 50-2

Province de Québec, District de Montréal. — Cour de Circuit. — No 14152. — O. L. Henault, demandeur, vs B. A. Tierman, défenderesse.

Le deuxième jour de mai 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 86 rue Ste-Elisabeth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

J. A. BISSONNETTE, H.C.S.

Montréal, 23 avril 1902.

AU COMMERCE

Bardeaux! Bardeaux!

Nous offrons au commerce pour livraison immédiate 4,000,000 de bardeaux, cèdre, scié de 16 pouces, classés "2ième clears" suivant le Standard Américain. Ce stock devra être liquidé d'hui à 30 jours pour faire place à d'autre. Avis aux intéressés. Pour prix et plus amples détails, adressez

GEO. ST-PIERRE & CO.,
Fraserville, P.Q.

-Petites Annonces-

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emploi demandé......	20 mots ou moins, 3 insertions 10c
Chambre à louer......	
Situation vacante......	
Agents demandés......	
Employés demandés..	
Servantes demandées.	
Maison à louer......	
A vendre	
propriété à vendre......	

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille connaissant la sténographie anglaise et française, la clavigraphie, demande position dans un bureau ou magasin. S'adresser à 390 St-Timothée. 48-3

UN JEUNE HOMME ayant été marchand pendant dix années consécutives, bon vendeur, ayant aussi dix années d'expérience dans le commerce de bois, parlant les deux langues, demande un emploi, soit comme voyageur ou toutes autres places. S'adresser à L. G. C., la "Patrie". 48-6

EMPLOI DEMANDE.— Une dame demande de l'emploi dans un bureau pour faire le ménage. S'adresser 178 Maisonneuve. 48-3

MODISTE DIPLOMEE.— Modiste diplômée, demande place comme gérante ou première dans un établissement à la ville ou en province. Peut donner des références. Coupe garantie. Ecrire à "C. L.", la "Patrie". 50-3

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, mains d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à troisheures p.m. —URBAIN LAFONTAINE, gérant.

SITUATIONS VACANTES

APPRENTI BARBIER. — On demande un apprenti barbier. 3089 Notre-Dame 48-3

APPRENTI COUTURIER.— On demande un apprenti couturier d'une couple d'années d'expérience chez George Marois, 25 St-Jacques. 49-3

BARBIER.— On demande un bon barbier, pour le samedi. S'adresser à A. Bougie, barbier, 2207 rue St-Jacques, St-Henri. 49-5

COCHER.—Un cocher d'expérience, ayant d'excellentes références, trouvera un emploi stable au No 6 Carré St-Louis. Inutile de se présenter sans être parfaitement compétent et sobre. jno

CORSETS.—On demande des filles d'expérience pour faire des corsets. S'adresser à C. J. Grenier, 1613 Ste-Catherine. 48-3

COMPAGNON FERBLANTIER PLOMBIER.— On demande un compagnon ferblantier-plombier, au No 1888 Ste-Catherine. 49-6

COUTURIERE.—On demande une couturière de 1ère classe, dans les vestes. S'adresser à R. Charlebois, 1751 Notre-aDme. 49-3

CHARRETIER.— On demande un charretier, au No 194 Bleury. 49-3

EMBOUTEILLEUR.— On demande un embouteilleur et attacheur.Emploi immédiat. Rowan Bros Co., 22½ rue Vallée. 50-3

FEMME DE JOURNEE.— On trouvera une femme de journée bien recommandable au No 391 rue Lagauchetière, dans la cour. 50-3

FILLE OU FEMME.— On demande une fille ou femme pour s'engager comme servante générale. 272 St-Timothée. 49-3

FERBLANTIER COUVREUR. —On demande un ferblantier couvreur, au No 1746 Ste-Catherine. 50-3

FILLES.—On demande des filles et des femmes pour couper du chiffon de coton, ouvrage permanent, $2.00 par semaine. S'adresser au No 173 rue des Communes. 48-3

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme non marié pour prendre soin d'un jardin et chevaux. S'adresser 1932 Notre-Dame. 48-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille de 14 à 15 ans, pour un petit ménage. S'adresser 280D rue Panet. 50-3

JEUNE HOMME.— On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval. S'adresser 6 Cuthbert. 50-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille pour venir aider aux travaux généraux du ménage dans la matinée, pas d'enfant, 210 St-Hubert. 50-3

MENAGERE.—On demande une ménagère, pour prendre soin du ménage d'un médecin spécialiste. Pas d'enfants. S'adresser le soir au No 447 Sherbrooke. 49-3

MONTEURS.—On demande deux monteurs, pour les machines "Goodyear", et un apprenti talonneur, S'adresser à Perrault Shoe Co., 2488 Notre-Dame. 50-6

MODISTE.— On demande une bonne modiste au No 1088 rue Ontario. 50-3

MODISTE.— On demande des modistes au No 183 rue Berri. 50-3

ON DEMANDE.— Un dessinateur de machineries, un connaissant les chemins de fer préféré. S'adresser en mentionnant l'expérience et le salaire requis à X. Z., bureau de la "Patrie". 49-3

ON DEMANDE des meubliers de première classe, des menuisiers et des hommes qui travaillent le bois à la machine, aux ateliers du Pacifique Canadien, à Hochelaga. 46-1m

ON DEMANDE une servante générale au No 309 St-Denis. Références exigées. 46-6

ON DEMANDE une servante générale au No 140 Champ de Mars. 50-3

ON DEMANDE une situation comme demoiselle de compagnie, habile dans la couture, pour le chez soi, plutôt un salaire élevé. S'adresser à 489 D. la "Patrie". 50-3

ON DEMANDE. — Quelques bons ouvriers permanents pour livrer le charbon. S'adresser après 6 p.m., au No 36 rue Prince. 50-3

ON DEMANDE.—Des ouvriers de première classe dans les gilets pour travailler chez eux. Aussi, une ouvrière - tailleur, emploi permanent, bons gages. S'adresser au No 154 St-Antoine. A. Cohen. 50-3

ON DEMANDE. — Certainement $2.00 par jour; Messieurs ou Dames, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, $600 par année et dépenses. Maison recommandable ayant les meilleures références. L'expérience n'est pas nécessaire: le travail devra être fait strictement parmi la population française. M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. mer-s-jno

ON DEMANDE des agents pour prendre des commandes pour les arbres fruitiers et d'ornement de Hardy. Bon salaire. Ouvrage permanent. Nous avons le plus bel assortiment au Canada. Les arbres sont faciles à vendre et le salaire considérable. Adressez-vous MAINTENANT. — "PELHAM NURSERY COMPANY," Toronto, Ont. 1-m-s-jno

PLOMBIERS.—On demande des plombiers, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No 1078 rue Saint-Laurent. 50-3

PEINTRES ET BLANCHISSEURS.— On demande des peintres et blanchisseurs. S'adresser à L. E. Poirier, 198 St-Hubert. 48-6

PEINTRES.— On demande des bons peintres au No 263 Amherst. 48-3

PLOMBIERS.—On demande 3 bons plombiers. 921 Ste-Catherine. 48-3

PEINTRES. — On demande 3 ou 4 bons peintres de maison. S'adresser au No 100 St-Félix, à Alex Boivin. 48-3

PLOMBIERS.—On demande des plombiers, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No 1078 rue Saint-Laurent. 50-3

REPASSEUSE.— On demande une bonne repasseuse de chemises et linge unis. S'adresser 858 Sanguinet. 49-3

RELIEUR.— On demande un relieur de première classe pour livres de pratique, bon salaire. S'adresser à P. W. Taylor, Co. Ltd., Winnipeg, Man. 48-3

SITUATIONS VACANTES

SELLIERS.—On demande des selliers au No 520 St-Louis, Mile-End. 49-3

SELLIERS.—On demande des selliers. S'adresser immédiatement au No 1276 rue Notre-Dame. 49-3

SERVANTE.—On demande une servante générale, sachant faire un peu la cuisine. Quatre personnes. Bons gages. S'adresser 189 rue Berri. 49-3

SERVANTE. — On demande une bonne servante générale. Le grand ménage fait, sachant faire la cuisine. Avec références. Lavage en dehors. Bons gages. S'adresser au No 820 rue St-Denis, après-midi. 49-3

SERVANTE.— On demande une servante au numéro 397 rue St-André. 50-3

SERVANTE.—On demande une servante générale pour famille de quatre, et une bonne d'enfants, références exigées. S'adresser 1265 St-Denis. 50-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante générale, pas de lavage. S'adresser au No 1 Gosford. 49-5

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général ou une jeune fille pour aider au ménage. 445 Fullum. 48-3

SERVANTE.—On demande immédiatement une servante pour une famille de deux personnes, pas de lavage, plus haut salaire payé. S'adresser à 424 Amherst. jno

SERVANTE.—On demande une servante et une jeune fille au No 354 St-Denis. 48-3

SERVANTE — On demande une servante pour famille de deux personnes. S'adresser à A. Lachance 1165 rue Ontario. 48-3

SERVANTES.— On demande deux bonnes servantes générales. S'adresser au No 358 rue Sherbrooke. 46-6

SERVANTE.—On demande une servante générale avec références, au No 685 St-Denis. 45-6

VOITURIER.— On demande un voiturier capable dans la peinture. S'adresser No 181½ Fronten, E. Gariépy. 50-3

A LOUER

A LOUER.—Haut de maison, huit appartements, bain, closet, occupé par le même propriétaire depuis 11 ans, de plus, le propriétaire se charge de donner ce qu'il faut pour faire le ménage. Coin Panet et Ste-Rose, No 95. 50-3

A LOUER.—Un flat, 30 pieds par 25, bien approprié pour petite manufacture, 7 piastres par mois. 351 St-Jacques. 50-3

A LOUER 2 grandes chambres au premier plancher. Porte privée, eau chaude. S'adresser 78A St-Denis ou 388 Lagauchetière. 50-3

A LOUER.—Deux maisons à Longueuil, pour les mois d'été ou pour l'année. 81 et 83 rue St-Alexandre. Aussi maison meublée à Knowlton, en face du lac. S'adresser à R. H. Buchanan, 692 rue Craig. 48-3

A LOUER.— Un logis de trois appartements, water closet. S'adresser 478 rue Drolet. 48-3

A LOUER.— Une maison de 9 appartements, bain, et w.c., grande cave, en arrière du No 437 rue St-Dominique. S'adresser au No 115 rue St-Hypolite. Loyer seulement $9.00 par mois. 48-7

LOGEMENTS.— A louer, au centre, logements, 3 et 8 appartements, et magnifique logement au centre de Longueuil, b. w.c., le tout très confortable. Bonnes conditions pour bons locataires. 820 St-Denis. 49-3

MAGASIN.—A louer magasin, rue Dufresne, au No 102, $7.00 par mois. Près de l'avenue Delorimier. S'adresser 402 Lafontaine. L. Dupont. 47-7

MAISON.—Haut à louer, 172 St-Christophe, 7 appartements, bain, w.c., grand hangar, au centre des affaires. S'adresser 170 St-Christophe. 50-3

MAISON A LOUER. —Plusieurs logements, grands et petits, rue Cadieux, St-Norbert, Avenue de l'Hôteldé Ville, Sanguinet. Logements avec cave, magasin, coin Cadieux et St-Norbert, parfait ordre. Prix modéré. Aussi ménage à vendre. On demande aussi des menuisiers. 56 St-Norbert, ou 562 Sanguinet. 45-6

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES.—A louer, chambres doubles et simples, de devant, pour personnes recommandables, usage du poêl si nécessaire, famille privée. 240 St-Urbain, coin Ontario. 49-3

CHAMBRES.—A louer chambres garnies ou non, étage du bain, nouvellement peinturées, place centrale, famille privée. 1422 DeMontigny. 49-3

CHAMBRE.—A louer bonne et grande chambre avec toutes les améliorations modernes, meublée ou non, maison privée, 1er étage, prix modéré, 92 St-Denis. 48-3

CHAMBRES.—A louer chambre double et simple montées en neuf, pour monsieur. 43 Dubord. 48-3

CHAMBRE — A louer sur le devant, jolie grande chambre bien meublée pour deux messieurs; bain, eau chaude et lumière électrique. S'adresser au No 56 rue St-Hubert. 48-6

CHAMBRE ET PENSION—A louer pour le 1er de mai, magnifique chambre, appartement du salon, avec pension. 383 Dorchester. 48-3

A VENDRE

A VENDRE.— Fixtures de magasin à tabac, comptoirs, vitrines. 1124 Ontario. 49-3

A VENDRE.—Un piano droit moderne, coûta $300, trois pédales, trois cordes, presque neuf, garanti pouvoir subir un bon examen. $55 comptant. 238 rue St-Dominique. Voyez-le. 48-3

A VENDRE.— Par encan public, sans réserve, à Cowansville, P.Q., à 2 heures p.m., le 30 avril 1902, l'étalon de louage importé, pursang "Stanley", âgé de 12 ans, de couleur bai brun, 16 mains de hauteur. Aussi les dettes de livres de l'Association. Pour informations, etc., s'adresser au sec.-trés., district de Bedford Hackney Horse Asociation, Cowansville. 44-10

A VENDRE — Express avec et sans top, jobbing express, charrettes, buggys de toutes sortes, neufs et de seconde-mains. 85 St-Maurice. 37-1m

A VENDRE.— Maisons et lots à bâtir à des conditions faciles, dans la ville St-Louis et Parc Mile-End. S'adresser à F. X. Major, 25 rue Young, Ville St-Louis. 46-6

A VENDRE.— Bureau antique acajou avec miroir, B. P., 100 ans, bon ordre, aussi lampe de salon, nickel. 645 rue St-André. 49-3

A VENDRE.— Chance spéciale, petit hôtel, coin de rue, licence garantie, loyer $21; logement compris, vendra le tout, fixtures, boisons, cash register, etc. Prix, $1,600. Conditions, $600 comptant. Acheteurs, profitez-en. Le premier arrivé, le premier servi. S'adresser à Castelli & Martin, 39 rue St-Jacques. 50-3

A VENDRE. — UN PIANO DROIT HEINTZMAN, $129; 25 autres bargains depuis $50 en montant; conditions argent comptant, ou paiements pour convenir aux acheteurs. Leach, 2440 rue Ste-Catherine, entre Stanley et Drummond. La 5e vente annuelle d'écoulement bat son plein. 50-1

A VENDRE.— Un piano droit Williams, grandeur moyenne, 7 octaves, trois cordes puissantes clés d'ivoire, a coûté il n'y a pas longtemps, $350. Prix d'altération, au comptant, $140. Layton Bros., 144 rue Peel. N.B. Ouvert le soir. 50-1

A VENDRE.—Un piano droit, 7 1-3 octaves, 3 pédales, 3 cordes, meilleuremanufacture de New-York, élégante boite sculptée, son riche et puissant, égal à un neuf. $45 comptant. Chance unique dans la vie. 289 Cadieux. 50-3

BICYCLE.—A vendre bicycle "Eagle", a coûté $65.00, presque neuf, garanti en parfait ordre, vendra bon marché. S'adresser No 4B Plateau Flat. 49-3

BUGGY.—A vendre un buggy Gladstone. S'adresser à M. Bonhomme, carrossier, coin St-Joseph et Richmond. 49-3

CARROSSE.— Un magnifique carrosse de bébé en parfait ordre. S'adresser à 388 rue Laval. 49-3

COFFRE-FORT. —A vendre coffre-fort, set de vaisselle, trousseau de baptême en parfait ordre. S'adresser de 7 à 9 hrs, 273 Montcalm. 50-3

A VENDRE

CLOCHE A VENDRE.— Toute montée, 1,300 lbs, 3 pieds diamètre, valant $500 pour $260 comptant. Livrée sur char. Verner. S'adresser: R. P. Paradis, Verner, Ont. 49-8

COFFRE-FORT.— A vendre un bon coffre-fort en excellente condition et à bon marché. S'adresser 363 Sherbrooke. 48-3

FERME A VENDRE, à Farnham Centre, Qué. (50 milles à l'est de Montréal), contenant 100 acres, maison en brique à deux étages, deux granges, une bonne érablière. A deux minutes de marche de la Combination Butter & Cheese Factory, à 1½ mille de la station du C.P.R. Conditions faciles. On peut la voir en tout temps. S'adreser à John Watt, 45 rue Saunders, Allston, Mass. 40-17

LITS.— A vendre lits de plume renouvelés à la vapeur. Réparations de matelas, une spécialité. A. Brunelle & Cie., 1364 Ontario. 49-6

MACHINES.—A vendre 2 machines à coudre les chaussures, en bon état. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à E. Leclerc, 318 rue St-Charles-Borromée. 48-6

MANUFACTURE — A vendre ou à louer une grande manufacture, le tout ensemble ou en partie. S'adresser au No. 41 Bonsecours. 48-6

RONDE DE FLEUR — A vendre ronde de fleurs, avec recettes, 300 clients. Vendra bon marché, pour cause de vieillesse. S'adresser 97 rue Sanguinet. 49-6

SERINS.— A vendre de jolis serins, $3.00 la paire. S'adresser au No 1389 rue Notre-Dame. 49-3

SHOW CASE.— A vendre 2 show cases, 1 glacière de restaurant, 3 petites tables à sacrifice. 215 St-Charles-Borromée. 49-3

TERRE — Une dizaine de voyage de terre à vendre pour le charroyage, rien de plus. P. Gadbois et Cie., 1815 Sainte-Catherine. 48-3

VOITURES.—A vendre, express, plate-forme couverte, presque neuf, pour jardiniers, bouchers ou autres. Aussi un buggy, deux sièges. Bon marché. C. Brien, 564 rue St-Denis. 50-3

VOITURES A VENDRE.— Express, charrettes, à bon marché, coin de la rue Napoléon et St-Dominique. 48-6

VOITURES.—A vendre 2 Victorias de charretier, neuves, avec bandage en caoutchouc, 1 Gladstone et 2 buggy de seconde main; 1 landeau de seconde main, double et simple. J. B. Roy, 16 rue Versailles. 45-6

VILLEGIATURE — A vendre ou à louer, maisons d'été, terres de toutes dimensions à bas prix, près de jolis lacs et rivières. On trouvera aussi d'excellentes maisons de pension. Demandez circulaires. Le Maire, Ste-Adèle, P.Q. 19-40

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE.— Près du Terminal, rue Moreau, numéros 241-243, avec étal de boucher, 80 x 100 de profondeur. S'adresser à J. Beaulieu, 436 Centre, Pointe St-Charles. 47-10

PROPRIETE — A vendre une propriété en brique solide, 600 avenue Papineau terrain 18,000 pieds à sacrifice à un prompt acheteur, 1440 Notre-Dame. 48-6

PROPRIETE — A vendre une propriété en bois et brique, 103 à 109 Desery, 7 logements avec grand magasin; conditions faciles, 1440 Notre-Dame. 48-6

PROPRIETE — A vendre, No. 364 Lagauchetière, résidence princière, 2 minutes de marche de la gare Viger, contenant vingt appartements, terrain 110 x 110, convenable pour hôpital privé ou club. S'adresser sur les lieux. 48-6

PROPRIETE — A vendre, une maison en pierre de taille, No. 368 rue Dorchester, trois étages, fournaise à eau chaude, 15 appartements, à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 1440 rue Notre-Dame. 48-6

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter un cheval et un express d'épicerie. S'adresser au numéro 210 Ave Hôtel de Ville, entre 7 et 8 heures ce soir. 49-3

SECRETAIRE.— On demande à acheter un secrétaire de seconde main (rolled top), S'adresser à Tailleur, 1469-71 Notre-Dame. 48-3

GLACIERE.— On demande à acheter une bonne et grande glacière. S'adresser à la pharmacie Baridon, coin St-Denis et Ste-Catherine. 48-3

DIVERS

HYPNOTISME

A VENDRE le seul cours français qu'il y ait en Amérique et à l'aide duquel tout le monde peut apprendre à hypnotiser.

Ce cours contient 108 pages et 26 magnifiques gravures démontrant comment opérer.

S'adresser à l'Institut hypnotique de Montréal, 2239 rue Ste-Catherine. Téléphone up 2784. 45-9

UNE DEMANDE a été faite à la corporation de la cité de Montréal, par John T. Parker, pour permis pour ouvrir un clos de bois et charbon au No 1 rue Mullin. 50-2

AUX BUVEURS de bière. — J'enverrai le secret pour la bière, à tous ceux qui m'enverront 25 cts. Satisfaction garantie. S'adresser à Jos Charron, St-Philippe, comté de Laprairie, P.Q. 49-3

DEMENAGEMENT.— P. Gadbois & Cie., marchands de poêles à gazoline, sont déménagés au No 1815 Ste-Catherine. Tel. Bell Est 915, Marchands, 954. 21-23-25

GRANDE VENTE A SACRIFICE de voitures, comprenant Rockawày, Victoria buggys, express, charrettes, sleighs; aussi l'outillage, les matériaux contenus dans la manufacture F. Mercier, carrossier. No 1444 Notre-Dame. 31-26

REMERCIEMENTS à N.-D. de Bonsecours et à N.-D. de Lourdes, pour guérison obtenue, avec promesse de publier. 50-3

ST-OURS. —Remerciements à St-Antoine pour faveurs obtenues.—Mme N. B. 50-1

PERDUS

PERDU.— Une bourse noire, pour dame, sur le parcours des rues Notre-Dame, St-Jacques, St-Laurent et Ste-Catherine. $5, un anneau en or et 5 cents. Récompense en le rapportant chez Shelton, coin des rues Duke et William. 50-1

PERDU.—Le 21, un chien colley, très pesant, couleur sable, répondant au nom de Collie, récompense à celui qui le ramènera au No 131 rue des Commissaires, à St. Louis l'Ayette. 50-1

PORTRAITS AU CRAYON, en couleur à l'eau, au pastel et à l'huile; Boutons de photographie, Miniatures dans toutes sortes de bijou teries. Cadres de portraits de toutes grandeurs. Les photographes et les marchands voudront bien écrire pour notre liste de prix en gros.— MERCHANTS PORTRAIT CO., 114B rue King W., Toronto, Ontario. 43—38

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ p.c.), au taux de sept pour cent par année (7 p.c.) par année, a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et qu'il sera payable au bureau-chef de la banque et à ses succursales lundi le deux (2) juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept (17) au trente-un (31) mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée annuelle générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, lundi le seize (16) juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil des Directeurs,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant général.

1-me-v au 14 juin

R. WILSON-SMITH

Agent Financier

151, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

SPECIALITE:

Valeurs de Placement

Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent ou Dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange."

Temps pluvieux

Toronto, 23. — Vent violent du sud et du sud-ouest, ondées ce soir.

Jeudi. — Vent violent, temps pluvieux.

OBSERVATIONS

La tempête qui était hier sur l'Iowa s'est dirigée vers le nord-est et son noyau est maintenant au nord du lac Huron. Un ouragan du nord-ouest souffle sur les lacs Erié et Ontario, et le vent de l'ouest et du nord-ouest est très violent sur les lacs Huron et Supérieur. Dans un grand nombre d'endroits d'Ontario la température dépasse 80 degrés. La température est encore froide dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

Températures maxima et minima. — Calgary, 30.30; Winnipeg, 28.20; Parry Sound, 48.46; Toronto, 54.50; Ottawa, 40.38; Montréal, 42.38; Québec, 42.36; Pointe au Père, 44.34.

NE SOYEZ PAS INACTIF

Il y a des vacances dans d'excellentes maisons. En lisant les petites annonces de "La Patrie" vous trouverez vite une bonne situation, car il s'y fait chaque jour plusieurs demandes d'employés.

Si vous ne trouviez pas ce qu'il vous faut, annoncez vous-mêmes et faites connaître vos capacités. Le résultat attendu ne peut tarder à vous prouver la valeur de notre journal.

LE CONCOURS DE LA "PRESSE"

Les explications du confrère

En réponse au correspondant d'Ottawa qui a signalé la disparition d'un grand nombre de chiffres dans les diagrammes de "La Presse", tels que reproduits dans son édition de samedi, la voisine s'exprime ainsi :

"...................les douze derniers diagrammes publiés samedi sont les diagrammes publiés samedi sont les diavons éliminé avec soin tout ce qui peut porter à doute, discussion ou critique, tels que "pailles en croix" sur le cliché, pattes de mouches, chiffres mal venus, grains de poussière, etc., afin d'empêcher toute erreur possible et de donner justice égale à tout le monde, pauvres comme riches, hommes de grande distinction comme hommes du peuple.

"Nous le répétons, les diagrammes publiés samedi offrent la correction des diagrammes parus en premier lieu.

"Il est faux, cependant, de dire qu'il faut les recompter, recommencer tout le travail fait. Non !

"Ceux qui ont déjà bien compté n'ont qu'à comparer les deux diagrammes portant le même numéro, et retrancher le chiffre qu'ils ont cru y voir."

! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !

L'AMNISTIE POUR LES BOERS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importante motion d'amnistie en faveur des Boers que l'on trouvera dans notre lettre parlementaire et qui a été déposée par M. Charlton, député libéral de Norfolk.

UN REMEDE AU BEEF TRUST

M. McDermott, membre de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, vient de proposer que pour mieux combattre les effets du Beef trust, les Etats-Unis admettent libre de droit la viande de bœuf du Canada et du Mexique.

UN CANARD

(Spécial à la "Patrie")

Ottawa, 22. — Plusieurs journaux ont reproduit un article du "Pionnier" de dimanche dernier intitulé "Cri d'alarme : ni Impérialisme, ni annexion." Ils en attribuent la paternité à M. Bourassa. J'ai interrogé le député de Labelle à ce sujet. Voici ce qu'il m'a répondu : "C'est un canard hors de saison ; je n'ai ni écrit ni inspiré cet article. Le "Pionnier" est encore entre les mains de ses locataires ; la nouvelle société dont M. Chicoyne et moi faisons partie n'en a pas encore pris possession."

CA S'ENLEVE

Les billets s'enlèvent avec entrain pour la soirée de dimanche. Ce midi, il ne restait presque plus de fauteuils d'orchestre.

La conférence de M. Henri Bourassa, député de Labelle, et le programme particulièrement attrayant préparé par le comité des journalistes attireront une foule énorme au Monument National dimanche soir.

Ce sera une belle fête patriotique et française.

Hâtez-vous de retenir vos places.

MARIAGE FASHIONABLE

M. Arthur Vaillancourt, fils de M. J. A. Vaillancourt, négociant et directeur de la Banque d'Hochelaga, a épousé ce matin à l'évêché Mademoiselle Estelle Beaugrand, fille de M. Honoré Beaugrand, ancien directeur de la "Patrie".

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage à travers les grandes villes américaines.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Belle assemblée, ce soir le 23 avril 1902

Des affaires d'une grande importance y seront décidées.

L'hon. Lomer Gouin, M. Godfroy Langlois et M. Camille Piché et plusieurs autres orateurs ont accepté d'y adresser la parole.

Les membres et amis du club sont priés d'être présents.

CONFERENCE DE M. LAURENTIE

Dans sa conférence de ce soir, à l'Université Laval, M. Laurentie parlera de l'"Influence littéraire de Châteaubriand."

FATAL ACCIDENT

(Dépêche spéciale)

Plessisville, 23. — Un jeune Rousseau, âgé de 19 ans, s'est fait tuer dans les moulins Boulau, à Ste-Julie de Somerset, hier soir. Le coroner Triganne est allé tenir une enquête.

LA GREVE DES ELECTRICIENS

On s'attend à un prochain réglement des difficultés

UNE CONFERENCE AURA LIEU TET APRES-MIDI DANS LES SALONS DU MAIRE DE MONTREAL

Grande assemblée pour jeudi soir

Il n'y a absolument rien de nouveau au sujet de la grève des électriciens. La conférence qui devait avoir lieu, cet avant-midi, dans les salons du maire de Montréal, est forcément remise, M. Walbalk, gérant de la "Lachine Hydraulic", étant retenu, comme témoin, au palais de justice.

M. Hurd, vice-président de la Fraternité Internationale des Electriciens, et M. Green, secrétaire de la succursale 158, ont eu une longue entrevue avec le maire.

Voici d'après ce qui a transpiré quelle serait la base de réglement :

Tous les grévistes, sauf trois qui se sont rendus coupables de contraventions, depuis le commencement de la grève, retourneront à l'ouvrage sans conditions signées, mais avec l'entente que l'échelle des nouveaux gages fixée par l'Union sera acceptée par les compagnies sauf certains détails qui seront soumis à l'arbitrage du maire Cochrane, dont la décision sera acceptée.

Un effort va être tenté pour réunir les délégués des grévistes et les gérants des compagnies dans le cours de l'après-midi.

Les grévistes se réunissent toujours à la salle St-Joseph, où les différents comités font rapport deux fois par jour.

L'éclairage de la ville est plus satisfaisant, tous les jours ; cependant, un nombre assez considérable de lampes ne fonctionnaient pas, hier soir, dans les rues de résidences privées.

L'intervention du maire Cochrane est un acte de sage politique et le fait d'un homme qui a conscience des responsabilités de sa charge. Il est vrai que la "Montreal Power" est protégée par une clause de son contrat, contre les accidents de force majeure mais elle doit faire toute la diligence possible pour exécuter ses obligations. Et, il serait bien imprudent de sa part de refuser les bons offices du maire ; car alors la ville pourrait la forcer de respecter ses engagements.

Les grévistes semblent décidés à faire toutes les concessions qui sont compatibles avec leurs légitimes revendications.

—On annonce une grande assemblée des grévistes pour demain soir au No 1242a, rue Notre-Dame. Les échevins Ouimet, Lamarche et M. G. A. Lacombe, M.P.P. y adresseront la parole.

COUR DE POLICE

—Louis Taillefer a été trouvé coupable de voies de fait sur la personne de M. Galley. Le juge Desnoyers l'a condamné séance tenante à $20 d'amende ou à un mois de prison.

—Frs. Livernois, qui a volé plusieurs sacs de pommes de terre, passera un mois en prison.

ASSISES DE BEAUMARNOIS

(Suite de la 5e page)

Voici la continuation du témoignage de N. C. Smith :

Sur la terre du témoin, une terre qui a appartenu depuis longtemps à sa famille, il y a un vieux cimetière connu sous le nom de Cimetière de Smith. C'est à cet endroit que repose le corps de la mère du prisonnier et c'est là que Long par son testament demande d'être enterré. Le témoin allait de temps à autre chez Long, lorsqu'il avait des affaires, car Long ne tenait guère aux relations intimes avec ses voisins. Le prisonnier sait lire et écrire et à sa connaissance il a toujours été un lecteur fervent du "Canadian Gleaner" de Huntingdon. Le prisonnier était aussi bon cultivateur qu'aucun de ses voisins ; il faisait bien ses travaux, entretenait bien sa ferme et tout autour de sa maison et de ses bâtisses indiquait le soin et la propreté ; il était habile à vendre ses produits et suivait bien le cours du marché. Il avait le soin d'acheter toujours ses provisions à l'avance. Lors de l'incendie de sa maison, il avait chez lui une grande quantité de lard, de la farine et du fromage.

Il prenait une part active aux élections politiques et municipales et il s'était fait une réputation de grande honnêteté. La parole de Long, vaut de l'or, dit le témoin. Il prenait du temps à la donner, mais une fois donnée on pouvait s'y fier. Lorsqu'il s'était une fois prononcé, il était inutile d'essayer de le faire changer d'avis, personne n'a jamais pu y réussir.

Lors de son encan en mars 1901, le prisonnier avait tout préparé ses effets pour la vente ; il a agi honnêtement avec les acheteurs, ne voulant pas les influencer et leur disant de juger par eux-mêmes. Le prisonnier était d'un caractère doux, mais il ne fallait pas le contredire et le pousser à bout, alors il n'était plus commode du tout. Le témoin a connu Denis Labre qui a déjà travaillé pour lui. Labre était d'un bon caractère il n'a jamais entendu dire qu'il ait volé quelques choses. Seulement il préférait travailler à la journée et se faire payer tous les soirs.

A PROPOS D'UNE PENSION ALIMENTAIRE

En accordant une pension alimentaire au demandeur dans une cause prise par Théo. Ouimet contre deux de ses fils, le juge Langelier a fait la remarque que le plaidoyer invoqué par les défendeurs disant qu'ils avaient offert à leur père de le prendre chez eux, mais qu'il avait refusé, ne valait rien.

Le savant juge a maintenu que ces deux fils ayant admis qu'ils étaient en moyens de payer la pension à leur père, il ne leur appartenait pas de lui dicter l'endroit où il devait vivre.

COUR DU RECORDER DE WESTMOUNT

Ce matin, en cour de police de Westmount, M. le magistrat McMahon a condamné à $10 d'amende ou à un mois de prison un jeune homme nommé John Sheehan, trouvé coupable de vol comme serviteur.

—Un nommé C. Bremner a également été condamné à $5 d'amende pour ivresse.

LA CATHEDRALE

Un tas de gens y allaient prendre le diner en causant

A cause de certains abus qui se sont introduits, les autorités religieuses de la Cathédrale ont décidé de fermer ce temple tous les jours entre 11.30 heures a.m. et 2 heures p.m. Il paraîtrait que certaines gens faisaient de la Cathédrale un réfectoire, où un lieu de conversation.

PERSONNEL

M. Arthur Dubé, du secrétariat d'Etat, Ottawa, est ici depuis quelques jours au chevet de son père, M. Louis Dubé, ancien employé du département des Postes, qui est mourant.

—Le Dr Harwood est revenu ce matin, de New-York, où il a passé quelques jours.

UNE BANDE DE CAMBRIOLEURS

Quatre sont arrêtés et reconnaissent leur culpabilité

Depuis un certain temps les détectives de la ville patrouillent toutes les nuits dans le but de mettre le grappin sur les audacieux voleurs qui ont pris récemment Montréal pour champ d'exploitation.

Le zèle des agents Côté et Giguère vient d'être recompensé. En effet ils ont réussi à rassembler assez de présomptions pour arrêter quatre maraudeurs qui ont trempé dans les vols commis au magasin de M. Lafond, rue Ste-Catherine ainsi qu'à la résidence de M. Lemay, 43 rue St-Hubert. Au poste central les prisonniers ont donné les noms et adresses suivantes : Olivier Pomminville, 18 ans, plombier, 325 rue Wolfe ; Oscar Robert, 18 ans, 210 1-2 rue Visitation ; Pierre Laplante, 18 ans, 294 rue Saint-Timothée, et Joseph Couture, 18 ans, rue Amherst. Ces audacieux cambrioleurs ont comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine et ont plaidé coupable. L'enquête dans cette affaire commencera le 29 avril. Les détectives Côté et Giguère, sont sur la piste de plusieurs autres cambrioleurs faisant partie de la bande qui a pillé notre ville avec tant de succès.

SOIREE DES JOURNALISTES

Les billets s'enlèvent rapidement

C'est dimanche soir que sera donnée la grande soirée des journalistes au Monument National au bénéfice des Ecoles du Nord. Ainsi qu'on a pu le voir, le programme est des plus brillants.

Les billets s'enlèvent avec une rapidité extraordinaire. A ce propos nous prions les messieurs qui ont reçu des cartes de souscription d'envoyer le prix de leur siège le plus tôt possible au trésorier et d'aller aussitôt échanger ces cartes pour un siège réservé.

LE TRAIN DE BOSTON

Retardé de deux heurns par suite de la rupture d'un piston de la locomotive

La locomotive du convoi de Boston, sur la ligne du Vermont Central, a subi ce matin des avaries qui auraient pu avoir des conséquences très graves. Le convoi venait de quitter la gare de St-Albans et il filait à toute vapeur vers Montréal. Tout-à-coup, une explosion se produisit dans la locomotive, qui s'arrêta subitement. Le choc qui suivit fut si violent que tous les voyageurs sur le convoi furent renversés de leurs sièges. Le premier moment de panique passé, on se porta à l'avant du train et l'on constata que la barre de l'un des pistons s'était brisée, ce qui avait occasionné une rupture du cylindre de droite. Après une heure et demie d'arrêt, le mécanicien a arrangé sa machine de manière à ne se servir que d'un seul piston, et l'on a pu ainsi se rendre tant bien que mal à Montréal. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes et le seul ennui des voyageurs, ça été d'arriver à 9.30 heures au lieu de 7.40 a.m.

UN JURY MIXTE

La cause de Mary Kelly vs La Cité

La cité a obtenu ce matin qu'un jury mixte soit composé pour l'instruction de la poursuite de dame Mary Kelly qui réclame à la cité des dommages au montant de $10,000 pour s'être infligée des blessures en faisant une chute sur un trottoir.

C'est la seconde fois depuis vingt-cinq ans qu'un jury mixte est accordé aux causes de ce genre.

LE DR MIGNAULT

Son état s'est beaucoup amélioré

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23 — M. Bruneau, député de Richelieu, qui est allé faire visite au Dr Mignault, député de Yamaska, a été heureux de nous apprendre que ce dernier était beaucoup mieux. Il se lève, mais il ne reviendra probablement pas à Ottawa pendant la présente session. La paralysie dont il souffrait semble disparaître.

M. W. HUTCHISON

Commissaire canadien à l'exposition de St-Louis

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23. — M. Wm. Hutchison, ancien député d'Ottawa, est nommé commissaire canadien à l'exposition universelle de St-Louis, Mo., de 1903. Il était commissaire à Buffalo.

LES ARRIVAGES DE FRUITS

L'arrivée de deux paquebots chargés de fruits n'aura guère d'influence sur les prix du marché, et la raison en est que les Américains viennent ici acheter leurs fruits. Il y a une disette de fruits paraît-il à New-York et à Boston. Les gros marchands américains, en apprenant que deux transatlantiques étaient arrivés ici avec une cargaison de fruits, sont venus à Montréal pour acheter tout ce qu'ils pourraient.

PRENONS-Y GARDE

Les rhumes négligés fatiguent et épuisent par leurs quintes, si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL. 48-2

FRAPPE PAR UNE VOITURE

Un enfant de douze ans, nommé William Whitaker, et domicilié au No 311, rue Cadieux, a été victime d'un sérieux accident vers 10 heures, ce matin. Il traversait la rue St-Hubert, à la hauteur du No 1570 quand il fut violemment frappé par une voiture, et jeté sur la voie à plusieurs pieds de distance. On se porta immédiatement au secours de l'enfant, et une voiture d'ambulance le transporta à l'hôpital Général. A cette institution, les médecins ont constaté que le petit malheureux s'était infligé de graves blessures à la tête et par tout le corps.

LES DEPARTS POUR L'AFRIQUE

Plus de quarante hommes sont partis de Montréal à midi pour aller rejoindre à Halifax les autres soldats qui devront composer le quatrième contingent canadien. Tous ces hommes ont été recrutés à Montréal, et leur départ a donné lieu à une manifestation chaleureuse et enthousiaste. L'escouade est partie à 11.30 heures de la salle de manège, rue Craig, pour se rendre à la gare Bonaventure. De nombreux militaires ont accompagné le corps jusqu'à la gare où une foule de parents et d'amis étaient déjà réunis pour souhaiter bon voyage. A midi précis, le train s'ébranlait au milieu des acclamations enthousiastes de la foule.

Jusqu'ici, on a recruté quatre-vingt-neuf soldats à Montréal. Comme le lieut.-col. Gordon n'a pas reçu d'ordre fixant un chiffre quelconque, le recrutement se continuera jusqu'à nouvel ordre.

NOS PLACES PUBLIQUES

Intéressante inspection de la commission des parcs

Il faudrait $10,000 pour mettre nos squares en bel état

Les échevins et le secrétaire de la commission des parcs et traverses, avec les surintendants de nos jardins, ont fait hier l'inspection de nos places publiques et en sont revenus avec la détermination d'obtenir de la commission des finances un crédit supplémentaire de $10,000 pour mettre nos parcs dans l'état qu'il faut.

Il y a des années et des années qu'on néglige la toilette de nos squares et, pour ne citer qu'un cas, le parc de la rue William, avoisinant le marché à foin est complètement abandonné et c'est piteux de voir, durant l'été s'ébattre les enfants dans ce parc devenu champ oublié, rasé, sec, dégoûtant. L'échevin Walsh demandera à la commission des parcs de se rappeler que ce terrain a des fonctions à accomplir, et que la cité doit de l'air aux enfants de ces quartiers populeux. L'échevin Walsh demandera aussi de convertir en parc public le lot vacant qui attient à la caserne No 9, rue Centre. Il proposera également que la caserne soit transportée à l'angle Sainte-Etienne et Wellington. La caserne serait ainsi le meilleur site et un parc superbe s'offrirait à la population de la Pointe St-Charles.

La commission des parcs, qui semble avoir pris son rôle au sérieux, ne manquera point de favoriser la création de nouveaux parcs et d'améliorer l'état de ceux existant déjà. Il fut un temps où les meilleurs échevins de notre corporation composaient la commission des parcs alors jugée la plus importante. Les prérogatives de ce service ont été grandement amoindries depuis quelques années.

M. l'échevin Couture a pris à cœur la cause des enfants, des femmes et du pauvre monde qui n'a que le square pour toute villégiature. Qu'il soit loué avec ses collègues !

Une des excellentes suggestions faites, hier, au cours de l'inspection, a été celle de l'échevin Martineau qui voudrait voir se prolonger jusqu'à la rue Amherst, le square Viger. Toutes les constructions qui bornent à l'Est, la place Viger n'ont en effet aucune importance.

En homologuant la rue Dubord jusqu'à la rue Amherst et en prohibant la reconstruction des bicoques qui s'émiettent un peu tous les jours, à l'est de la place Viger, on parviendrait avant longtemps à posséder dans l'Est une place magnifique comme on l'imagine. Sans compter que l'élargissement projeté du bas de la rue Amherst serait un charmant trait-d'union entre le parc Lafontaine et la place Viger.

Au lunch qui suivit cette inspection et auquel furent conviés les journalistes, M. l'échevin Martineau exprima son désir de voir bientôt la cité offrir des prix aux propriétaires des terrasses et des jardins les mieux tenus. Un peu d'émulation aux jardiniers serait grandement profitable à toute la ville.

Le capitaine Chambers, rédacteur municipal du "Witness", fit observer que la Société d'Horticulture a déjà institué ce système d'encouragement à l'embellissement de la ville et il démontre que les résultats obtenus par cette société qui ne peut travailler que sur une échelle fort modeste, garantissent que la cité aurait à y gagner en instituant des prix aux terrasses les mieux entretenus.

DES EXAMENS A LA POLICE

Le No 12 sera aboli

Un sous-comité de la commission de police se constituera en jury devant lequel, à partir de mercredi prochain, tous les hommes de la Force, capitaines, lieutenants, sergents et simples constables devront subir des examens. Cet examen devra fixer la commission de police sur les aptitudes de chacun et sur le niveau du corps de police en général.

Le chef et les inspecteurs de police qui viennent pour ainsi dire d'entrer en fonctions, n'auront pas besoin de subir de nouveaux examens. Les détectives devront y passer comme les constables.

L'officier qui remportera le plus grand nombre de points à ces examens sera appelé à remplir la vacance de l'inspecteur Lapointe.

La caserne No 12, située à l'angle des rues St-Laurent et Marie-Anne, sera abolie le 1er mai prochain ; le capitaine Dubois et le personnel de cette station seront reportés ailleurs.

FORMATION ET DISSOLUTION DE SOCIETES

Henry T. Thomas et Robert Thompson faisant affaires ensemble comme éditeurs et importateurs, sous la raison sociale de Henry T. Thomas & Co., ont dissous leur société.

J. K. Crooks et G. Booth, feront affaires comme marchands sous le nom de Robert Crooks & Co., Marie-Louise Castonguay et Victorine Comte ont dissous la société qui existait entre elles sous la raison sociale de The Progress Manufacturing Co.

W. K. Crooks, G. Booth et R. F. Krooks, marchands, sous le nom de Robert Crooks & Company ont cessé de faire affaires ensemble.

L'INCENDIE DE HULL

Résultat de l'enquête du coroner

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23. — Le jury qui a tenu une enquête à Hull, hier soir, sur les circonstances de la mort de Thomas Hill, sa femme, trois enfants et son employé, John Watson, a dit dans son verdict qu'ils étaient morts asphyxiés, qu'il ignorait les causes de l'incendie, mais que les pompiers avaient accompli leur devoir d'une manière satisfaisante. Des milliers de personnes ont visité le lieu du sinistre.

LA POLICE DU MILE END

On parle d'un certain mécontentement parmi les constables de la municipalité St-Louis à propos d'un règlement passé il y a environ un mois, et par lequel tous les hommes de police sont obligés de prendre leur repas au poste même. A part une exception tous les neuf jours quand il leur est permis de passer une journée et une nuit dans leur famille.

LA CASERNE NO 3

La caserne No 3, rue Wellington a été livrée ce matin aux menuisiers, aux peintres et aux maçons qui doivent en faire un nouvel édifice, ou à peu près. Le fait est que ces réparations devenaient plus qu'urgentes.

UN EXEMPLE

L'expérience d'un des notres aux Etats-Unis depuis plusieurs années

Nos compatriotes reviennent en grand nombre

De nombreuses familles canadiennes-françaises continuent à revenir au pays. Encore ce matin, nous avons noté l'arrivée à la gare Bonaventure d'un brave Canadien, M. C. St-Onge, qui a émigré avec sa famille aux Etats-Unis, il y a plusieurs années. M. St-Onge, au cours d'une conversation avec un reporter de "La Patrie", a déclaré que tous les Canadiens-français qu'il a connus aux Etats-Unis se proposent de revenir au pays natal. "C'est une véritable épidémie de nostalgie, a-t-il ajouté, et tout le monde en est atteint. Il faut admettre cependant que la misère est grande et que le travail est rare aux Etats-Unis depuis un certain temps.

A Newport, où j'ai toujours résidé depuis mon départ du Canada, un grand nombre de nos compatriotes sont sans travail, et voilà pourquoi le mouvement de rapatriement est si prononcé. Pour moi, je reviens avec ma famille, bien résolu à ne plus m'expatrier. La rude expérience que j'ai faite servira d'exemple, je l'espère, à mes enfants et à ceux qui, comme moi, veulent aller tenter fortune ailleurs."

M. St-Onge a ajouté qu'il va aller se fixer au lac Témiscamingue.—Il a une foi aveugle dans l'avenir de cette contrée, et il compte beaucoup sur les travaux qui seront exécutés à la Rivière aux Français.

Vingt-sept autres Canadiens-français composant cinq familles, sont aussi arrivés et vont se fixer à Labelle. Ils partiront lundi soir, par le convoi régulier du Pacifique.

VICE-CONSUL BELGE

M. Ernest Plettinck nommé à ce poste, par Léopold II, roi de Belgique

M. Ernest Tajtgay, rédacteur en chef du "Vingtième Siècle" de Bruxelles, a envoyé un cablogramme à son oncle M. Ernest Plettinck, de Ste-Thérèse, comté de Terrebonne l'informant que le roi des Belges Léopold II allait signer sa nomination comme vice-consul Belge à Montréal.

M. Plettinck est arrivé à Montréal hier et est descendu à l'hôtel Cecil, rue St-Gabriel.

Le futur vice-consul naquit en 1855 à Menlebeke, Flandre Occidentale, Belgique. Il arriva au Canada en 1888 et se fixa à Montréal, où il se fit recevoir huissier. Plus tard il alla exercer sa profession dans le district de Terrebonne. M. Plettinck a épousé à Montréal Mme Marie Jonenne, une française de la colonie de St-Pierre Miquelon. M. Plettinck parle également bien le français, l'anglais et le flamand.

AU VENEZUELA

Une grande bataille en perspective

Port d'Espagne, Trinidad, 23 — Une dépêche de Carupano (Vénézuéla) dit que 1,260 soldats du gouvernement, sous le commandement du général Castello, est parti de là-bas il y a une semaine, et qu'une autre colonne de 1,680 hommes est parti de Cumana pour Maturin où les révolutionnaires, sous le commandement des généraux Penalisa, Ducharme et Rolendo ont retraité.

On ne peut comprendre les plans des insurgés. S'ils avaient attaqué les troupes gouvernementales il y a dix jours, ils les auraient facilement mis en déroute, car ils étaient de beaucoup plus nombreux.

Le général Castillo a l'intention d'attaquer les révolutionnaires mercredi et est sûr de les battre.

ECHOS DE QUEBEC

Décès du R. P. Trépanier—Le jeune Labarre mourant

(Dépêche spéciale)

Québec, 23. — Le Rév. P. Trépanier, vicaire à l'église St-Roch, a succombé, hier soir, à l'Hôtel-Dieu où il avait été transporté pour l'opération de l'appendicite.

—Le jeune Labarre, qui a été si brutalement assailli par un ami nommé Carrier, à Hadlow, à la suite d'une noce, est mourant à l'Hôtel-Dieu de Lévis, et, cet après-midi, des autorités judiciaires doivent aller prendre sa déposition "ante-mortem". L'assaillant, Carrier a été envoyé en prison.

ME CALVE S'EN VA

New-York, 23 — Madame Calvé est partie aujourd'hui pour l'Europe à bord du "St-Paul." Avant de s'embarquer elle a déclaré qu'elle avait fait ses adieux définitifs à ses amis américains et ne reviendrait jamais ici.

A WOONSOCKET

Surprise

Woonsocket, R. I., 23. — Les nombreux amis de M. et Mme Gagnon s'étaient donné joyeux rendez-vous, samedi soir à leur résidence, pour leur offrir de magnifiques cadeaux, comme témoignage d'estime. M. Gagnon reçut une chaise berceuse accompagnée d'une superbe chaîne d'or avec breloque, et Mme Gagnon un riche fauteuil. Mlles Dora et Céleste ont fait à leurs parents de fort jolis compliments.

L'adresse fut lue par Mlle Rebecca Monfils. M. Gagnon a répondu gracieusement en son nom et celui de son épouse.

Parmi les visiteurs, organisateurs de cette surprise il y avait plusieurs personnes de Webster, Lowell, Franklin. Mais le succès si complet de cette soirée revient surtout à M. Pierre Arsenault et Mlle Armaline Monfils.

Congrès général

Il a été décidé par les membres du conseil suprême qui ont siégé en cette ville, samedi, que le congrès général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique se tiendra cette année à Southbridge, Mass., le 22 juillet.

Le conseil suprême était composé des messieurs suivants : Rév. N. Leclerc, Ed. Cadieux, d'Holyoke ; Edmond Poitevin, de Boston ; J. A. Caron, Ph. Boucher, Dr J. H. Boucher, F. Gatineau, de Southbridge, et Henri Pouliot.

Départ

Un de nos bons citoyens, M. Francis Hogue, 8 rue Hamlet, doit partir demain pour Montréal, où il ouvrira un établissement de commerce. M. Adélard, son fils, part aussi avec sa famille.

Promesse de candidat.

—Tout, oui, tout ce que vous voudrez, mon cher électeur.

—Et si je vous demandais la lune ?

—Je vous la promettrais aussi !

LA PICOTE

Un nouveau cas rue Poupart

Statistique des six derniers mois

Le picoté de la ruelle Saint-David s'est résolu à se laisser transporter à l'hôpital civique, de peur sans doute que son logis délabré ne lui tombe sur la tête.

—Un autre picoté s'est présenté ce matin à l'hôpital Notre-Dame. Un inspecteur sanitaire s'y trouvait qui a autoritairement prié le malade de l'accompagner au bureau d'hygiène où il donna le nom de Trudeau.

Le docteur Laberge lui demanda d'où il venait, et le malade dit venir de St-Vincent de Paul. Comme l'arrivée des trains ne concordait aucunement avec celle de Trudeau, les autorités informèrent et ne furent pas lentes à vérifier que Trudeau n'avait jamais été à Saint-Vincent de Paul, mais qu'il sortait de la demeure d'un laitier de la rue Poupart qu'il espérait évidemment sauver de la quarantaine.

Le stratagème ne réussit malheureusement pas, et le laitier de la rue Poupart fut mis en quarantaine et Trudeau envoyé à l'hôpital.

—Un récent relevé des opérations de l'hôpital civique montre que depuis six mois 361 malades (varioleux) ont été internés à cette institution. De ce nombre, 322 n'ont jamais été vaccinés ; 28 ont été vaccinés depuis plus de sept ans ; 8 ont été vaccinés sans avoir conservé les traces de la vaccination ; 3 ont été vaccinés il y a moins de sept. Cette statistique suffit à témoigner des effets de la vaccination.

A NEW-YORK

(Correspondance spéciale)

New-York, 23. — Il y a quelques semaines, l'Association Démocratique des Canadiens-français de la ville de New-York, a nommé un comité dans le but de s'enquérir s'il y avait possibilité d'organiser une excursion de pêche.

Ce comité qui est composé de MM. Chs D. Lamarche, président ; Jos. Rousseau, secrétaire ; S. J. Salois, trésorier ; H. Pinsonnault, A. Dubois, Louis Gibeau, Jos. Demers, O. Chevalier, R. L. Bellemare, Frs. Roger, Wilfrid Gibeau, W. Ouellette, Geo. Beaudry et R. A. Beaulieu, tous des bons organisateurs et bien connus dans la colonie, s'est immédiatement mis au travail avec le résultat que l'Association Démocratique va donner sa deuxième grande excursion annuelle de pêche le 25 mai prochain. Les billets d'admission sont maintenant en vente aux salles de l'Association No 335 East 77e rue et par les membres du comité au prix de $1.00 pour messieurs et 50 cents pour dames.

Cette excursion promets d'être un succès sans précédent.

Sous l'habile direction de son président, M. George Beaudry, l'Association a fait de grands progrès depuis les derniers 3 mois. Il ne se passe pas une séance sans qu'il y ait 4 ou 5 membres de présentés. Le prix d'admission ($1.00) est si minime que tous les Canadiens-français de Greater New-York devraient se faire un devoir d'y appartenir. Toutes les procédures sont faites exclusivement en français, et la langue française est la langue officielle dans les salles.

L'association a un comité de Naturalisation en permanence qui se charge de conduire auprès des autorités les membres qui désirent prendre soit leur premier ou dernier papiers de naturalisation et elle en paye le coût.

—M. George Beaudry, le sympathique et dévoué président de l'Association Démocratique, a eu le douleur de perdre, le 16 avril dernier, une de ses filles, âgée de 2 ans et 6 mois. A cette occasion, à la séance régulière du comité de régie de la dite association, tenue, le 18 avril, des résolution exprimant les sympathies des membres ont été adoptées et lui ont été transmises.

—M. J. C. Hogue est parti dimanche pour Montréal.

—M. S. J. Salois, le trésorier de l'Association Démocratique est parti dimanche soir pour St-François du Lac pour passer quelques jours dans sa famille.

—Mademoiselle Florida Audibert, de St-Roch de Québec, est en visite chez ses frères, MM. Ulric et Adélard Audibert.

—La Société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York est à organiser son 52e grand pique-nique annuel qui aura lieu le 24 juin prochain à Brummer's Union Park. Le comité d'organisation est composé de MM. A. A. Hurtubise, Joseph Sausseville, Louis G. Duquet, Joseph Labelle et Louis Lemieux. Avec un comité de travailleurs aussi dévoués le succès du pique-nique est assuré d'avance. Depuis le 1er janvier 1902, près de 25 membres ont été admis dans cette belle et patriotique société. M. L. A. Laurencelle mérite certainement des louanges pour le travail de géant qu'il a fait depuis son installation comme président.

—Quelques membres de la Société St-Jean-Baptiste sont à organiser un banquet pour célébrer le 52 anniversaire de la fondation de la société, qui aura lieu le 24 mai prochain chez le restaurateur bien connu, M. J. B. Guttin, de la 25e rue Ouest. Plusieurs orateurs éminents de la colonie ont promis d'y adresser la parole.

—Les funérailles de feu Georges Lemay ont eu lieu dimanche, le 20 avril dernier, à l'église canadienne St-Jean-Baptiste de la 76e rue Est. Le convoi a laissé sa résidence à 2.15. Le Libera a été chanté par le Révérend chanoine Petit. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. le Dr François Levasseur, Joseph Labelle, Wilfrid Collin, A. Vertefeuille, Auguste Giraldi et Jean Gingras.

Tous les Canadiens les plus éminents de la ville assistaient aux funérailles. On remarquait entre autres : Les officiers de la société St-Jean-Baptiste, de l'Association Démocratique, de la Catholic Benevolent Legion (C. B. L.), Local Canadien 407 des charpentiers et menuisiers, Knights of Columbus, Société St-Vincent de Paul. Il a été impossible à des centaines de personnes d'entrer dans l'église.

L'orgue était tenu par M. A. Nadeau, MM. Dufault et Archambault ont chanté en duo "Allez-à-lui", "Nearer my God to thee" a été chanté par l'assistance.

Les restes mortels du défunt ont été inhumés au cimetière du Calvaire.

R. I. P.

—Dimanche, le 13 avril dernier, plusieurs amis se réunissaient chez M. Chs. J. Côté, 415 Est 80e rue, à l'occasion du 18e anniversaire de Mlle Lucie Côté pour lui présenter plusieurs jolis objets. Cette fête était ce qu'on appelle ici un "surprise party" et chacun lui avait apporté un présent.

A 11 heures, un souper a été servi par Mme Côté. Tous se sont bien amusés jusqu'à une heure avancée du matin et ils se sont retirés enchantés de leur réception. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. Joseph Ryan, Thomas Hetherman, Mlle Dora Labelle, Mlle Cordélia Beaudry, Mlle Lilie Desjardins, Mlle Agnes Helme, David Helme, Susie Hughes, Mlle Jennie Hughes, William Martin, William Hetherman, John Beaudry, Georgie Ryan, Caroline Seitz, Yvonne Côté, Olive Côté, Charlotte Côté et Rosaire Côté.

—Un accident pénible est arrivé à Mme Louis Gibeau. Elle prit les chars de Madison Av..., mercredi dernier, pour aller chez son médecin. Rendue à la 70e rue, comme elle descendait du char, celui-ci se mit en mouvement et elle fut traînée sur une distance de près de 15 pieds par le char. Elle a reçu des blessures très graves. Elle va poursuivre la compagnie pour négligence.

LA BOURSE

Le Pacifique baisse mais fait des efforts surhumains pour se maintenir. Ouvert ce matin à 125 il a cloturé à 125 3-8 à midi. Ce qui fait la force de ce stock, c'est que le rapport de la Bourse de New-York constate que son stock est actuellement le meilleur possible et plus satisfaisant que jamais auparavant. Il ne faudrait pas cependant être trop optimiste, et nous est avis que si plusieurs des spéculateurs avaient vendu à 129½, alors que l'occasion s'était présentée, ils auraient un poids plus ou moins léger enlevé de "sur la conscience."

Le Twin City est très ferme à 123¼. Pas besoin de commentaires ici. Ceux qui lisent cette colonne savent depuis longtemps ce que nous pourrions leur suggérer.

Le Coal baisse tranquillement mais il baisse sûrement. Il est muselé quoi ! La cote actuelle est de 138.

Le Steel fait ce qu'il peut ou plutôt ce qu'il doit. Il est à 67¾. Nous ne changeons cependant pas d'avis et croyons que des placements sur ce stock ont toujours leur raison d'être. Les Bounds sont fermes à 94-94¼. Le Preferred vaut 98 à 99. C'est une baisse mais en cela les actions du Preferred ne font qu'emboîter le pas derrière le "Common."

Le Power se se maintient toujours bien et sous les circonstances il est extraordinaire. Il a fermé aujourd'hui à 102.

Le Nova Scotia est à 111½. Re Toronto Ry à 121.

Le Richelieu fait 113, c'est la réaction qui se produit. Le Dominion Cotton est à 50 avec des chances d'avancement probables.

Les cotes suivantes ont été aujourd'hui spécialement câblées à MM. L. J. Forget & Cie.

Grand Tronc, 1ère préf., 100 3-8 ; 2e préf., 83 5-8 ; 3me préf., 35 5-8. Pacifique Canadien, 127¾. Anaconda, 5¼.

VENTE D'HIER APRES-MIDI

Pacific.— 75 à 126½, 50 à 126, 25 à 125¾, 25 à 125 5-8, 25 à 125 5-8, 25 à 125½, 50 à 125½, 25 à 125 5-8, 50 à 125½, 50 à 125¾, 50 à 125 7-8, 50 à 126, 50 à 125 7-8, 25 à 126, 75 à 126, 50 à 126¼, 75 à 126¼, 25 à 126 7-8, 100 à 126.

Twin City.— 50 à 123¾, 25 à 123¼, 50 à 123.

Power.— 50 à 102, 175 à 102, 100 à 102¾.

War Eagle.— 2000 à 27.

Payne.— 1000 à 28.

Tele.— 6 à 149.

Pacific Rgts. — 2-10 à 6, 200 à 5½, 5-160 à 06, 200 à 5¾, 30 à 5½.

Dom Steel. — 100 à 67¾, 50 à 67¾, 25 à 68, 300 à 68, 105 67¾, 50 à 68, 50 à 68 3-8, 50 à 68 3-8.

Steel Bds. — 1000 à 94, 3000 à 94, 94½, 6000 à 94½, 5000 à 94 3-8, 5000 à 94½, 6000 à 94½, 5000 à 94½.

Str. Rys Bds. — 500 à 105, 1500 à 105, 2200 à 105, 5000 à 105¼, 400 à 105.

Nova Scotia. — 25 à 110, 25 à 109 7-8.

Toronto St. — 50 à 120 3-8.

Dom. Cott. — 50 à 50.

VENTES DE L'AVANT - MIDI

Can. Pac. — 450 à 125, 425 à 125 1-8, 870 à 125, 550 à 124½, 125 à 124 7-8, 125 à 124¾, 50 à 125, 50 à 124¾, 100 à 124 7-8, 675 à 125, 250 à 125, 250 à 125 3-8, 125 à 125½, 25 à 125¾, 125 à 125 5-8, 100 à 125 3-8.

Rights — 60 à 5, 5-8 à 8.

Do. Coal Com. — 325 à 138.

Payne Co. — 2500 à 29.

Mtl. Tel. — 100 à 170.

Twin City — 25 à 123 3-8, 25 à 123 1-8, 50 à 123, 100 à 122½, 132 à 123 ¾, 50 à 123, 25 à 123¾.

Do. Steel Com. — 25 à 67½, 225 à 67¼, 25 à 67½, 400 à 67¾, 500 à 67½, 25 à 67¼, 175 à 67¾.

Bell Tel. — 30 à 165, 1 à 163.

Dom. Cotton — 325 à 50.

Mols. Bk. — 20 à 209.

R. & O. N. Co. — 25 à 113, 10 à 113 ½, 25 à 113.

Do. Steel Préf. — 60 à 99, 10 à 98¾, 25 à 98, 75 à 98½, 110 à 98.

Mo. Power — 125 à 101¾, 450 à 102.

Bk. Toronto — 10 à 250.

Bk. of Mtl. — 1 à 258½.

Tor. Ry. — 75 à 120, 50 à 121.

N. Scotia — 25 à 110, 75 à 112, 25 à 110, 125 à 111, 75 à 111½.

Mo. St. Ry. Bds — 100 à 105¼, 1500 à 105, 6500 à 105¼.

Do. Steel Bds. — 16000 à 94, 4000 à 93¾, 8000 à 94, 3000 à 94¼, 1000 à 94.

VENTE D'HIER APRES-MIDI

Centre Star — 2000 à 38½.

Can. G. Fields — 2000 à 4½.

VENTES DE L'AVANT - MIDI

Dom. Cons.—2,000-6¾, 1,000-7½, 1,000-7; 1,000-7.

Virtue.—1,000-19.

Si vous portez des bretelles "marque D." sans boucles, qui se rouillent, elles vous donneront le confort et elles seront durables. Elles sont garanties par les manufacturiers et sont vendues dans les meilleurs magasins. 27jno.

LES avis de Naissances, Mariages et Décès seront publiés pour le prix de vingt-cinq centins pour chaque insertion.

NAISSANCE

POITRAS.—A Lawrence, Mass., le 22 courant, l'épouse de M. Achille Poitras, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Clara Corrine, Rachel.

Parrain et marraine, M. Aimé Poitras et Mlle Corrine Tétreau. 49-2

VIENS.— A Montréal, le 19 courant, au No 261 rue Mentana, la femme de M. Louis Viens, un fils.

DECES

ELLIOTT — A St-Henri, le 21 courant à l'âge de 39 ans et 4 mois, Bridget Kenny, épouse bien-aimée de William Elliott.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son époux, No. 86 rue Lacroix, jeudi, le 24 à 8 heures pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 49-3

OUIMET.—A Montréal, le 22 courant, Victorine Coutellier, âgée de 34 ans, épouse de J. G. Ouimet, inspecteur de la Banque d'Epargnes.

Les funérailles auront lieu demain, jeudi. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire à 8.45 a.m., No 567 rue Cadieux.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'HEIR. — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 21 ans et 17 jours, Anatole O'Heir, fils de Michel O'Heir, de cette ville.

Le service funèbre aura lieu le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 14 rue Notre-Dame de Lourdes, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 50-2

PLOMBIERS.—On demande des plombiers, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No 1078 rue Saint-Laurent. 50-3

65e Regt. C.M.R.



Ordres du Lt. Col Mackay Commandant.

Le Regt. paradera mercredi soir le 23 à 8 hrs. précises—Drill Annuel

Tous doivent être presents.

J. T. OSTELL,
Major,
Adj. protem

4.-22- 3